

# LA TRIBUNE



CONSOMMATION DE CANNABIS À L'HÔPITAL

## LE CHUS SOUS LA LOUPE D'HÉBERT

«Je crois qu'il faut, surtout en soins palliatifs, être à l'écoute du patient», affirme le ministre de la Santé

*Une puff de lucidité*

— La chronique de Luc Larochelle

PAGES 2 ET 3

IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Moisissures à l'école de Barnston

### DES PARENTS PEU RASSURÉS

Malgré des travaux correctifs menés durant la période des Fêtes, des parents sont loin d'être convaincus que la bataille est gagnée contre la présence de moisissures à l'école Saint-Luc, dans le secteur Barnston à Coaticook. Une enquête de santé doit être menée auprès de tous les élèves à la fin du mois afin de faire le point sur la situation.

PAGE 4



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU



### DÉSIGNATION DE L'AÉROPORT

La lettre des élus à la ministre Raitt n'a pas encore été postée

PAGE 5

3389252

**VENTE SUR LA PROMENADE • DU 9 AU 19 JANVIER**



CARREFOUR DE L'ESTRIE

50%

60%

70%

80%

LE PLUS  
GRAND  
SOLDE DE  
L'ANNÉE !

# Une puff de lucidité



**LUC  
LAROCHELLE**

PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

L'ancien rédacteur en chef du journal anglophone *The Record*, Charles Bury, n'a jamais gueulé pour qu'on lui prête attention. Sa pertinence a toujours été sa caisse de résonance.

Raison pour laquelle d'ailleurs son mince filet de voix d'homme atteint d'un cancer irrémédiable a voyagé hier *coast to coast*. Dans les deux langues officielles du pays.

Quand allez-vous normaliser les pratiques sur l'usage de la marijuana à des fins médicales dans les hôpitaux, a-t-il soulevé comme question d'intérêt national.

Cette fois par contre, il n'a pas attendu avec son calepin de notes la réponse d'un porte-parole officiel. Il a dicté la sienne en montrant depuis sa chambre de mourant les graines de pot qu'il s'était légalement procurées de même que le vaporisateur

qu'il utilise pour inhaler sa prescription de calmant.

Il était comme ça, Charlie, du temps qu'il parcourait la région comme journaliste. Pendant que notre attention était ailleurs, il soulevait les pierres d'un ruisseau reculé et sous l'une d'elles il trouvait une histoire dont tout le monde se mettait soudainement à parler. Parce qu'elle collait à la réalité du vrai monde.

Notre regard était tourné vers le Colorado depuis le premier janvier. Regardez donc, ces Américains qu'on nous décrivait comme des puritains et de fervents disciples de Dieu. Ils sont rendus qu'ils s'allument un joint comme on débouche ici une bouteille de vin.

En curieux, nous avons voulu savoir qui a droit de cultiver et de commercer au Colorado, de s'emparer du marché qui est le pain

et le beurre des groupes criminalisés. En essayant d'imaginer ce qu'une telle libéralisation aurait comme effet au Canada.

Avec le peu de force qui lui reste, Charles a signé son dernier papier. Cessez de renifler les vapeurs diluées des voisins et revenez dans nos Cantons. Venez prendre une puff de lucidité avec moi.

C'est vrai que la marijuana calme...

Elle rend aussi un peu fou. Comme dans euphorie et fou rire.

Savez-vous quelle tribune a choisie l'honorable ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, pour annoncer l'été dernier l'assouplissement des règles pour la consommation de la marijuana (Ottawa utilise la variante « marihuana ») à des fins thérapeutiques? Elle était dans une caserne du Service d'incendie d'Ottawa.

Hilarant, non? Pour étirer votre buzz, allez sur le site de Santé Canada et vous trouverez des photos qui montrent la ministre célébrant la bonne nouvelle entourée de sapeurs en uniforme.

C'eut été un peu plus d'occasion de retrouver des

médecins en sarrau autour de la ministre, mais leurs associations professionnelles refusaient le rôle de pompier ou de premier répondant.

« Notre recommandation est de procéder par déclaration plutôt que par prescription », a allégué le Collègue des médecins de famille du Canada en s'inquiétant d'aspects éthiques et légaux.

La nuance est la suivante : une « déclaration » ne serait qu'une certification auprès du législateur fédéral à l'effet qu'un patient remplit les conditions pour avoir accès à du cannabis aux fins reconvenues alors qu'une « prescription » est une forme d'endossement de l'efficacité démontrée d'un médicament homologué. Ce n'est toujours pas le cas pour la marijuana.

Le *Règlement sur l'accès à la marihuana à des fins médicales* stipule qu'il doit notamment être mentionné dans la demande d'un requérant « qu'il sait que les avantages et les risques de cet usage ne sont pas parfaitement compris et peuvent présenter des risques non prévus qu'il accepte ».

Charles n'était pas dans le camp de celles et ceux qui restaient à convaincre. Il a été ouvertement militant

d'une consommation légale.

Pris au dépourvu, le CHUS tolère la médication prescrite par un médecin à M. Bury; le ministre québécois de la Santé, Réjean Hébert, annonce une réflexion qui, étonnamment, n'avait pas été engagée même si l'effet boomerang était connu (le nombre de personnes autorisées à se soigner ainsi est passée de 500 à 30 000 au pays entre 2001 et 2013); le Collège des médecins du Québec n'a pas encore statué non plus mais compte le faire bientôt.

Ça prenait ce sacré Charles pour nous allumer sur ces réalités à travers la sienne, réalité qu'il ne peut fuir et à laquelle il fait face avec une inspirante sérénité.

L'expression, une fois de plus, de son discernement et de son immense talent de vulgarisateur pour nous annoncer le changement se profilant à l'horizon.

Le courage de dire, mais avec toujours la même humilité. Celle de ne pas croire que même en argumentant ainsi avec aplomb, le changement allait devancer la livraison du journal le lendemain.

Du Charles Bury tout craché!

## Un week-end de pluie intense en Estrie

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Environnement Canada revoit à la hausse la quantité de pluie pour demain, anticipée en début de semaine à moins de 10 mm et qui s'annonce maintenant « au moins du double ».

« C'est une vingtaine de mm de pluie qui tomberont samedi, variant un peu d'un secteur à l'autre de l'Estrie », confirme le météorologue André Cantin.

Mais l'Estrie a « la chance par rapport à d'autres régions du Québec », dont les Laurentides,

la Mauricie et les alentours de la Vieille capitale notamment, de s'en tirer à bon compte. Sur ces régions, comme au pied des Laurentides et au nord du fleuve Saint-Laurent, M. Cantin parle « d'une quarantaine de mm, possiblement même 50 mm et plus ».

« En Estrie, en raison des vents du sud qui souffleront en altitude et qui amèneront une température à près de 10°C, ce sera moins propice aux fortes précipitations. Néanmoins, une vingtaine de mm ce n'est pas à négliger », a rajouté M. Cantin, surtout en plein cœur de l'hiver.

L'épisode de pluie se terminera en milieu de nuit de samedi à dimanche, alors que le mercure chutera sous le point de congélation et le matin ce sera autour de moins deux, avec une faible neige laissant une trace. Puis le météorologue prévoit un autre redoux lundi, avec de 2 à 4 mm de pluie. « Ensuite, on doit revenir dans les températures normales pour la saison », a-t-il également convenu, sans se prononcer sur la suite des choses et d'autres sautes d'humeur toujours possibles de Dame nature.



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

La région de l'Estrie devrait recevoir jusqu'à 20 mm de pluie au cours de la journée de samedi.

### LA TRIBUNE

**ADRESSE**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

**RÉDACTION:** 819 564-5454  
redaction@latribune.qc.ca /  
télé. 819 564-8098

**PUBLICITÉ:** 819 564-5450 /  
télé. 819 564-5482

**ANNONCES CLASSÉES:**  
819 564-2222  
télé. 819 564-5482

**ABONNEMENTS:** 819 564-5466  
1 800 567-6955

latribune.ca

### SOMMAIRE

Annonces classées	18 à 22
Arts et spectacles	13 à 15
Décès	22 à 24
Économie	17
Horoscope	20
Loterie	8
Monde	16
Mots croisés	20
Opinions	10
Sports	25 à 31

### MÉTÉO

Eveline, 7 ans  
École LaRocque



AUJOURD'HUI

ENNUAGEMENT  
ET AVERSES  
DE NEIGE



MAX.: -2° MIN.: -5°

Lever du soleil: 7 h 26  
Coucher du soleil: 16 h 25

SAMEDI

pluie ou neige, max.: 10° min.: -2°

DIMANCHE

pluie ou neige, max.: 0° min.: -2°

Une nouvelle  
à nous  
communiquer...

819 564-5454

LE CLIN D'OEIL DE  
STÉPHANE LAPORTE

Mesure de précaution extrême:  
durant les Olympiques,  
Sotchi s'écrira sans T comme  
dans Terrorisme.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



CONSOMMATION DE MARIJUANA EN MILIEU HOSPITALIER

# Le ministre Hébert envisage une approche nationale



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Le patient du CHUS Charles Bury a lancé un débat de société en consommant de son lit d'hôpital de la marijuana pour des fins médicales.

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke est le premier établissement de santé à faire face à cette situation. Actuellement, elle est tolérée. Est-ce qu'il faudra l'encadrer? Je pense qu'on va suivre de façon très attentive comment le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et la direction du CHUS gèrera cette nouvelle réalité pour voir s'il y a lieu d'avoir une approche nationale. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas réfléchi à la question, mais les événements des derniers jours nous poussent à le faire. »

« Je crois qu'il faut, surtout en soins palliatifs, être à l'écoute du patient. Je regarde toujours ça sous l'angle du patient d'abord. Il faut répondre aux besoins du patient. »

C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, en marge d'une conférence de presse organisée dans le cadre de sa tournée en Outaouais. Il réagissait alors à un reportage de *La Tribune* concernant un patient en soins palliatifs, Charles Bury, qui consomme

dans sa chambre d'hôpital, sur prescription de son médecin, de la marijuana à l'aide d'un vaporisateur.

Le ministre a précisé que pour le moment, cette situation relève de la gestion interne des hôpitaux, comme toutes les autres médicaments ou interventions thérapeutiques.

Sans prendre position officiellement, le ministre Hébert ne semble pas s'opposer d'emblée à la consommation de marijuana dans les hôpitaux. « Je crois qu'il faut, surtout en soins palliatifs, être à l'écoute du patient. Je regarde toujours ça sous l'angle du patient d'abord. Il faut répondre aux besoins du patient », a-t-il déclaré au cours de la même conversation.

Le ministre Hébert n'était pas disponible pour répondre aux autres questions de *La Tribune*. Notamment à savoir si le gouvernement du Québec serait enclin à implanter un projet pilote au CHUS, inspiré de l'État de New York qui annonçait mercredi qu'un nouveau programme permettrait à 20 hôpitaux de prescrire de la marijuana.

De son côté, le Collège des médecins du Québec préfère ne pas commenter le cas spécifique de Charles Bury, mais confirme que le débat de société est ouvert. « C'est une porte nouvelle qui s'ouvre », explique le président-directeur général de l'organisme, Charles Bernard.

« Les centres hospitaliers établissent de façon autonome la liste des produits autorisés pour prescription par les médecins. Et dans ce sens, nous n'avons aucune autorité sur la gestion des

hôpitaux », relate M. Bernard ajoutant que la légalisation de la marijuana pour fin médicale par le gouvernement fédéral a poussé le Collège des médecins à réfléchir aux balises entourant cette nouvelle réalité. « Depuis l'été, on se penche sur la question de la consommation de cannabis pour fins thérapeutiques, pas spécifiquement dans les hôpitaux, et nous aurons des recommandations à présenter au mois de février ou mars prochain », conclut M. Bernard, précisant que le Collège des médecins n'a pas non plus l'autorité pour faire des reproches au médecin qui a prescrit la marijuana à un patient hospitalisé. À moins qu'une plainte soit déposée, ce qui n'est pas le cas.

Le comité des usagers du CHUS n'a jamais reçu de demande de patients souhaitant consommer du cannabis. « J'ai été le premier surpris de voir que cette nouvelle réalité existait au CHUS. Nous n'avons jamais eu de demande semblable par le passé, mais il sera intéressant de se pencher sur la question. C'est avec plaisir que nous travaillerons en partenariat avec la direction du CHUS et entamerons une réflexion en ce sens », a déclaré le président du comité des usagers, Denis Marceau.

Concernant le Dr Carl Bromwich, qui a prescrit la marijuana à son patient en soins palliatifs, la direction du CHUS confirme qu'il n'est pas question de sanction, ni de réprimande ni de reproche à son égard. « Le Dr Bromwich a bien collaboré avec nous », ajoute Sylvie Vallières, porte-parole du CHUS.

DOMMAGES CAUSÉS PAR LE VERGLAS

## Les polices d'assurances ne couvrent pas tous les dégâts

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alors qu'il faudra encore « plusieurs mois » avant de connaître le montant des dommages causés par la crise du verglas de la période de Noël en Estrie, de nombreux assurés risquent d'avoir toute une surprise puisque des pertes à leur propriété, comme celles résultant de l'éclatement de conduites d'eau en l'absence de chauffage, ne sont pas couvertes.

« Une police d'assurance, ce n'est pas un contrat d'entretien de maison. Si, en raison des pannes de courant provenant du verglas, les propriétaires ont négligé leurs obligations,

ce n'est pas couvert. Par exemple, en période de chauffage à l'hiver, il y a obligation de vider et fermer l'eau, mettre de l'antigel dans les conduits et les toilettes, bref faire diligence pour éviter des dégâts prévisibles par temps froid et absence prolongée de courant », résume Julie Bellavance, porte-parole du Bureau d'assurance du Canada (BAC).

Mais alors, si le propriétaire était à l'extérieur, pour vacances ou autre raison valable? « Ça ne change rien. Un propriétaire a l'obligation de s'assurer qu'il y aura surveillance et vérification à l'intérieur en son absence, en confiant les clés à un voisin, à un parent ou à autre responsable », répond Mme Bellemare.

En fait, ce qui est couvert ce sont les dommages subits et accidentels; ce qu'il résulte directement de l'événement et les frais de subsistance qu'il faut assumer, comme de l'hébergement, car la résidence n'était pas habitable. « C'est comme le bris à une toiture de résidence, remise ou autre dépendance de la propriété avec la chute d'un arbre causée par la tempête », soumet cette porte-parole du BAC. Mais encore là, elle met des bémols avec l'effondrement d'un toit sous le poids de la glace causée par le verglas. « Si la toiture était due pour être changée en raison de sa dégradation et de son usure normale et que cela n'a pas



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIEUNDEAU

été fait avant l'événement, ça risque de poser de sérieux problèmes et une contestation du dédommagement. C'est comme dans un sous-sol où l'eau s'est infiltrée par des fissures qui n'avaient pas été réparées et qui cause de la moisissure : ce n'est pas couvert », donne encore comme exemple Julie Bellemare.

De façon générale, dit-elle, les propriétaires doivent toujours garder en tête qu'il leur incombe de maintenir leur immeuble en bon état, sinon ils vont avoir des surprises advenant des dommages dus à la nature. « Une police d'assurance, ce n'est pas un contrat d'entretien de maison », a-t-elle répété.

MOISSURES À L'ÉCOLE SAINT-LUC DE BARNSTON

# Des parents encouragés, mais pas convaincus

MARYSE CARBONNEAU  
mcarbonneau@latribune.qc.ca

**COATICOOK** — L'inspection du bâtiment de l'école Saint-Luc réalisé en décembre dernier a confirmé la présence de moisissures sur certains murs et sous le plancher de la classe de maternelle. Des traces circonscrites ont aussi été détectées dans une douzaine d'endroits, principalement dans des tuiles de plafond, des sections de murs, ainsi que sur des poutres de l'entretoit.

« Nous avons eu la chance que des entrepreneurs acceptent de travailler durant les Fêtes et les travaux correctifs seront terminés au plus tard à la fin du mois de janvier », a confirmé le directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, Bernard Lacroix, devant une trentaine de parents venus assister à la rencontre d'information d'hier soir. « Nous avons aussi fait appel à une entreprise de nettoyage pour faire le grand ménage de l'école, le matériel utilisé par les élèves a été désinfecté et celui qui ne pouvait être désinfecté a été jeté, comme le carton, le papier et les craies de cire », a ajouté M. Lacroix.

Des problèmes d'infiltration d'eau et de moisissures avaient été identifiés à l'automne dernier dans le local du service de garde, lesquels avaient nécessité la relocalisation des enfants pendant la période des



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

**Le directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, Bernard Lacroix, s'est adressé hier soir à une trentaine de parents dont les enfants fréquentent l'école Saint-Luc, dans le secteur Barnston à Coaticook.**

travaux. Cette révélation avait du même coup sonné l'alerte auprès des parents, plus particulièrement ceux dont les enfants présentent des symptômes récurrents ou persistants de maladie. Or, bien que nombre de parents reconnaissent les efforts déployés par la CSHC et la Direction de la santé publique afin d'apporter le plus

rapidement possible les correctifs nécessaires, plusieurs d'entre eux étaient loin d'être convaincus des résultats.

« Mon enfant a été en parfaite santé durant les 19 jours du congé des Fêtes et dès la première journée d'école, il revient à la maison avec un mal de tête », déclare une jeune mère de famille. Le

débat sur les tests de la qualité de l'air revendiqués par les parents lors de la rencontre du 18 décembre dernier a d'ailleurs rapidement repris le dessus des discussions, et ce, même si ces tests sont inscrits à l'agenda. Or, ils ne seront réalisés qu'une fois les travaux terminés et afin de valider que la situation a été rétablie. Mais

pour l'instant, on s'inquiète. « Est-ce qu'il faut que j'envoie mon enfant à l'école avec masque? On tue nos enfants en les envoyant à l'école! » a lancé Donald Vaillancourt. « Tout ce que les parents veulent savoir, c'est si l'air est nocif pour les enfants. Ils veulent qu'on les rassure », a résumé un père de famille dont le bambin ne présente quant à lui aucun symptôme.

« En arrivant, j'étais sûre que les travaux réalisés avaient réglé les problèmes, mais avec ce que j'entends ce soir, je le suis moins », a confié Dre Linda Pinsonneault, médecin-conseil à la Direction de la santé publique. Par ailleurs, la directrice de santé publique Estrie, Dre Mélissa Généreux, a tenu à se montrer rassurante. « Est-ce que, à court terme, c'est dangereux pour les enfants et irréversible, je ne le crois pas. » Toutes deux ont d'ailleurs invité les parents dont les enfants présentent des symptômes aigus à les mettre en contact avec leur médecin, ce qui a eu l'effet de rassurer certains parents. Entre temps, une enquête de santé sera effectuée dès le 27 janvier auprès de tous les élèves et tous les membres du personnel afin de s'assurer que les problèmes ont été réglés à la source et, le cas échéant, mettre en place de nouvelles mesures. Les résultats devraient être connus au cours du mois de février.

## Incendie chez Crémanimo

RENE-CHARLES QUIRION  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Un incendie a interrompu hier les activités de l'entreprise Crémanimo à Sherbrooke.

C'est une défectuosité à la base du four servant à incinérer les animaux qui est à l'origine du feu de l'entreprise de la rue Brodeur dans le parc industriel de Sherbrooke.

« Ce sont des graisses à la base du four qui ont pris feu. L'incendie s'est par la suite propagé aux matières combustibles situées à proximité du four », explique le chef aux opérations du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (SPIS), Daniel Gingras.

Le feu a eu le temps de s'attaquer à l'équipement ainsi qu'au toit et à un mur extérieur de la bâtisse. Les dommages s'élèvent à plus de 100 000 \$ selon les premières estimations du SPIS.

Crémanimo se spécialise dans l'incinération des animaux de compagnie pour les particuliers ou pour les vétérinaires. Le marché de Crémanimo dépasse les frontières de l'Estrie.

Vers 10 h, une épaisse fumée noire a déclenché le système d'alarme de l'entreprise.

Le visage noirci par la fumée,



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

**Une employée chez Crémanimo Claudette Pinard.**

Claudette Pinard qui se trouvait dans les bureaux de l'entreprise est sortie juste à temps.

« Ça sentait la fumée dans les bureaux. Je suis rapidement sortie, mais tout était noir », témoigne cette employée.

Rémi Nadeau qui travaillait dans le secteur des fours d'incinération d'animaux est aussi sorti rapidement.

« Tout s'est passé très vite. Il faisait noir et il y avait une épaisse fumée. Je ne voyais rien. J'ai ouvert la porte de garage pour sortir dehors », mentionne M. Nadeau.

Le copropriétaire de l'entreprise est soulagé à l'idée que personne n'a été blessé lors de



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

**Le copropriétaire de l'entreprise Crémanimo, Serge Morin.**

cet incendie.

« Nous étions six personnes à l'intérieur. Le feu a commencé dans le secteur d'un four. Nous attendons les détails de l'enquête des pompiers », indique Serge Morin.

Le contrôleur de l'entreprise voisine GNR Corbus Patrice Lebrun explique que ses employés ont dû aussi être évacués.

« Nous avons environ 25 employés dans nos bureaux. Lorsque nous avons entendu l'alarme, nous sommes sortis à l'extérieur. C'est à ce moment que nous avons vu l'épaisse fumée noire », explique M. Lebrun.



IMACOM, RENÉ MARQUIS

**Un incendie a interrompu les activités de l'entreprise Crémanimo à Sherbrooke hier.**

Une vingtaine de pompiers sont intervenus sur les lieux de cet incendie qui s'est déclaré au 4074 de la rue Brodeur à Sherbrooke. Les pompiers ont rapidement coupé l'alimentation en gaz naturel aux fours.

« Nous avons déclenché une deuxième alarme de manière préventive. Lors de températures très froides, il est préférable

de déployer davantage de pompiers. Les boyaux peuvent geler. Les appareils de protection peuvent aussi s'embuer avec les différences de températures, ce qui allonge le temps d'intervention. C'est entre autres pour ces raisons que nous prévoyons davantage de personnel », indique le chef aux opérations du SPIS, Daniel Gingras.

MOBILISATION DES ÉLUS EN FAVEUR DE L'AÉROPORT

# La lettre à la ministre Raitt n'a pas encore été mise à la poste

CLAUDE PLANTE

claude.plante@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — La ministre des Transports Lisa Raitt n'a pas encore lu la lettre que 14 représentants de municipalités de la région lui ont écrite au sujet de la désignation pour l'aéroport de Sherbrooke pour la simple raison qu'elle n'est pas encore partie pour Ottawa.

La météo ne permettait pas le 11 décembre dernier que tous les signataires puissent être de la conférence de presse annonçant ce mouvement concerté en faveur du changement de statut de l'aéroport régional.

On a donc dû prendre des mesures pour obtenir leur signature à apposer au bas de la lettre, explique Olivier Dickson, attaché politique au cabinet de la mairie de Sherbrooke.

« Pour ce genre de document officiel, nous préférons avoir la vraie signature de la personne. Comme il y a eu la période des Fêtes et comme ce n'est pas toutes les personnes qui nous

manquaient qui demeurent près de Sherbrooke, ça a pris un certain temps avant d'avoir toutes les signatures », explique M. Dickson.

« Il nous reste que quelques signatures à obtenir. La lettre va partir dans les prochains jours. »

Le 11 décembre dernier, les représentants de 13 municipalités de la région ont joint leur voix à celle du maire de Sherbrooke Bernard Sévigny pour réclamer à nouveau une désignation pour l'aéroport de Sherbrooke. Lors de la conférence de presse, il avait été spécifié qu'une nouvelle lettre réclamant ce changement allait être acheminée à la ministre Raitt.

Rappelons que la désignation attendue permettrait un contrôle des bagages et des passagers directement à Sherbrooke, ce qui permettrait d'atterrir en zone sécurisée à Montréal et d'y éviter de nouveaux contrôles de sécurité.

Par exemple, la mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy Laroche n'avait pu être de



ARCHIVES LA TRIBUNE

La lettre endossée par 14 représentants de municipalités de la région qui réclament la désignation de l'aéroport de Sherbrooke n'a pas encore été acheminée à la ministre des Transports Lisa Raitt.

la conférence de presse du 11 décembre. On a dû entreprendre des démarches pour lui faire signer de sa main le document.

« Toutes ces démarches ont pris un certain temps, fait remarquer l'attaché politique du maire Sévigny. « C'est pour cela que la lettre n'est pas encore partie. Mais nous savons que les gens du bureau de Mme Raitt sont au courant de nos démarches. »

« Il y a eu aussi avant la lettre de M. Sévigny parue dans le *Globe and Mail*. Ils l'ont certainement vue. »

Olivier Dickson ajoute que malgré tout, le dossier n'a pas avancé d'un centimètre par rapport à la réponse obtenue en juin dernier du fédéral concernant la nouvelle désignation de l'Aéroport de Sherbrooke.

Du côté de la Chambre de commerce de Sherbrooke, le dossier n'a pas évolué non plus en raison de la période des Fêtes, mais on est en train de préparer d'autres activités de mobilisation régionale.

## Arrestations pour trafic de stupéfiants à Coaticook

**SHERBROOKE** — Des résidents de Coaticook ont défilé devant le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec hier au palais de justice de Sherbrooke pour deux affaires en lien avec le trafic de stupéfiants.

Une courte enquête de la Sûreté du Québec a permis de mettre la main au collet de deux jeunes hommes dans la vingtaine qui faisaient le trafic de stupéfiants dans un logement situé près des deux écoles secondaires et d'une école primaire de Coaticook.

Vers 18 h, les policiers sont débarqués dans un logement de la rue Saint-Paul Est à Coaticook. Sur place, ils ont saisi 4,5 kg de cannabis, 600 grammes d'huile de cannabis, 120 grammes de

résine de cannabis, 400 grammes de champignons magiques et plus de 600 \$ en argent.

Alexandre Lessard-Lanctôt, 23 ans, a été accusé de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

« Ce point de vente était situé près des écoles. Nous ne pouvons cependant pas donner de détail sur le type de clientèle qui fréquentait cet endroit. C'est une information du public qui nous a permis de procéder à cette perquisition », explique la porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Aurélie Guindon.

Plus tard en soirée mercredi, les policiers de la SQ de la MRC de Coaticook ont été appelés à intervenir dans un appartement

de la rue Martin à la suite d'une altercation.

Les policiers y ont remarqué la présence de trois boutures de cannabis dans le logement. En poussant l'enquête plus loin, les policiers ont découvert 140 grammes de cannabis, huit grammes de résine de cannabis ainsi que du matériel servant à la production.

Les trois personnes présentes dans le logement ont été arrêtées. Des accusations ont été portées contre Vicky Cyr, 19 ans, et un homme de 42 ans, Nil Roy.

Le procureur aux poursuites criminelles M<sup>e</sup> Claude Robitaille s'est opposé à la remise en liberté des trois personnes accusées dans ces deux dossiers.

— René-Charles Quirion

## La date du procès de Derek Carrier sera fixé le 30 janvier

**SHERBROOKE** — Accusé de 126 vols dans les résidences, Derek Carrier devrait connaître le 30 janvier prochain le moment de son procès.

Le dossier de l'individu qui aurait sévi à Sherbrooke et Thetford Mines revenait hier devant le tribunal au palais de justice de Sherbrooke. Derek Carrier est accusé d'avoir commis 51 vols à Sherbrooke ainsi que 77 à Thetford Mines.

Il demeure détenu en attendant la suite des procédures dans son dossier. Le voleur allégué aurait commis les vols à Thetford Mines entre

octobre 2012 et août 2013. C'est lors des deux mois suivants qu'il aurait commis les crimes sur le territoire de Sherbrooke.

Son avocat M<sup>e</sup> Benoit Gagnon a demandé que de la preuve supplémentaire lui soit acheminée avant de pouvoir faire avancer le dossier.

D'ici le retour du dossier devant le tribunal, une rencontre doit se dérouler entre l'avocat de la défense et le procureur aux poursuites criminelles M<sup>e</sup> Andy Drouin.

— René-Charles Quirion



Les comédiens  
du film **GABRIELLE** répondent  
à toutes les questions!



**DIS-MOI TOUT**  
Ce soir 18 h 30

Avec France Beaudoin

Invités : Gabrielle Marion-Rivard, Mélissa Désormeaux-Poulin  
et Alexandre Landry



Télé-Québec  
L'AUTRE TÉLÉ

3400124



HAUSSE DES TARIFS ET  
LIBRE ACCÈS AUX ÉTUDIANTS DE L'UDES

## Un faux débat, dit le président de la STS

JACYNTHE NADEAU

jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Le président de la Société de transport de Sherbrooke estime que c'est un faux débat d'associer les hausses annuelles de tarif du transport en commun et l'entente de libre accès dont bénéficient les étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Dans les faits, précise Bruno Vachon, la STS a conclu une entente avec l'UdeS qui lui a rapporté près de 1,8 million \$ en 2013 et c'est l'institution d'enseignement qui décide de la contribution de ses étudiants.

Quand cette entente est entrée en vigueur en 2004, les étudiants pouvaient d'ailleurs prendre l'autobus gratuitement. Depuis 2010, l'Université a reflé une partie de la facture à sa clientèle, à hauteur de 29,05 \$ à la dernière session pour chaque étudiant inscrit, qu'il prenne ou non l'autobus.

De plus, la contribution de l'UdeS est indexée chaque année : elle est ainsi passée de 800 000 \$ il y a 10 ans, à 1,6 million \$ en 2010, à 1 787 000 \$ en 2013.

Des ententes semblables sont en vigueur au Cégep de Sherbrooke et au Séminaire de Sherbrooke; elles ont rapporté respectivement 679 000 \$ et 36 600 \$ à la STS en 2013, pour un total de 2,5 millions \$ dans son budget en provenance des institutions d'enseignement de la ville.

Difficile par contre de savoir combien de ces étudiants utilisent réellement le transport en commun. La directrice générale de la STS Huguette Dallaire a avancé en décembre que 60 % de l'achalandage est lié aux étudiants qui bénéficient des ententes. Bruno Vachon précise qu'on pourra connaître le nombre exact d'usagers étudiants quand les autobus seront dotés de bornes de paiement électronique.

À un mois de l'entrée en vigueur de la hausse des tarifs de la STS, la coordonnatrice du Regroupement des usagers du transport adapté du Sherbrooke métropolitain (RUTASM), France Croteau, décriait dans nos pages la semaine dernière que les tarifs étudiants pénalisaient les autres clientèles du transport en commun.

Interpellant le nouveau président de la STS, elle soulevait aussi sur le fait que les gens de 65 ans et plus paient plus cher leur passe mensuelle que dans d'autres villes de la province et proposait d'aider les plus démunis en réduisant de moitié le prix des jetons.

À partir du 1<sup>er</sup> février, les tarifs de la STS seront en hausse de l'ordre de 2,4 %. Le prix du laissez-passez



IMACOM, JESSICA GARNEAU

**Bruno Vachon**

mensuel par exemple passera de 67,75 à 69,50 \$ et celui du laissez-passez mensuel réduit de 52,25 à 53,50 \$.

Comme président de la STS arrivé en poste en décembre, Bruno Vachon ne peut évidemment rien contre ces hausses, ni contre les ententes de service conclues avec les institutions d'enseignement.

Il promet toutefois d'examiner sérieusement les services, la desserte et l'état de la situation au cours des prochains mois, à la lumière de la croissance de la ville et des exigences des usagers.

« Je ne suis pas en train de dire que ce qui est en place n'est pas correct. Les ententes ont été prises avant mon arrivée et par des gens qui avaient une très bonne connaissance du dossier. Je vais prendre connaissance de la situation et après ça, je serai redevable des orientations qui seront prises pour les quatre prochaines années. »

Ce sera un gros chantier, convient-il. « Mais le but n'est pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Il faut avoir le meilleur service, au meilleur coût et avec la meilleure équité possible. En gardant en tête que la ville change constamment et qu'on a de moins en moins d'argent, comme toutes les municipalités... »

Le budget total de la STS est de l'ordre de 30 millions \$, financé grosso modo à 32 % par les usagers, 46 % par la Ville et 22 % par le gouvernement. La contribution municipale est en croissance depuis dix ans.

2 WEEK END  
saldes  
D'ENTREPÔT

LIQUIDATION  
SAISONNIÈRE  
EN COURS

ÉPARGNEZ JUSQU'À  
**70%**

SUR LES PRIX D'ORIGINE, QUAND VOUS PROFITEZ DU

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE  
**DE 40%**

SUR CES ARTICLES EN LIQUIDATION: VÊTEMENTS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, CHAUSSURES, SACS À MAIN ET DESSOUS INTIMES\* POUR ACHATS FAITS AVEC LA CARTE DE CRÉDIT SERVICES FINANCIERS SEARS<sup>MC\*\*</sup>

OU RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 30% avec tout autre mode de paiement.  
Offre en vigueur jusqu'au 20 février 2014

ET, RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 25%  
SUR CES ARTICLES EN LIQUIDATION: LITERIE ET LINGE DE SALLE DE BAINS ET AUTRES POUR ACHATS FAITS AVEC LA CARTE DE CRÉDIT SERVICES FINANCIERS SEARS<sup>MC\*\*</sup>

OU RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 15% avec tout autre mode de paiement.  
Offre en vigueur jusqu'au 23 janvier 2014

\*Exclusions: jouets, produits pour tout-petits, bijoux, montres, fragrances et produits de beauté. Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks.  
\*\*Sur approbation de votre crédit.

OFFRES EN VIGUEUR COMME INDIQUÉ CI-DESSUS

NE011G214 © 2014. Sears Canada Inc.

**Sears**<sup>\*</sup>  
PROFITEZ DE CHAQUE JOURNÉE.

## La CAQ craint une nouvelle taxe sur l'essence

QUÉBEC — Les automobilistes se verront refile la facture pour le financement du transport en commun, redoute la Coalition avenir Québec (CAQ).

En point de presse, hier, le député Eric Caire a exigé du ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, qu'il exclut toute nouvelle hausse de la taxe sur l'essence dans sa politique de mobilité durable.

Le report, peu avant les Fêtes, du dépôt de cette nouvelle politique attendue depuis deux ans n'augure rien de bon, selon le député de La Peltrie.

A son avis, le gouvernement Marois s'apprête à réduire sa participation financière dans le transport collectif pour refile la facture aux automobilistes.

M. Caire se méfie du ministre Gaudreault à qui il impute un préjugé défavorable envers l'automobile. Il rappelle aussi que le ministre a évoqué, le printemps dernier, la possibilité d'une taxe supplémentaire sur l'essence dans le cadre de la future entente Québec-municipalités.

Les signaux envoyés par M. Gaudreault font craindre un scénario «apocalyptique» pour les contribuables déjà surtaxés, a soutenu le député caquiste.

«Quand Sylvain Gaudreault nous dit: «Je reporte la politique pour des raisons de contexte budgétaire», s'il y a quelqu'un qui pense que c'est parce qu'il veut annoncer des bonnes nouvelles, tant mieux pour lui, mais moi, je ne crois pas au Père Noël», a-t-il dit.

— La Presse Canadienne

VERS LA CRIMINALISATION DES CLIENTS DE LA PROSTITUTION

# Ottawa compte s'inspirer de l'Europe

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La criminalisation des clients devrait faire partie des modifications que proposera le gouvernement Harper aux lois sur la prostitution au Canada, affirme le ministre de la Justice, Peter MacKay.

Lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*, hier, M. MacKay a déclaré qu'il étudierait ce qui se fait ailleurs dans le monde afin de répondre à la décision de la Cour suprême du mois de décembre, qui a invalidé trois dispositions du Code criminel relatives à la prostitution.

Mais d'emblée, le politicien fédéral a manifesté son intérêt pour le modèle suédois, dont la France s'est récemment inspirée. Cette approche criminalise l'achat de services sexuels par les clients, plutôt que la sollicitation par les prostituées, comme c'est le cas au Canada pendant encore un an.

« Nous allons étudier la décision de la Cour suprême de très près et nous allons nous tourner vers la scène internationale pour étudier ce que d'autres pays ont fait. Le modèle nordique, en particulier, retient longuement l'attention », a déclaré le ministre.

« Se concentrer sur ceux qui commettent le crime, c'est-à-dire les proxénètes et les clients,



LA PRESSE CANADIENNE

Peter MacKay, ministre fédéral de la Justice

fera très certainement partie de la réponse du gouvernement du Canada », a-t-il ajouté.

Dans une décision unanime rendue quelques jours avant Noël, la Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnelles trois interdictions contenues dans le Code criminel, soit le proxénétisme, la sollicitation par les prostituées et l'exploitation d'une maison de débauche. Elle a jugé que ces règles mettaient en danger la vie et la sécurité des travailleurs du sexe.

La Cour a donné un an au gouvernement pour modifier ces règles.

Jusqu'ici, le ministre de la Justice s'était contenté d'une réaction laconique, dont une brève déclaration dans laquelle il s'était dit « préoccupé » et « déterminé à assurer la sécurité de tous les Canadiens et le bien-être de nos collectivités ».

### Protéger les gens

En entrevue, hier, M. Mackay a plutôt déclaré que « l'objectif premier est de protéger les gens. Dans la plupart des cas, ce sont des femmes vulnérables,

des jeunes femmes, qui sont prises dans ce style de vie ».

Il s'est engagé à apporter les changements nécessaires d'ici un an dans la foulée de cette décision qui « laisse un vide » et qui ne devrait pas manquer de susciter un vif débat.

« Je crois qu'on assistera à une discussion nationale très animée [...] sur la manière de réparer ce qui est maintenant un vide dans notre système de justice », a-t-il ajouté.

Le ministre s'est montré disposé à étudier la suggestion du sénateur conservateur et ancien chef de police Vern White, qui propose que le Sénat se penche sur les différents modèles en vigueur dans le monde, lors de la rentrée parlementaire à la fin du mois de janvier, afin d'aider le gouvernement à trancher la question.

« Le Sénat peut être un interlocuteur très, très utile dans cette discussion. Mais je prévois qu'il y aura plusieurs études et plusieurs participants de divers horizons, notamment chez ceux qui appliquent la loi, la communauté juridique et le monde universitaire. » (*La Presse*)

## Entente de principe entre Québec et les sages-femmes

MONTRÉAL — Alors que le ministre de la Santé, Réjean Hébert, s'est réjoui de la conclusion d'une entente de principe avec les sages-femmes du Québec, celles-ci l'accueillent avec un enthousiasme modéré - et la promesse de remonter aux barricades.

« Ça été une très longue bataille. On est très fiers de la lutte qu'on a menée, mais ce n'est pas une entente qu'on accepte avec des cris de joie », a exposé jeudi la présidente du Regroupement des sages-femmes du Québec (RSFQ), Claudia Faille.

Mais après des mois de pourparlers, un temps d'arrêt s'imposait, a-t-elle fait valoir, spécifiant que le rapport de force entre les quelque 150 sages-femmes représentées par le RSFQ et le gouvernement du Québec était pour le moins inégal.

« L'entente sera échu le 31 mars 2015, donc on prend une pause, on se prépare et on va continuer à se battre pour des conditions justes et équitables », a assuré Mme Faille en entrevue téléphonique.

L'entente de principe prévoit notamment la bonification de la compensation des sages-femmes pour les heures de garde.

« Tous les professionnels de la santé reçoivent une heure de salaire pour huit heures de garde. Les sages-femmes recevaient un dollar de l'heure, c'est-à-dire huit dollars au total », a expliqué Mme Faille.

L'entente de principe fait passer la rémunération à environ deux dollars de l'heure pour huit heures de garde, soit environ 16 dollars pour un quart de travail de garde.

Elle prévoit également une meilleure reconnaissance de la formation universitaire additionnelle - les sages-femmes certifiées sont minimalement détentrices d'un baccalauréat - ainsi qu'une amélioration du mécanisme de progression dans l'échelle salariale.

— La Presse Canadienne 3400126

3397246

Résultats des tirages du : 2014-01-09

**Lotto 6/49** 2 5 5 1 6 1 2 2

**Powerball** 2 7 10 R A Extra 8413001

**Banco** 01 05 06 20 27 28 33 34 45 49 50 51 52 54 58 63 64 65 69 70

**Triple X** 06 08 15 21 37

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe 27 JUIN 40 BALANCE

**Quintessence** 3 409 4 6542

**Lotto MAX** Ce soir, 50 MILLIONS \$ + 2 lots de 1 million \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



En studio  
un âne et  
un ouaouaron



Nutrience mondou



## LE GRAND JEU DES ANIMAUX

Ce soir 19h

Avec Pierre Hébert

Mettez vos connaissances du monde animal à l'épreuve. Un jeu qui a du panache!



Télé-Québec L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous



ÉMEUTE À VICTORIAVILLE

# Une étudiante blessée poursuit la SQ



ARCHIVES LA PRESSE

Une étudiante blessée lors de la manifestation en marge du Conseil général du Parti libéral du Québec (PLQ) à Victoriaville, en mai 2012, a intenté une poursuite pour ce qu'elle considère comme de l'«usage disproportionné» de la force par la Sûreté du Québec.

LA PRESSE CANADIENNE

**MONTREAL** — Une étudiante blessée lors de la manifestation en marge du Conseil général du Parti libéral du Québec (PLQ) à Victoriaville, en mai 2012, a intenté une poursuite pour ce qu'elle considère comme de l'« usage disproportionné » de la force par la Sûreté du Québec.

En plein Printemps érable, des étudiants et autres militants — réunis notamment sous la coupe de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics — avaient tenté de perturber le Conseil général du PLQ.

Selon la poursuite contre

la SQ, déposée mercredi, et dont a fait état jeudi le cabinet d'avocats Ménard, Martin, l'étudiante Dominique Laliberté-Martineau avait manifesté pacifiquement et était sur le point de regagner l'autobus qui devait la reconduire vers Québec lorsqu'elle fut atteinte « violemment » au visage par un projectile.

Le cabinet d'avocats soutient que Mme Laliberté-Martineau se tenait debout, à l'écart de la foule et ne représentait aucune menace pour qui que ce soit.

Il est allégué que le projectile est une balle de couleur verte et noire et correspond à une munition d'arme intermédiaire de type AR-1 utilisée par

les agents de la SQ lors de la manifestation du 4 mai 2012.

Selon ses avocats, en raison de la force de l'impact, l'étudiante a subi une fracture complexe de la mandibule gauche ainsi qu'une fracture de l'os maxillaire supérieur en plus de perdre six dents.

Il est indiqué qu'elle doit subir de « nombreux traitements invasifs et douloureux » afin de procéder à la restauration de sa dentition.

La poursuite allègue que la blessure subie par Mme Laliberté-Martineau découlait « clairement d'un usage disproportionné de la force », et que les agents ont contrevenu aux règles applicables à de telles armes.

## L'avocat de l'ex-juge Delisle tente un ultime recours

STÉPHANIE MARIN  
LA PRESSE CANADIENNE

**OTTAWA** — Convaincu que le juge à la retraite Jacques Delisle a été victime d'une grave erreur judiciaire en étant condamné pour le meurtre de son épouse, son avocat va entreprendre une ultime démarche pour le faire innocenter.

M<sup>e</sup> Jacques Larochelle entend présenter une demande de révision de son cas au ministre fédéral de la Justice, une procédure rare, prévue au Code criminel, utilisée dans les cas d'erreur judiciaire.

Le criminaliste bien connu croit son client innocent. « J'en suis absolument convaincu », a-t-il répété en entrevue à *La Presse Canadienne*, hier.

Il affirme que le système judiciaire a failli dans le cas de Jacques Delisle.

Celui-ci a été condamné en 2012 à la prison à vie pour le meurtre de son épouse, âgée de 71 ans. Selon la version de l'ex-juge de Québec, sa femme, dépressive et paralysée du côté

droit, se serait enlevé la vie à l'aide d'un revolver, retrouvé à côté de son corps inanimé.

Le procureur de la Couronne a de son côté plaidé que Jacques Delisle s'était débarrassé de sa femme pour vivre avec sa maîtresse et éviter un coûteux divorce.

Le verdict de culpabilité a été confirmé par la Cour d'appel. La Cour suprême du Canada a récemment refusé d'entendre l'appel de l'ex-juge.

M<sup>e</sup> Larochelle tente ainsi l'ultime recours auprès du ministre de la Justice, Peter MacKay.

Lorsqu'une telle demande de révision est présentée et que le ministre a des motifs raisonnables de croire qu'une erreur judiciaire a été commise, il peut ordonner un nouveau procès ou référer toute l'affaire en Cour d'appel.

M<sup>e</sup> Larochelle estime que la preuve balistique sur laquelle reposait toute cette affaire était complexe et n'a pas été analysée correctement.

Selon lui, l'analyse de la plaie causée par la balle et les

traces de poudre sur la main de la femme ne permettaient pas de conclure à un meurtre. Il veut notamment tenter de faire évaluer à nouveau toute cette preuve par une personne ou un organisme indépendant, qui retiendrait à son tour des experts indépendants et impartiaux, afin de présenter leurs conclusions au ministre MacKay pour qu'il accorde la révision du cas Delisle.

« Les propres admissions faites par les experts de la Couronne, en contre-interrogatoire et autrement, établissaient clairement — au contraire — que le meurtre était scientifiquement impossible et que le suicide était la seule solution possible », a expliqué M<sup>e</sup> Larochelle.

Et selon lui, « la faiblesse des jurés pour apprécier la preuve scientifique est notoire ». C'est pourquoi il avait requis un procès devant juge seul, ce que la Couronne a refusé, a-t-il souligné.

Selon la loi, la demande doit être présentée d'ici un an. La décision du ministre est sans appel.

1 SEMAINE SEULEMENT

Du 9 au 16 janvier

Subtile  
liquide

50%  
à 80%

Sur sa collection prêt-à-porter automne-hiver



Promenades King,  
Sherbrooke  
819 562-4153

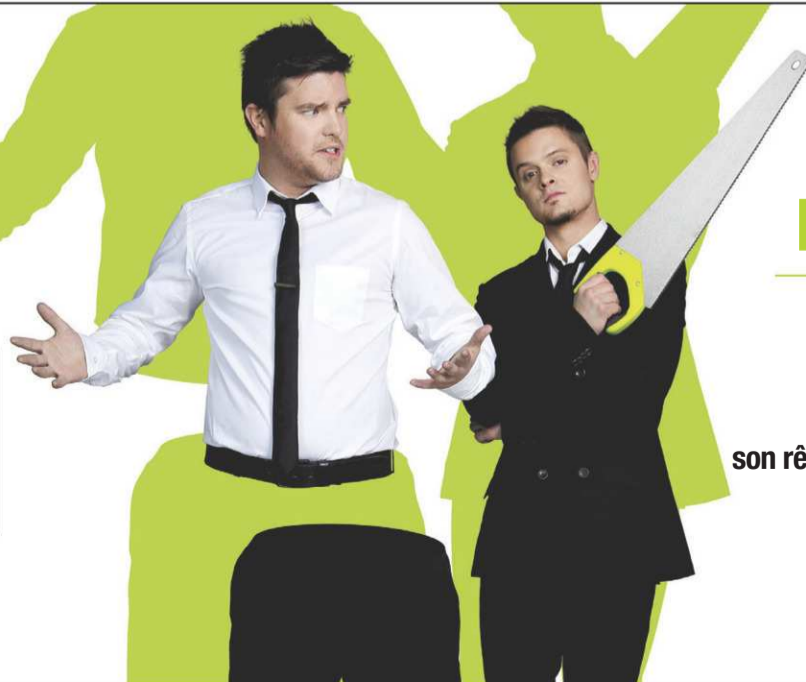
Galeries Quatre-Saisons,  
Sherbrooke  
819 565-5435

Nouveauté

Éric Salvail  
en Vin Diesel



Suivez-nous



LES GARS DES VUES

Ce soir 19h30

Avec Les Satiriques

Chaque semaine, une personnalité réalise son rêve ultime grâce aux maîtres des effets spéciaux.



Télé-Québec  
L'AUTRE TÉLÉ



**DENIS  
DUFRESNE**  
ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

## Révolution verte

L'utilisation de la marijuana à des fins médicales est légale au Canada, mais la décision d'un médecin du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) de prescrire cette substance à un patient atteint d'un cancer incurable, à la demande de ce dernier, constitue peut-être une première en milieu hospitalier et lance un débat sur l'innocuité et l'efficacité de cette substance.

Après avoir pris en charge pendant quelques années la production et la vente de marijuana à des fins médicales, Santé Canada a décidé de se retirer de cette activité et d'avoir recours à des producteurs autorisés et agréés par la Gendarmerie royale du Canada, à compter du 1er avril prochain, auprès desquels les patients devront s'approvisionner, avec l'accord de leur médecin.

Auparavant, les patients qui possédaient une autorisation de possession de marijuana séchée pouvaient s'approvisionner à leur gré et même en produire à des fins personnelles, alors que les médecins ne faisaient que confirmer le diagnostic.

Mais avec l'entrée en vigueur du Règlement sur la marijuana à des fins médicales, le gouvernement fédéral refile en quelque sorte la patate chaude aux médecins.

Ceux-ci devront en effet décider s'ils prescriront une substance non homologuée, dont les effets secondaires sont potentiellement dangereux (psychose, délire, etc.) et qui n'a pas fait l'objet d'étude complète ou de recherche concluante au plan médical.

Il est vrai que la marijuana est utilisée depuis des années par des personnes atteintes de maladies incurables, parfois dans des établissements de soins palliatifs, et qu'elles affirment que cette substance permet d'atténuer la douleur et d'adoucir leur fin de vie.

De plus, même si la marijuana actuelle est beaucoup plus puissante que le « pot » des années 70, elle est aujourd'hui consommée par des gens de tout âge et de toute condition sociale.

Mais cela n'en fait pas pour autant une substance

inoffensive ou un médicament.

Le Collège des médecins du Québec n'est pas contre son utilisation, mais estime que si la marijuana doit servir à des fins médicales, des études plus complètes doivent être réalisées.

Pourrait-on imaginer, par exemple, qu'un nouveau médicament fasse son apparition et soit prescrit sans qu'il ait fait l'objet de recherches et d'études cliniques?

Pour le président-directeur général du Collège, le Dr Charles Bernard, « le médecin devient l'arbitre et le joueur essentiel dans la dispensation de la marijuana. Or, banaliser un produit qui comporte un potentiel d'abus et de dépendance demeure questionnable ».

La question des droits et libertés des individus entre bien sûr en ligne de compte.

Car une fois informé des avantages potentiels de la marijuana à des fins thérapeutiques et des risques que cette substance comporte, le patient doit pouvoir exercer son libre arbitre, sans risquer d'ennuis avec la justice.

L'adoption du Règlement sur la marijuana à des fins médicales est une décision politique, d'un gouvernement conservateur de surcroît!, et constitue désormais le nouveau cadre de référence auquel les médecins doivent se référer.

Le Québec et le Canada ne sont pas seuls dans ce débat puisque l'usage médical de la marijuana est autorisé à divers degrés dans plusieurs États américains, tandis que le Colorado a légalisé le cannabis pour les consommateurs âgés de 21 ans et plus.

Ce règlement d'Ottawa ouvre certes une nouvelle voie, mais il place le monde de la santé devant des choix tant éthiques que médicaux qui feront probablement l'objet d'intenses débats dans les mois à venir.

Sans compter la législation pure et simple de la marijuana, une mesure à laquelle est favorable le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, et sur laquelle les Canadiens seront appelés à réfléchir lors de la prochaine campagne électorale fédérale.

## Quelque part en 2025...



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

## TRIBUNE LIBRE

### Mise au point des dirigeants de la FTQ

À titre de nouveaux dirigeants de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), nous aimerions rassurer tous ceux et celles qui sont ébranlés par les nouvelles diffusées tout au cours de l'automne, et encore aujourd'hui, sur la FTQ et son Fonds de solidarité. Nous en sommes conscients, l'image publique de la FTQ et du Fonds a été ternie.

Sans minimiser ou excuser les gestes posés par certains dirigeants de nos organisations, nous tenons à rappeler que des mesures ont été mises en place pour corriger la situation.

Les faits reprochés à certains individus remontent à 2008-2009 et, depuis cette date, aucune nouvelle assertion n'a été proférée. Soyons clairs : nous n'endosserons jamais des comportements qui méritent la réprobation. À peine rendues publiques, les diverses allégations ont aussitôt poussé les directions de la FTQ et du Fonds à réagir. Des individus ont dû quitter les postes qu'ils occupaient, des mesures d'amélioration de la gouvernance du Fonds de solidarité ont été adoptées, et la FTQ

s'est dotée d'un code d'éthique rigoureux. Ceci étant dit, si pareille situation venait à se répéter, nous n'hésiterions pas à intervenir pour faire respecter nos règles d'éthique.

Nous trouvons inadmissible de voir qu'à travers des comportements individuels répréhensibles, ce sont des institutions respectables qui sont visées. Nous croyons que l'adage selon lequel il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain est tout à fait approprié dans les circonstances.

Concernant le Fonds de solidarité, il serait bon de rappeler que le Fonds travaille avec plus de 2400 partenaires, il dessert plus de 600 000 actionnaires et il a créé ou sauvegardé quelque 160 000 bons emplois en moyenne au cours des 5 dernières années. Le Fonds bénéficie également d'un réseau de plus de 2000 responsables locaux, présents dans les milieux de travail à travers le Québec. Contrairement à plusieurs autres fonds, ses investissements ont généré chaque année des résultats positifs et cela, pour les dix derniers

semestres. Et de nombreux Québécois et Québécoises comptent sur lui pour améliorer leur sort à la retraite.

Concernant la Commission Charbonneau et la déclaration sur l'acharnement, soyons clairs, cela concernait spécifiquement le témoignage de Jocelyn Dupuis. Après deux jours, nous savions tous qu'il entretenait des liens douteux. Par ailleurs, la Commission doit poursuivre son travail et aller au fond des choses. Nous l'avons dit et le répétons, ce n'est pas à nous de dire à la commissaire comment faire son travail.

À titre de nouveaux dirigeants de la FTQ, nous nous engageons à redonner à nos membres la fierté d'être syndiqués et à convaincre les non-syndiqués des bienfaits du syndicalisme. Nous voulons également fortifier le Fonds de solidarité, un joyau économique extraordinaire pour le développement du Québec, et contribuer au bien-être collectif.

**Daniel Boyer**  
président de la FTQ  
**Serge Cadieux**  
secrétaire général

FAITS DIVERS

## Absolution inconditionnelle après avoir frappé des boîtes aux lettres

**SHERBROOKE** — Détruire des boîtes aux lettres à coups de bâton alors que l'on circule en camionnette n'est pas l'idée la plus brillante que deux jeunes hommes de Stoke ont eue l'automne dernier.

Une escapade qui a valu aux deux auteurs de se retrouver devant les tribunaux.

Le plus âgé des deux, qui venait d'avoir 18 ans au moment des gestes, n'en menait pas large hier devant le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec. Accompagné de ses parents, il a réglé ses comptes avec la justice.

« Ce n'était pas très intelligent de la part de mon client. Il voulait faire comme dans les films », a expliqué au tribunal l'avocat de la défense M<sup>e</sup> Benoit Gagnon.

Le jeune homme a enregistré un plaidoyer de culpabilité à une accusation de méfait ne dépassant pas 5000 \$.

Le procureur aux poursuites criminelles M<sup>e</sup> Andy Drouin ne s'est pas opposé au fait que l'accusé puisse bénéficier d'une absolution inconditionnelle.

Le jeune homme de 18 ans a dû cependant rembourser 150 \$ en dommages et verser un don de 100 \$ à la Fondation du centre jeunesse de l'Estrie.

L'autre jeune homme impliqué dans cette affaire était mineur au moment des faits. Il a fait l'objet d'une déjudiciarisation en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

La plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel les deux jeunes hommes ont commis leurs méfaits avait été prise en photo par des témoins. C'est de cette façon que les policiers ont pu remonter leur piste.

Aussitôt arrêtés, les deux jeunes hommes ont admis les faits reconnaissant qu'ils n'avaient pas eu l'idée du siècle...

— René-Charles Quirion

## Plusieurs sorties de route sur la 10

**SHERBROOKE** — La présence de glace noire sur l'autoroute 10 à la hauteur d'Eastman a surpris les automobilistes hier matin.

Vers 8 h, environ cinq sorties de route sont survenues simultanément dans le secteur du kilomètre 106.

« Il n'y a eu heureusement que des blessés mineurs et des dommages matériels », explique la porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Aurélie Guindon.

Les services d'urgence de plusieurs municipalités se sont joints à la Sûreté du Québec pour dégager les voies de l'autoroute et permettre de sécuriser l'autoroute. Il n'y a pas eu de fermeture de route.

« Nous demandons aux automobilistes d'adapter leur conduite. En hiver, la glace noire et les conditions routières peuvent surprendre », rappelle Aurélie Guindon de la SQ.

— René-Charles Quirion

## Un don de vie pour la FMC



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Entourée des bénévoles Thérèse Maheu et Monique Boucher ainsi que de l'infirmière Francine St-Amour, la donneuse Sabrina Blais fait partie des 450 donneurs que la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ainsi que l'ABDS espèrent accueillir au Carrefour de l'Estrie pour maintenir la réserve de sang à un niveau suffisant. La collecte de sang a débuté hier et se poursuit aujourd'hui entre 13 h 30 et 20 h, au mail central du Carrefour de l'Estrie. Étant donné que 80 000 Québécois doivent recourir à la transfusion sanguine chaque année pour recouvrer la santé, la Fondation rappelle que ce simple geste peut contribuer à sauver la vie de nombreuses personnes. Quant à ceux qui craindraient de se déplacer pour rien, la Fondation indique qu'il est possible de valider son admissibilité au don de sang auprès d'Héma-Québec en consultant le site Internet [www.hema-quebec.qc.ca](http://www.hema-quebec.qc.ca) ou par téléphone au 1 800 847-2525.

# SOLDES D'ENTREPÔT!

LIQUIDATION DE 16<sup>s</sup> MILLIONS

ÉPARGNEZ **30%** JUSQU'À **OU PLUS**

SUR CERTAINS GROS APPAREILS MÉNAGERS\* DANS LA LIMITE DES STOCKS

ÉPARGNEZ **50%**<sup>†</sup> JUSQU'À **OU PLUS** SUR LES MATELAS NON ASSORTIS

\*Économies basées sur le prix ordinaire de l'ensemble assorti. Dans la limite des stocks.

ÉPARGNEZ **60%** JUSQU'À **OU PLUS** SUR LES TAPIS ROULANTS\*

ÉPARGNEZ **25%** JUSQU'À **OU PLUS** SUR PLUS DE 500 MEUBLES\*\*

TAPIS ROULANTS ET MEUBLES: PRIX DE SOLDE EN VIGUEUR DU VENDREDI 10 AU JEUDI 16 JANVIER 2014

\*Ces offres de rabais ne peuvent être combinées à aucune autre offre de promotion. À l'exclusion des rabais nationaux, des articles dont le prix se termine par ,97, des marques Zedbed<sup>MD</sup>, Tempur-Pedic<sup>MD</sup> et iComfort<sup>MD</sup>.

\*\*R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébé et des meubles de jardin dans les grands magasins Sears.

NE011G314 © 2014. Sears Canada Inc.

**Sears**<sup>\*</sup>  
PROFITEZ DE CHAQUE JOURNÉE.

PÉNITENCIER DE DRUMMONDVILLE

# Arrêté en tentant d'introduire de la drogue

YANICK POISSON  
ypoisson@latribune.qc.ca

**DRUMMONDVILLE** — Un individu a été intercepté par des agents correctionnels de la prison de Drummondville au cours

des derniers jours, alors qu'il tentait d'y introduire une série d'objets interdits entre les murs de l'établissement.

Le 5 janvier en fin d'avant-midi, l'homme, qui devrait être formellement accusé, a tenté de

tromper la vigilance des agents avec du papier à rouler, cinq grammes de tabac, 15 grammes de haschich et 11 grammes d'héroïne. Au total, la valeur en établissement des substances et objets saisis est évaluée à 12 630 \$.

La Sûreté du Québec a été informée de la situation et mène une enquête en collaboration avec l'établissement carcéral.

La directrice adjointe d'Établissement Drummond, Édith Brouillard, a tenu à rappeler que les prisons sous la juridiction du Service correctionnel du Canada disposent d'un certain nombre d'outils pour prévenir l'introduction de drogue dans ses établissements.

« Parmi ces outils, on retrouve des détecteurs ioniques et des chiens détecteurs de drogue pour la fouille des édifices, des biens personnels, des détenus et des visiteurs », a-t-elle dit.

Service correctionnel du Canada a aussi créé, pour tous les établissements fédéraux, une ligne téléphonique d'information qui lui permet d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les activités relatives à la sécurité des établissements. Il peut s'agir d'activités liées à la consommation ou au trafic de drogue pouvant menacer la sécurité des visiteurs, des détenus ou des personnes qui travaillent dans les différents établissements.

C'est la deuxième fois en autant d'années que des individus essaient de faire entrer des stupéfiants sur le territoire de la prison de Drummondville. En mars dernier, quatre hommes originaires de la région de Trois-Rivières, dont certains venaient tout juste d'être libérés, avaient empiété dans la zone ceinturant le pénitencier avec des colis. Ils avaient également été interceptés et formellement accusés.

RÉALISATION : ALAIN CHICOINE

ICI RADIO-CANADA Têlè

SOCHII 2014 JEUX OLYMPIQUES D'HIVER RADIO-CANADA VOTRE DIFFUSEUR OLYMPIQUE OFFICIEL

## VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
<b>SRC</b>	On mange souper?	Union fait la force	Le Téléjournal 18 h		Paquet voleur / MC Gilles		C'est ma toune		1000 jours pour la planète		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Entrée principale	
<b>TVA</b>	16h55 TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Du talent à revendre		Messmer: Mystérieux / Jasmin Roy		TVA nouvelles		22h35 Denis Lévesque		ARRÊTE-...	
<b>V</b>	Atomes crochus	La guerre des clans	Tic Tac Show	Un souper parfait	L'arbitre	Rire et délire	V / L'invasion est en marche		Soirée de clowns / Alexandre Barrette		Ça va brasser!		Zéro à 1000\$	Instant Gagnant
<b>TQc</b>	1, 2, 3... Géant!	Toc toc toc	Mystérieuses Cités	Dis-moi tout	Jeu des animaux	Les gars des vues	À la di Stasio / Soupes		Deux hommes en or		Belle et Bum / Vincent Vallières, Jean-Marc Couture.		HASTA LA VIS...	
<b>CBC</b>	CBC News: Montreal		Rick Mercer Report	George S.	Coronation Street	Marketplace	Rick Mercer Report		the fifth estate / Silence of the Labs		CBC News: The National		CBC News: LN	George S.
<b>CTV-M</b>	The Dr. Oz Show		CTV News	eTalk	Big Bang Theory	Intelligence / Pilot			Grimm / Eyes of the Beholder		Blue Bloods / The Bogeyman		CTV National News	CTV News
<b>GBL-Q</b>	16h30 4 Young & R.	Property Virgins	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Bones / The Ghost in the Killer		Hawaii Five-0		Dracula / Come to Die		News Final	E.T. Canada
<b>ABC</b>	The Dr. Oz Show		ABC 22 News	ABC World News	ABC 22 News	Inside Edition	Last Man Standing	The Neighbors	Shark Tank		20/20		ABC 22 News	23h35 J. Kimmel
<b>CBS</b>	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News	CBS Evening News	Ent. Tonight	Intelligence / Pilot			Hawaii Five-0		Blue Bloods / The Bogeyman		Channel 3 News	23h35 Letterman
<b>FOX</b>	Friends	Met Your Mother	Two and Half Men	Two and Half Men	Big Bang Theory	Ent. Tonight	Bones / The Ghost in the Killer		Raising Hope	Enlisted	FOX 44 News at 10	News at 10:30	Orange Nation	Family Guy
<b>NBC</b>	First at Five	5:30 Now!	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	NBC News Special / Going for Gold		Grimm / Eyes of the Beholder		Dracula / Come to Die		News 5 Nightcast	23h35 Jay Leno
<b>PBS-P</b>	WordGirl	Wild Kratts	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		M.Lake Journal	New York NOW	Live From Lincoln Center / Richard Tucker at 100: An Opera Celebration		BBC World News		Charlie Rose	
<b>ARTV</b>	Au gré du vent		Le temps d'une paix		Comme par magie	Les grandes entrevues			C'est juste de la TV		Girls (v.f.)		23h15 Maître de l'illusion	
<b>CD</b>	Guerre en chères	24CH	Grand Rire de Québec		Testament: Héritiers / Ted Williams	Enquêtes FBI / Le prédateur de l'A-10			Enquêtes au féminin		Alliance meurtrière		Force d'impact	
<b>Cinépop</b>	16h35 LE BOUNTY (1983) Mel Gibson.		18h45 LA CITÉ DE LA	JOIE (1992) avec Om Puri, Pauline Collins, Patrick Swayze.		SANS RETOUR (1993) avec Gabriel Byrne, Dermot Mulroney, Bridget Fonda.			FRISSONS 2 (1997)	1h05				
<b>Evasion</b>	Rallye autour du monde		L'aventurier alpin		Fourchette et sac à dos / Portugal	Guide restos VOIR / Myriam LeBlanc			Gordon Ramsay: Voyage en Inde		Croisières de rêve		Rallye autour du monde	
<b>HI</b>	NCIS enquêtes spéciales / La momie		Les as de l'aviation / George Beurling		Fous des bolides	Pawn Stars cajuns			NCIS enquêtes spéciales / La momie		DERRIÈRE LES LIGNES ENNEMIES 2: L'AXE DU MAL (2006)		1h00	
<b>MMAX</b>	Sur la toile	Une fois c't'un clip	Le grand décompte MusiMax			Présentation Musimax / Pink! The Truth About Love Tour			Simplement Shania		Simplement Shania			
<b>MP</b>	Bret Michaels	Bret Michaels	Top musique		Buzz	M. Net	Décompte MusiquePlus		Musiqueplus		Bret Michaels		Bret Michaels	
<b>RDI</b>	Le Téléjournal RDI		Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages: Personnalités	Le Téléjournal		RDI en direct		Le National		Le National	RDI économie
<b>S+</b>	C.S.I.: Les experts / Échos du passé		Bones / Séisme		Rizzoli & Isles / Entreprise familiale	C.S.I.: Les experts / Au-delà de la peur			Hawaii 5-0 / Kanalua		Castle		Bones / Pour une poignée de diamants	
<b>SE</b>	17h05 SOUS SURVEILLANCE (2012) avec Nick Nolte, Robert Redford.		19h10 ÇA VA FAIRE BOOM (2012) avec Salma Hayek, Kevin James.		HISTOIRE À FAIRE PEUR (2012) Thomas Dekker.				22h40 PROJET X (2011) Thomas Mann.		0h10			
<b>TFO</b>	Sid le scientifique	Qui vient jouer?	MiniTFO	WonderChoux	MotélMonstre	MotélMonstre	Xpression graffiti	Parcours réussi	MOLOCH (1999) avec Leonid Mozgovoy, Elena Rufanova.		Artisans du changement			
<b>TV5</b>	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2		Léopard de mer, seigneur des glaces	Le graal de Serge Aviotte			L'incroyable voyage		Partir Autrement en famille		TV5 le journal	LesPouvoirs
<b>VIE</b>	Vendre ou rénover? / Sarena et Flare		Défi sucré		Pimp mon garage	Design V.I.P.	Flipping à San Diego		L'as des gâteaux	L'as des gâteaux	Bye-Bye Maison	Idées de grandeur	Propriétaire	Sauvez meubles
<b>Zeste</b>	Familles XXL / Drae		Chocolat Juliette	Beignes en folie	Boss des gâteaux	Boss des gâteaux	Le prochain boss / La guerre des sexes		Le goût / Auditions		Bouffe poker		1 ingrédient	Chef à la rescousse
<b>Ztélé</b>	Grimm / Rencontre d'un autre type		Baiser fatal / Le sacrifice de Lachlan		Réal dans rénos	Jobs de bras	Remorquage	Prêt sur gage	Trafiquants d'alcool / Braver l'interdit		Chasseurs de fantômes international		Chasseurs de fantômes	
<b>RDS</b>	Le 5 à 7		Hockey 360°		LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Capitals de Washington (D)				L'antichambre (D)		Sports 30		Lutte impact TNA	
<b>SPN</b>	UFC Knockouts	UFC Central	Sportsnet Connected		LHO Hockey / Knights de London c. Storm de Guelph (D)				Sportsnet Connected		Hockeycentral		Ski TV:FIS Freestyle	
<b>TSN</b>	Off the Record	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	SkateCan Figure Skating - Championnats Canadiens (D)			LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Oilers d'Edmonton (D)					
<b>Disney</b>	Maison de Mickey	Maison de Mickey	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Henry Calimontre	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso	La petite sirène	Les Doodlebops	Les Doodlebops	Justin rêve	Harry & dinos	Harry & dinos
<b>TTF</b>	Johnny Test	Johnny Test	Les Simpson	LEGO: Legends	Ben 10: Omniaverse	SpiderMan	Avengers: L'Équipe	Garde Batman	Les Simpson	Family Guy	American Dad	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon
<b>VRAK</b>	Les testeurs	Arrange-toi ça	VRAK la vie	L'appart du 5e / Perdre la tête					Glee / Dernière chance		Big Bang Theory	MDR	Fan Club	Le Studio

12 LA TRIBUNE - Sherbrooke vendredi 10 janvier 2014

UNIT 9

# Le prochain gros succès de CBC ?

RICHARD THERRIEN

**MONTRÉAL** — Marie, Shandy, Jeanne, le directeur Despains et l'IPL Nancy pourraient avoir leurs équivalents canadiens anglais. *Le Soleil* a appris que CBC a commandé une adaptation anglaise d'*Unité 9* à l'auteur Steve Galluccio, qui en fera l'adaptation.

On parle d'une nouvelle production avec des acteurs (surtout des actrices) anglophones, actuellement en période de développement, et qui porte le titre de travail *Unit 9*. Au mieux, si elle reçoit l'approbation du diffuseur public, la version anglaise entrerait en production en avril pour une diffusion à l'automne 2015, et serait produite chez Aetios par Fabienne Larouche, comme sa version originale. Céline Bonnier, qui joue aussi bien en anglais qu'en français, pourrait-elle y reprendre son rôle de Suzanne ?

## Pas de commentaires

La direction des dramatiques de CBC a confirmé notre information, préférant réserver ses commentaires pour plus tard. Les patrons à Toronto auraient remarqué *Unité 9* au Banff World Media Festival en Alberta, qui réunit chaque printemps l'industrie de la télévision. Le téléroman de Danielle Trottier y a reçu l'année dernière le Grand Prix des émissions francophones. Il existe aussi une version sous-titrée en anglais de la première saison. Une des directrices à la programmation, Sally Catto, serait une grande fan d'*Unité 9*.

À quoi pourrait ressembler l'univers des détenues de Lietteville dans un environnement anglophone ? Il est encore bien tôt pour le dire, mais après tout, il s'agit d'un établissement fédéral soumis aux mêmes règles que dans le reste du pays. La série pourrait aussi bien



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le réseau CBC a commandé une adaptation anglaise d'*Unité 9*, qui pourrait entrer en production en avril pour une diffusion à l'automne 2015.

être tournée à Montréal qu'à Toronto, et pourquoi pas dans les studios actuels d'*Unité 9* à Radio-Canada ? Le réalisateur Jean-Philippe Duval pourrait aussi prendre en charge ce tournage puisqu'il a déjà travaillé en anglais. Tout est sur la table.

Montréalais d'origine italienne, Steve Galluccio est bien connu dans la communauté anglophone, mais aussi francophone. On lui doit notamment la pièce *Mambo*

*italiano*, adaptée au grand écran, les scénarios des films *Comment survivre à sa mère* et *Funkytown*, de même que la série télévisée *Ciao Bella*. La traduction des 25 premiers épisodes d'*Unité 9* a été confiée à l'auteur et réalisateur Martin Barry.

## CBC en quête

Après avoir dû abandonner l'adaptation anglaise de *19-2*, qui sera finalement diffusée

sur la chaîne Bravo à partir du 29 janvier, CBC est en quête d'un gros succès en fiction pour les prochaines années. D'autant que le diffuseur a perdu la production de *Hockey Night in Canada* au profit de Rogers. La version anglaise de *19-2* a été réalisée par Louis Choquette et produite par Jocelyn Deschênes. Jared Keeso et Adrian Holmes jouent le duo principal, et quelques Québécois composent la

distribution dont Maxim Roy, Laurence Leboeuf, Catherine Bérubé et Benz Antoine. CBC explique avoir renoncé au projet parce qu'il y avait déjà un nombre suffisant d'émissions mettant le milieu policier en vedette dans sa grille horaire.

L'auteure Danielle Trottier, actuellement en Uruguay, et la productrice Fabienne Larouche ont préféré ne pas commenter. (Le Soleil)

3400136



À la soupe avec  
**Marie-Thérèse Fortin !**



## À LA DI STASIO

Ce soir 20 h

Avec Josée di Stasio

Au menu : soupe indienne de lentilles rouges, crème d'épinards, soupe à l'italienne, soupe asiatique...



Télé-Québec  
L'AUTRE TÉLÉ

## Les coachs à Sherbrooke

**SHERBROOKE** — Les quatre coachs de l'émission *La voix*, qui amorce sa deuxième saison à TVA le 19 janvier, feront une halte à l'aéroport de Sherbrooke lundi à 14 h 30 pour signer des autographes et rencontrer cinq personnes que le sort aura élues et qui auront droit à une rencontre privée avec eux. Isabelle Boulay, Louis-Jean Cormier, Eric Lapointe et Marc Dupré partiront de l'aéroport de Saint-Hubert à 7 h pour atterrir à Bagotville au Saguenay à 8 h 30, puis à l'aéroport Jean-Lesage de Québec à 11 h 30, pour finalement terminer leur tournée d'une journée chez nous.

— Steve Bergeron

**LE 40<sup>e</sup> VIEUX CLOCHER**  
Magog  
64, rue Merry N. Magog  
819 847-0470

**Marc HERVIEUX**  
samedi 11 janvier

**Emmanuel BILODEAU**  
vendredi et samedi 17-18 janvier

**François Bellefeuille**  
mercredi et jeudi 22-23 janvier

**Beatles STORY**  
samedi 25 janvier

[www.vieuxclocher.com](http://www.vieuxclocher.com)  
Belle Gueule Rouge 102.7 fm  
EstriePlus.com LA TRIBUNE

# Une brique et un « final »



**STEVE BERGERON**

SÉANCE D'ORTHOGRAPHE

[steve.bergeron@latribune.qc.ca](mailto:steve.bergeron@latribune.qc.ca)

**J'**entends souvent des journalistes de la radio et de la télévision employer l'expression « au final » plutôt que « finalement » ou « en dernier lieu ». Même récemment, un journaliste de La Tribune a utilisé « au final » dans un début de phrase. J'ai vérifié dans le Grand dictionnaire terminologique et dans le Larousse. Aucun n'autorise une telle utilisation. Serait-ce un anglicisme ou une nouvelle utilisation de cette expression non encore consignée dans les dictionnaires?

Roger Garant  
Lac-Mégantic

Attention! Ce n'est pas parce qu'un dictionnaire ne cite pas

une locution qu'elle est forcément fautive. N'oubliez pas que le *Petit Larousse* est un condensé du *Grand Larousse* et ne renferme que les expressions les plus courantes. Quant au GDT, sa mission est de nommer les objets et concepts, et non de répertorier les tournures particulières du français comme le fait le *Petit Robert*. Au final étant une locution générale et non une chose précise, elle ne figure assurément pas dans le GDT.

Votre réponse se trouvait en fait dans le *Petit Robert*, lequel mentionne expressément au final comme synonyme de finalement. Je ne saurais vous dire toutefois l'étymologie d'au final, mais il y a de fortes chances que cette locution nous soit venue de l'italien.

En effet, un finale (oui, ce

mot est bel et bien masculin) désigne le dernier morceau d'un opéra ou le dernier mouvement de toute composition de la forme sonate. Si jamais vous tombez sur un auteur qui écrit au finale, au sens propre ou au sens figuré, ne croyez pas à la faute de frappe. Mais l'orthographe finale, sans e, est la plus utilisée aujourd'hui et est acceptée par la majorité des sources.

qui est considéré comme un anglicisme. Quelque chose de final (*qui est à la fin*) peut être définitif ou dernier, mais l'inverse n'est pas vrai. Ainsi, on parlera de la dernière version ou de la version définitive d'une oeuvre (et non finale). De même, on dira d'une décision qu'elle est sans appel ou définitive, et qu'une personne vous a fait sa dernière offre.

Attention! Ce n'est pas parce qu'un dictionnaire ne cite pas une locution qu'elle est forcément fautive.

Évidemment, le féminin finale demeure tout à fait correct pour désigner la dernière épreuve d'une compétition par élimination. Contrairement aux autres dictionnaires, le GDT estime qu'il peut aussi s'employer pour le dernier morceau d'une oeuvre musicale scénique.

Attention toutefois de ne pas utiliser finale dans le sens de définitif ou de dernier, ce

### Perles de la semaine

Comme nous le rappelle un étudiant de philosophie, « Socrate a été contraint de se suicider lui-même ».

*Le stoïcisme invite l'homme à être serin.*

*Épithète fut un grand stoïcien (Épictète).*

*On considère aujourd'hui Hétéroclite comme le père de la pensée moderne (Éthéocle).*

*D'après le Mythe de la caverne, les apparences nous jettent de la poudre aux yeux d'or.*

*Zénon était un disciple des piqûres.*

Questions ou commentaires?  
[Steve.bergeron@latribune.qc.ca](mailto:Steve.bergeron@latribune.qc.ca)

**LA TRIBUNE** métropole Films Distribution

**GAGNEZ L'UN DES 50 LAISSEZ-PASSER DOUBLES POUR ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM**

DU RÉALISATEUR DE UNE SÉPARATION EN NOMINATION AUX GOLDEN GLOBES - MEILLEUR FILM EN LANGUE ÉTRANGÈRE

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE FESTIVAL DE CANNES

BÉRÉNICE BEJO  
TAHAR RAHIM ALI MOSAFFA

**LE PASSÉ**  
UN FILM DE ASGHAR FARHADI

**le mercredi 22 janvier à 19h15 à La Maison du Cinéma**  
REMPLISSEZ LE COUPON DE PARTICIPATION ET ENVOYEZ-LE À L'ADRESSE SUIVANTE:

Promotion **LE PASSÉ**  
La Maison du Cinéma 63, rue King Ouest Sherbrooke, QC J1H 1P1

NOM : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_  
TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

Le tirage des 50 laissez-passer doubles aura lieu le 16 janvier. Les gagnants recevront un laissez-passer double par la poste. L'annonce promotionnelle sera publiée le 10 et 11 janvier.

**AU CINÉMA LE 31 JANVIER** métropole  
[metropolefilms.com](http://metropolefilms.com)

**LA TRIBUNE** micro\_scope seville FILMS CHR+STAL

**GAGNEZ L'UN DES 50 LAISSEZ-PASSER DOUBLES POUR ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM**

TRIBECA FILM FESTIVAL VAL  
GAGNANT MEILLEUR NOUVEAU RÉALISATEUR FILM NARRATIF  
Karlovy Vary FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM

NOMMÉ AUX OSCARS®  
**THOMAS HADEN CHURCH** **MARC LABRÈCHE**

**WHITEWASH:**  
L'HOMME QUE J'AI TUÉ  
Un film de EMANUEL HOSS-DESMARIS

Mardi 21 janvier à 19h15 à la Maison du Cinéma (63, rue King Ouest)

Pour participer, visitez [concoursLesFilmsSeville.com](http://concoursLesFilmsSeville.com) ou postez le coupon ci-dessous :

CONCOURS «WHITEWASH : L'HOMME QUE J'AI TUÉ - LA TRIBUNE»  
455, rue St-Antoine Ouest, Bureau 300, Montréal, Québec, H2Z 1J1

NOM : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
VILLE : \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_  
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_  
Prière d'écrire lisiblement

L'annonce promotionnelle est publiée dans La Tribune les 10 et 11 janvier 2014. Le concours débute le vendredi 10 janvier 2014 et se termine le mercredi 15 janvier 2014. Le tirage au hasard aura lieu le jeudi 16 janvier 2014. Les 50 gagnants recevront leur prix par la poste. Valeur totale des prix: 1 000 \$. Règlements du concours disponibles chez Les Films Séville et sur [concoursLesFilmsSeville.com](http://concoursLesFilmsSeville.com).

**AU CINÉMA DÈS LE 24 JANVIER**  
[whitewash-lefilm.com](http://whitewash-lefilm.com)  
LesFilmsChristal

# Le spectacle de Dieudonné interdit à Nantes

ASSOCIATED PRESS

PARIS — Dieudonné n'a finalement pas pu présenter son spectacle à Nantes hier soir.

Le spectacle, qui devait lancer la tournée *Le mur* de l'humoriste français, aura donc connu un véritable parcours en montagnes russes, ayant d'abord été interdit par le préfet de Loire-Atlantique, puis autorisé par le tribunal administratif de la ville, avant d'être interdit à nouveau par le Conseil d'État, la plus haute autorité administrative en France.

L'interdiction initiale avait été prononcée après que le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, eut publié lundi une circulaire permettant aux préfets d'interdire le spectacle. Les avocats de Dieudonné s'étaient immédiatement opposés à cette interdiction.

Le ministre avait souhaité l'interdiction du spectacle afin de combattre ce qu'il a qualifié de « mécanique de la haine ».

Le Conseil d'État a interdit le spectacle deux heures seulement avant le lever prévu du rideau, malgré les indications voulant que Dieudonné soit prêt à modifier ses numéros pour y retirer les propos pouvant être jugés choquants.

Le Conseil d'État a plutôt jugé qu'on ne pouvait écarter « le risque sérieux que soient de nouveau portées de graves atteintes



ASSOCIATED PRESS

**Une Nantaise brandit le message « Valls/Khomeni non à la fatwa sur Dieudo »! et « Non au lynchage médiatique, allez au spectacle juger par vous-mêmes! » hier. Le spectacle que devait donner le controversé humoriste Dieudonné hier soir à Nantes a été finalement interdit, deux heures avant le lever de rideau.**

au respect des valeurs et principes » français.

L'historien et militant antinazi Serge Klarsfeld avait indiqué, jeudi, qu'il serait « intolérable » de permettre à Dieudonné de monter sur scène à Nantes, compte tenu du climat actuel en France, « où l'antisémitisme est

librement accepté ».

## Shoahnanas

L'ancien premier ministre de droite Alain Juppé, aujourd'hui maire de Bordeaux, s'est également rangé derrière le ministre. Il a d'ailleurs interdit le spectacle de Dieudonné prévu dans sa ville

le 26 janvier.

En tout, au moins huit villes prévues à l'itinéraire de la tournée de Dieudonné d'ici le mois de juin ont choisi d'interdire le spectacle.

Dieudonné a été reconnu coupable à plusieurs reprises d'incitation à la haine raciale et d'antisémitisme. On lui a notamment reproché sa chanson *Shoahnanas*, perçue comme étant antisémite.

La semaine dernière, une enquête a été ouverte après que Dieudonné eut fait un commentaire controversé au sujet du journaliste de France Inter Patrick Cohen. « Quand je l'entends parler, Patrick Cohen, je me dis, tu vois, les chambres à gaz... dommage », avait-il déclaré.

Il a également popularisé un geste baptisé la « quenelle »,

décrit par Manuel Valls comme un « salut nazi inversé ».

Après la diffusion de la décision du Conseil d'État, le ministre Valls a déclaré que la France était devenue plus forte, mais a ajouté que « le combat contre ce personnage nauséabond se poursuit » et que « les citoyens ne devraient pas assister à ses spectacles ».

Dieudonné, qui s'était présenté à la salle de spectacle après avoir remporté la première bataille judiciaire, n'a pas immédiatement réagi à la nouvelle. Sa page Facebook suggérait cependant à ses partisans d'éviter la confrontation et de « rentrer chez (eux) en chantant *La Marseillaise* ».

Ce que les détenteurs de billets ont finalement fait, en se dispersant dans le calme, sous le regard des policiers antiémeute.

## POUR UNE VINGTIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

# Woodstock en Beauce pourra avoir lieu

MONTRÉAL — La 20<sup>e</sup> édition du festival Woodstock en Beauce aura finalement lieu l'été prochain.

Les organisateurs ont annoncé hier que l'événement se tiendrait du 25 au 29 juin, à Saint-Ephrem-de-Beauce.

Le populaire festival a connu une période d'incertitudes financières, de sorte que les administrateurs de

l'événement avaient déclaré, en novembre dernier, qu'ils n'étaient pas certains que la 20<sup>e</sup> édition pourrait avoir lieu.

L'organisation a fait savoir par communiqué qu'au terme de négociations, Woodstock en Beauce est finalement parvenu à une entente avec ses partenaires, ce qui permettra la présentation du festival pour une 20<sup>e</sup> année

consécutives.

Elle prévient cependant que « des changements seront apportés à la formule des dernières années », dans le but de « dynamiser l'expérience Woodstock en Beauce pour les festivaliers ».

Les détails à ce sujet seront dévoilés dans les prochaines semaines.

— La Presse Canadienne

3404291

VIVRE POUR RACONTER SON HISTOIRE

MARK WAHLBERG

## LE SEUL SURVIVANT

version française de *LONE SURVIVOR*

INSPIRÉ DE VÉRITABLES ACTES DE BRAVOURE

« UN FILM PUISSANT. »  
PETER TRAVERS, *ROLLING STONE*

« INSPIRANT. »  
PETE HAMMOND, *MOVIELINE*

« LE FILM DE GUERRE LE PLUS MARQUANT DEPUIS IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN. »  
BILL SIMMONS, *GRANTLAND*

NATIONAL BOARD OF REVIEW  
UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE

LESEULSURVIVANT-LEFILM.COM

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI

2 NOMINATIONS AUX GOLDEN GLOBES®

MEILLEURE ACTRICE MERYL STREEP  
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN JULIA ROBERTS

« HILARANT. »  
RICHARD CORLISS, *TIME*

« UNE IMPRESSIONNANTE DISTRIBUTION. »  
ÉMILIE PERRAULT, 98,5 FM

## LE TEMPS D'UN ÉTÉ

VERSION FRANÇAISE QUÉBÉCOISE DE  
AUGUST: OSAGE COUNTY

DES PRODUCTEURS GEORGE CLOONEY ET GRANT HESLOV GAGNANTS AUX OSCARS®

UN FILM DE JOHN WELLS  
SCÉNARIO DE TRACY LETTS

LETEMPSDUNETE-LEFILM.CA

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI

3 NOMINATIONS AUX GOLDEN GLOBES!®  
MEILLEUR FILM • MEILLEUR ACTEUR • MEILLEURE CHANSON ORIGINALE

« LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE. »  
THE NEW YORK TIMES

« C'EST UN GRAND COEN. »  
VOIR

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR  
JOEL & ETHAN COEN

## ÊTRE LLEWYN DAVIS

VERSION FRANÇAISE DE *INSIDE LLEWYN DAVIS*

DÈS AUJOURD'HUI

metropolefilms.com

3404332

LA TRIBUNE seville

Gagnez l'un des 70 laissez-passer doubles pour assister à la première du film en 3D

DES PRODUCTEURS DE MONDE INFERNAL

MOI, FRANKENSTEIN  
VERSION FRANÇAISE DE *I, FRANKENSTEIN*

200 ANS PLUS TARD, LA LÉGENDE EST DE RETOUR.

Judi 23 janvier à 19h au Cinéma Galaxy  
(4204, boul. Bertrand-Fabi)

Pour participer, visitez [concoursLesFilmsSeville.com](http://concoursLesFilmsSeville.com) ou postez le coupon ci-dessous

CONCOURS « MOI, FRANKENSTEIN – LA TRIBUNE »  
455, rue St-Antoine Ouest, Bureau 300, Montréal, Québec, H2Z 1J1

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

Prrière d'écrire lisiblement

Le tirage des 70 laissez-passer doubles aura lieu le 16 janvier 2014. Les gagnants recevront un laissez-passer double par la poste. L'annonce promotionnelle est publiée les 10 et 11 janvier 2014. Valeur totale des prix : 1400 \$. Règlements disponibles chez Les Films Seville et sur [concoursLesFilmsSeville.com](http://concoursLesFilmsSeville.com).

À L'AFFICHE DÈS LE 24 JANVIER

moifrankenstein-lefilm.ca

LesFilmsSeville

3392320

## TOUR DE GLOBE

## Kaboul va libérer 72 détenus jugés dangereux par les USA

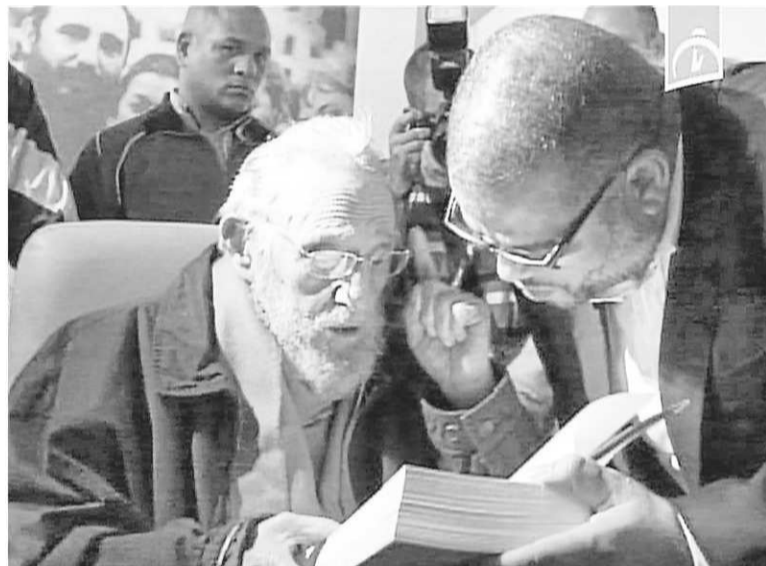
**KABOUL** — La présidence afghane a annoncé hier la libération prochaine de 72 combattants talibans présumés écroués à la prison de Bagram, malgré des protestations des États-Unis selon lesquels ils pourraient reprendre le combat.

Cette décision, prise à l'issue d'une réunion de haut niveau présidée par Hamid Karzaï, le chef de l'État afghan, fait suite à l'examen des dossiers de 88 détenus par les autorités afghanes, a indiqué la présidence dans un communiqué.

Seize prisonniers, contre lesquels il existe des « preuves » de leur dangerosité, resteront sous les verrous, ajoute la présidence.

Sur les 88 détenus concernés, « il n'existe aucune preuve contre 45 d'entre eux (...) et 27 d'entre eux ne sont cités que dans des rapports, sans preuve formelle à leur encontre », souligne le communiqué, évoquant un compte-rendu d'enquête présenté lors de la réunion par le chef du renseignement afghan, Rahmatullah Nabil. — Agence France-Presse

## Première apparition publique de Fidel Castro en neuf mois



ASSOCIATED PRESS

L'ancien président cubain Fidel Castro est apparu en public pour la première fois en neuf mois, à l'occasion de l'inauguration d'un studio artistique dans la capitale, La Havane. Des quotidiens et sites Web officiels ont publié hier une photo montrant Fidel Castro assis qui pointe en direction d'une oeuvre, pendant que l'artiste Alexis Leyva discute avec lui. La télévision cubaine a aussi diffusé une vidéo de la rencontre. Fidel Castro avait été vu en public pour la dernière fois le 9 avril 2013, lors de l'inauguration d'une école à La Havane.

## Six cadavres criblés de balles dans la région voisine de Sotchi

**MOSCOU** — La Russie a lancé hier une opération antiterroriste après la découverte de six cadavres criblés de balles dans une région du sud du pays, voisine de Sotchi, ville hôte des jeux Olympiques d'hiver qui s'ouvrent dans un mois.

Deux districts de la région de Stavropol ont été placés en état d'alerte après la découverte des corps mercredi près ou dans des voitures dont l'une aurait été

piégée, ont indiqué les autorités régionales.

La région de Stavropol est voisine de celle de Krasnodar où est située la station balnéaire de Sotchi. Selon la législation russe, le déclenchement d'une opération antiterroriste donne le pouvoir aux forces de l'ordre d'évacuer temporairement des habitants, d'arrêter des véhicules et des personnes sans raison apparente. — Agence France-Presse

## L'Australie frappée par une canicule

**CANBERRA, AUSTRALIE** — Les chauves-souris tombent des arbres, les kangourous s'effondrent dans l'Outback et la végétation vire au brun : tandis que l'Amérique du Nord se remet d'une vague de froid polaire, l'Australie est en voie de fracasser des records après l'année la plus chaude de son histoire.

Les météorologues australiens ont indiqué que certains secteurs de la région peu peuplée de Pilbara, le long de la côte nord-ouest du pays, ont connu hier des températures de près de 50 degrés Celsius. Le record de 50,7 Celsius a été établi en 1960 à Oodnadatta, dans l'État d'Australie-Méridionale. — Associated Press

## Haïti: l'aide du Canada manque de transparence

**MÉLANIE MARQUIS**  
LA PRESSE CANADIENNE

**MONTRÉAL** — Ottawa manque de transparence dans son financement de la reconstruction en Haïti et impose un modèle de développement économique subordonné à ses intérêts commerciaux, conclut une nouvelle étude.

Si l'engagement de fonds du Canada est jugé « satisfaisant » comparativement à d'autres pays donateurs, la façon dont les sommes sont réparties demeure obscure, indique le chercheur Paul Cliche dans un rapport rendu public hier, à quelques jours du quatrième anniversaire du séisme qui a ravagé la Perle des Antilles.

« On a des données globales sur les projets financés, mais ça nous vient du rapporteur de l'ONU. Et dans les données globales, on dit que les deux tiers de l'aide à la reconstruction (554,8 millions \$) rentrent dans la catégorie 'non spécifiée'. Donc on n'a pas une vision globale », a exposé M. Cliche.

De façon générale, l'aide canadienne est « susceptible d'avoir un impact positif »

sur les conditions de vie de la population haïtienne, signale le chercheur de l'Université de Montréal, qui a effectué cette recherche à la demande de l'organisme Concertation pour Haïti (CPH).

Mais il ne suffit pas de délier les cordons de la bourse pour escompter obtenir des résultats tangibles, a plaidé M. Cliche, selon qui la question du logement est « loin d'être réglée ».

Le tremblement de terre meurtrier du 12 janvier 2010 a détruit environ 200 000 maisons en plus de jeter à la rue environ 1,3 million de personnes.

Selon les données des Nations unies publiées le 30 septembre 2013, 171 974 personnes demeurent encore sur 306 sites temporaires, et les objectifs en matière de reconstruction ont été atteints dans une proportion de 13 pour cent.

« On a fait des constructions d'abris temporaires. Il y en a 113 595 selon les données officielles. Comme on dit souvent en Haïti et dans certains pays du Sud, il n'y a rien de plus permanent que ce qui est temporaire »,

a-t-il exposé en entrevue téléphonique.

« Ce dont je me doute, c'est que les abris temporaires vont devenir des maisons permanentes. C'est quoi ça, en termes de dignité humaine? »

Dans la foulée du séisme, par dizaines de milliers, les sans-abri ont érigé des camps de fortune dans les villes dévastées par la catastrophe.

L'une des stratégies mises de l'avant par les pays donateurs pour venir en aide aux familles a été de remettre une enveloppe de 500 \$ US à chacune d'entre elles. Une mesure essentiellement cosmétique, selon ce que laisse entendre Paul Cliche.

« Ça a été efficace pour vider les camps. (...) L'idée, c'était de débarrasser les camps, parce que c'était une honte de voir tant de gens dans les camps », a-t-il suggéré.

Le chercheur n'a pas voulu accorder une note de performance globale au Canada en ce qui a trait à son action humanitaire en Haïti, mais il a malgré tout témoigné de sa déception.

## Scandale du «Bridgegate»: le gouverneur républicain Chris Christie s'excuse



ASSOCIATED PRESS

Candidat pressenti pour la présidentielle américaine de 2016, le gouverneur républicain Chris Christie s'est longuement excusé hier pour tenter de se dépêtrer d'un scandale politique impliquant des personnes de son entourage ayant bloqué le pont George Washington, qui relie le New Jersey au nord de New York. Il a annoncé hier le licenciement immédiat d'une proche collaboratrice, Bridget Anne Kelly, qui avait entrepris en septembre le blocage de l'accès au pont, en guise de représailles contre le maire de la ville de Fort Lee, qui avait refusé de soutenir la réélection du gouverneur Christie. La fermeture a provoqué des embouteillages monstres pendant plusieurs jours. « Je viens ici aujourd'hui pour présenter mes excuses (...) Je suis embarrassé et humilié par le comportement de certains membres de mon équipe », a dit le gouverneur Christie. « Je ne savais pas, je n'ai été aucunement impliqué », a insisté le gouverneur du New Jersey, dénonçant un comportement « complètement inacceptable ».

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
13 629,41	956,70	92,15	16 444,76	1 838,13	4 156,19	1 229,40	91,66
14,78	0,54	-0,41	-17,98	0,64	-9,42	3,90	-0,67
↑	↑	↓	↓	↑	↓	↑	↓

## Jean Coutu veut se tourner vers les plus petits marchés

JULIEN ARSENAULT  
LA PRESSE CANADIENNE

**MONTRÉAL** — Désireux de poursuivre sa croissance, le Groupe Jean Coutu a l'intention de se tourner vers les plus petits marchés, puisque l'entreprise considère que les possibilités de réaliser d'importantes acquisitions sont faibles.

C'est ce qu'a indiqué le président et chef de la direction de la société québécoise, François Coutu, hier, à l'occasion d'une conférence téléphonique concernant les résultats trimestriels du groupe.

La concurrence étant très féroce dans les grands centres urbains, notamment en raison des bannières Pharmaprix (Shoppers Drug Mart), Brunet (Métro), Uniprix, Familiprix et Proxim, Jean Coutu veut ainsi mettre l'accent sur les marchés à l'extérieur des grandes régions de Montréal et de Québec.

« Vous allez nous voir davantage dans ces marchés parce que nous avons eu du succès avec cette stratégie au cours des deux dernières années », a souligné M. Coutu.

Sans dévoiler le nombre d'établissements qu'elle veut ajouter à son réseau, l'entreprise québécoise a précisé que la superficie de ces succursales qui verront le jour pourrait varier entre 6000 et 7000 pieds carrés.

« Nous ne pouvons pas

arriver dans ces marchés avec une structure qui ne sera pas profitable, a expliqué M. Coutu. Les consommateurs vont avoir accès à une sélection plus étoffée que des magasins indépendants, mais c'est certain qu'il y aura des compromis sur l'offre de produits. »

Le réseau du Groupe Jean Coutu comptait, au 30 novembre dernier, 413 établissements au Québec, au Nouveau-Brunswick ainsi qu'en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Clinique, PJC Santé et PJC Santé Beauté.

De ce nombre, 331 succursales étaient d'une superficie d'environ 11 000 pieds carrés et 26 de 5000 pieds carrés. Le reste est constitué de 56 comptoirs santé notamment répartis dans des hôpitaux.

Selon l'analyste Irene Nattel, de RBC Marchés des capitaux, cette stratégie du Groupe Jean Coutu lui permet de s'éloigner de certains concurrents, dont Target, qui se concentrent davantage sur les grands centres.

« La population est également plus âgée dans les petits marchés, ce qui signifie qu'il y a une demande plus forte pour les médicaments prescrits », souligne-t-elle dans une note envoyée par courriel.

Quant à ses résultats du troisième trimestre, le Groupe Jean Coutu a été en mesure d'afficher un bénéfice supérieur aux attentes malgré un recul des

revenus et des ventes.

Le bénéfice net de l'entreprise a été de 62,5 millions \$, ou 30 cents par action, comparativement à 56,2 millions \$, ou 26 cents par action, pour le trimestre terminé le 1er décembre 2012, soit deux cents de plus par action que la prévision des analystes.

Toutefois, les ventes ont fléchi de 0,6 pour cent, à 712,5 millions \$, comparativement à 716,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'année précédente.

Les analystes sondés par Thomson Reuters s'attendaient à des revenus de 724,3 millions \$.

De plus, les ventes des magasins comparables ouverts depuis au moins un an, un indicateur clé du secteur de la vente au détail, ont reculé de 1,3 pour cent au cours du trimestre. Elles ont glissé de 1,6 pour cent dans la division pharmaceutique et de 1,3 pour cent dans la section commerciale.

Le président et chef de la direction a reconnu que la concurrence entre les détaillants du secteur était féroce.

« Ce n'est pas seulement l'arrivée de Target, a cependant nuancé M. Coutu. Tous les détaillants sont plus agressifs ces temps-ci. C'est en quelque sorte l'âge d'or pour les consommateurs. Je ne peux pas les blâmer d'aller ailleurs pour profiter de cette concurrence. »

### EN BREF

#### Eggsoeufs s'installe à Saint-Élie

##### LA TRIBUNE

**SHERBROOKE** — Un nouveau restaurant ouvrira ses portes lundi sur le Chemin de St-Élie.

Le restaurant Eggsoeufs s'installera au 5983 Chemin de St-Élie le 13 janvier prochain.

Il s'agit, après les bureaux du Groupe Grandmont, courtiers immobiliers, du premier commerce qui découle de la seconde phase du projet immobilier Groupe Laroche.

Le restaurant sera situé aux côtés de la station d'essence Shell, du dépanneur Boni-Soir

et du Tim Hortons, les trois commerces implantés lors de phase initiale du projet.

Le projet immobilier compte cinq phases au total.

Une autre franchise sherbrookoise Eggsoeufs se trouve sur la rue King Ouest. Les deux seront la propriété de Josée Caron, qui a été gestionnaire de cliniques vétérinaires pendant une quinzaine d'années avant de se lancer dans la restauration.

Selon Commerce Sherbrooke, le restaurant viendra combler une « demande importante » dans ce secteur de la ville.

#### Lespérance chez sept24 communications marketing

##### LA TRIBUNE

**SHERBROOKE** — Il n'aura pas fallu de temps avant de savoir où atterrirait Patrick Lespérance.

Après avoir annoncé hier qu'il quittait son poste de directeur général de la Chambre de commerce de Fleurimont, celui-ci fera le saut chez sept24 communications marketing à la fin du mois où il agira à titre de directeur de compte.

Le président de sept24 communication marketing, Louis-Philippe Pélouquin, pourra compter sur l'expérience de M. Lespérance

alors que son entreprise est en pleine croissance.

« Son expérience, son habileté à entrer en communication avec la clientèle et sa connaissance des nouveaux médias sont des atouts qui ont fait de Patrick Lespérance le candidat idéal pour ce poste. Il aidera assurément l'entreprise à atteindre ses objectifs d'affaires », a souligné M. Pélouquin.

Patrick Lespérance quittera officiellement son poste à la direction générale de la Chambre de commerce de Fleurimont le 24 janvier et se consacra à ses nouvelles fonctions le 27 janvier.

## Des dirigeants de BRP passent à à caisse

**MONTRÉAL** — L'interdiction de vente d'actions chez les dirigeants de Bombardier Produits Récréatifs (BRP) à la suite de son inscription en Bourse a pris fin quelques jours avant Noël, et certains gestionnaires ont commencé à faire des transactions.

Ils ne pouvaient pas vendre de titres au cours des six mois qui ont suivi l'entrée en Bourse, à la fin de mai. Ils devaient attendre jusqu'au 17 décembre, ce qui n'a cependant pas été trop dérangeant. Le titre de BRP s'est apprécié de 40 %

depuis l'émission d'actions, au printemps.

Trois vice-présidents ont effectué des transactions de plusieurs millions de dollars dès le 17 décembre. Gerd Ohrnberger, vice-président et directeur général de la division

conception et fabrication des produits, a vendu pour 5,5 millions de dollars d'actions. Alain Villemure, vice-président et directeur général des systèmes de propulsion marins, a vendu pour 900 000 \$ d'actions le 17 décembre et

pour 2,3 millions de dollars d'actions supplémentaires plus tôt cette semaine. Yves Leduc, vice-président et directeur général pour l'Amérique du Nord, a de son côté liquidé un petit bloc de 1100 actions le 17 décembre. (La Presse)

3400143

Sur le plateau  
**Julie Perreault,  
Bernard Derome,  
Sophie Nélisse...**



### DEUX HOMMES EN OR

Ce soir 21 h

Avec Patrick Lagacé et Jean-Philippe Wauthier



Télé-Québec  
L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous



# ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

**POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE**  
**819 564-2222**

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



## DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!  
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*  
à 50 % DE RABAIS

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.

IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION Rubriques 2 à 82	LOISIRS Rubriques 140 à 144	MARCHANDISES Rubriques 160 à 246	FINANCES Rubriques 330 à 340
VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS Rubriques 100 à 132	EMPLOIS Rubriques 150 à 152	SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS Rubriques 260 à 320	SOINS DE SANTÉ Rubriques 348 à 356



Le site des petites annonces de **LA TRIBUNE**

### 2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

#### DIRECTEMENT du PROPRIÉTAIRE

Rock Forest, rénové, spa et garage.  
Tél.: 819 843-4766, laisser message.

#### MAISON À VENDRE - SUCCESSION

1445 Ch. Mitchell, Huntingville arrond. Lennoxville. Idéal pour contracteur. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 819 346-9286.

### 20 TERRES, TERRAINS

Reste 4 terrains sur 100. Nouveau dev., près Hôtel-Dieu, zoné unifamilial, avec services inclus. 62 000\$. Proprio: 819 569-7754.

### 20 TERRES, TERRAINS

TRÈS BEAUX TERRAINS BOISÉS, à la campagne, rivière, montagne, canot. Financement. [www.petitham.com](http://www.petitham.com) 819 828-2341

### 26 COMMERCES À VENDRE

WINDSOR BAR ÉQUIPÉ, terrasse, gr. terrain, près usine, idéal truck stop. Financement possible. 819 347-9922 / 819 845-0466

### 42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER  
1½ maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

### 42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

**GRANDS 3½, 4½, 5½ NEUFS**  
**QUALITÉ SUPÉRIEURE**

Style condo, près du CHUS Fleurimont et du CHUS Hôtel-Dieu.

LES JARDINS DU PARC  
819 993-9003  
819 437-5579

[www.loyersherbrooke.com](http://www.loyersherbrooke.com)  
3108504

### 42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

#### 1015 des Quatre-Saisons

4½ PROMOTION! RÉNOVÉS! Chauffés, eau ch., près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, Centre 24-Juin. 819 562-2945, 819 432-6287. Photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca)

1070 PAPINEAU, 4½ chauffé, eau chaude, pl. flottant. 1 mois gratuit. 510\$ (sous-sol), 535\$ (2e étage). 819 569-4642 ou 571-6012

#### 1130, 13e AVENUE NORD

3½, 4½, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

#### 12 unités, près 4-Saisons

4½ STYLE CONDO  
806 Des Lys, app. 203.  
819 679-5766, 819 823-1132

215, 18e Avenue Nord  
3½, 4½, chauffés, eau ch.  
Cul-de-sac, tranquille  
819 345-8571, 819 5668220

3½, 4½, 5½  
Chauffés, eau chaude, plancher flottant.  
819 569-8236

3 CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, tout compris, 605 Cardinal-Villeneuve, près du pavillon 3, Cégep. 819 566-8378.

4½, 722 RUE TRIEST, refait à neuf, rez-dech., dans 4 log., 5 min Cégep, 550\$ rien d'inclus. Libre. Enquête de crédit. 819 239-0350



4½ RÉNOVÉS, À PARTIR DE 490\$  
Chauffés, eau chaude, plancher flottant.  
Près de tous services. 819 572-2432

4½, rue Des Quatre-Saisons  
PROMOTION! Chauffés, eau ch. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin.  
819 416-0949, 819 820-8308. Photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca)

7½ STYLE CONDO, spacieux (2100 pi ca), sur 2 étages, dans imm. récent, avec céramique et bois franc. Près du CHUS avec grand balcon. Au 331 Louis-Bureau, 1025\$mois. Contacter Samuel : 819 943-7597.

#### STYLE CONDO

678 Prince-Rupert, 4½ libre immédiatement

911 Aubry, 4½ libre immédiatement

#### MAISON DE VILLE

1013 Aubry, sur 3 étages, entrée privée. Libre imméd., près des services, école et hôpitaux.  
819 822-8029, 819 564-7442

### 44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

5½ STYLE CONDO, libre immédiatement. Situé au 108 Oxford. Tél. 818 569-4977, 819 821-0770.

### 46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1½ - RUE KINGSTON: 360\$

1½ - RUE LOMAS: 370\$

4½ - RUE KINGSTON : 490\$

Eau chaude fournie. Enquête de crédit.  
Tél.: 819 239-3832

3½, 4½, 5½ LIBRES IMMÉDIATEMENT, près Université. Concierge, autobus, stationnement. 819 566-8328.

### 46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3½, 4½, 5½ NEUFS, disponibles imméd. Style condo, près centre-ville. Pour rendez-vous: 819 569-4977.

3½, 4½, 5½ NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1334 De l'Escarpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

#### 4½ GRAND, PRÈS DES SERVICES

Accès fauteuil roulant. Rénové, peinture, céramique / flottant. Immeuble récent.  
819 846-4826, 819 446-5683, 819 572-0407

4½ TRÈS GRAND, 560\$/MOIS, chauffage compris, planchers refaits, très propre. Libre imm., rue McManamy. Tél.: 819 574-9637

#### APP. RODRIGUE - 3½, 4½, 5½

1 mois gratuit. Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres. 819 574-5604, 819 348-2137

#### APP. S.D.R.

#### 916 RAOUL-BRUNEAU

3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés.  
Pas d'animaux.

819 348-0384, 819 823-6209

#### IDÉAL POUR ÉTUDIANTS

Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.  
819 572-1080

IMMEUBLES PHILIPPE MANOUSAKAS  
1½, 2½, 4½, SECTEUR UNIVERSITÉ  
possibilité meublés, tout inclus.  
Service conciergerie. Tél.: 819 580-1222.

### 48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

4½ - 5½ STYLE CONDO, secteur Rock Forest. Grands, modernes, endroit tranquille. Bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

4½ ROCK FOREST, 790 Beauchamp, sect. tranquille, petit bloc, près services, écoles, garderie, dépanneur, autobus, libre. 540\$ par mois rien d'inclus. 819 620-7678, 564-4626.

BELLE GRANDE MAISON DE VILLE  
rue Dorion, beau terrain, secteur Rock Forest, sur 2 étages, bcp de rangement.  
Interdit aux chiens. 4½ prix nég.  
Info: 819 849-3246, 819 345-1867.

### 50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½

#### Immeubles avec ascenseur

819 574-7785, 819 566-6778  
[www.laureatrichard.com](http://www.laureatrichard.com)

1½, 2½, 3½, 4½, 5½

#### ANNIE / MCGREGOR

Chauffés ou non, PISCINE  
745 McGregor, app. 101  
819 679-5058, 819 566-8220

#### 3½ - 4½ - 5½ LIBRES IMMÉD.

615 MCGREGOR. chauffage et eau chaude inclus. Tél: 819 437-8088.

3½ SÉCURISÉ, cession de bail, aire ouverte, près Carrefour, 6e étage, ascenseur, piscine chauffée, terrasse sur le toit, salle de gym. 600\$/mois jusqu'en juillet. Tél.: 819 574-3815.

## MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi  
[WWW.HANNEQUART.COM](http://WWW.HANNEQUART.COM)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

### HORIZONTALEMENT

- Boisson rafraîchissante faite avec de l'eau, du jus de citron et du sucre. - Conjonction qui introduit une explication.
- Elles sont l'objet d'une admiration passionnée. - Siège de cérémonie.
- Être en tête d'un peloton. - Des gladiateurs y combattaient.
- En petite quantité. - Nuages de gaz qui se dégagent des substances qui brûlent.
- Célébration du culte catholique. - Prix qui reviennent aux gagnants d'une loterie.

- Lutte serrée entre deux individus. - Les...et les autres. - On va le rejoindre tous les soirs.
- Préoccupé, contrarié. - Qui a un goût qui n'est pas doux, le plus souvent désagréable.
- Ensemble de pages Web accessibles via internet. - Mettre en lambeaux, en pièces.

### VERTICALEMENT

- Transparents, très clairs.
- Elle trotte dans la tête. - Qui est sans variété.
- Ouvrage d'architecture ou de sculpture destiné à perpétuer le souvenir

- d'un personnage ou d'un événement.
- Se crie dans une corrida. - Elle a eu plus de votes que ses adversaires.
  - Ils conduisent les messages du système nerveux.
  - Ils sont rouges ou noirs. - Dont on se sert fréquemment.
  - Mot hébreu signifiant ainsi soit-il.
  - Exister, avoir une réalité. - Contenant qui s'ouvre par le haut.
  - Qui existe véritablement. - Avant te.
  - Apaiser, calmer le chagrin de quelqu'un.
  - Mauvais élève. - Sirop d'érable épaissi et versé chaud sur la neige.
  - Ne pas céder sous l'action d'un choc.

### SOLUTION du dernier numéro

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
C	R	E	D	U	L	E	P	A	I	R	E
R	E	P	A	S	T	R	I	P	L	E	
U	N	I	T	E	S	A	L	P	E	S	
C	E	T	I	M	P	E	R	O			
I	F	E	T	E	E	R	E	L	U		
A	M	U	S	A	N	T	E	N	I	D	
L	O	I	N	S	U	L	T	E	R		
E	N	T	R	E	E	H	A	I	N	E	

**50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER**

4½: 580\$, RUE LAURENTIE. V. Nord. Grandes pièces ch, eau ch. face au parc, libre imm. 819 563-9137, 819 346-2909

4½, 5½, IMMEUBLE EN BÉTON  
Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm. Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4½ NORD, PROMOTION : 577\$/MOIS  
chauffé, eau ch., aucun tapis, cul-de-sac, 2e étage. 205 Candiac, app. 1. 819 821-3772.

4½ STYLE CONDO  
105 Candiac et 2630 Prospect, libres immédiatement. 819 437-8088

★ VIEUX NORD GR. 4½ ★

Petit imm., clientèle de choix, près services, entièrement rénové avec goût, gr. balcon, idéal pers. seule ou retraitée. 819 823-1698

**52 APPARTEMENTS MAGOG**

1½ - 2½ - 3½ STUDIO, CENTRE-VILLE  
rue principale. Meublés, chauffés, éclairés, stat., buanderie. 819 843-8197, 514 952-9517

**58 MAISONS À LOUER**

MAISON BI-GÉNÉRATION en campagne à louer dans la région de Westbury. Près des services, 20 min de Sherbrooke. Tranquillité, parfait pour les activités de plein air, endroit de rêve! À qui la chance? 819-823-2726.

MAISON NEUVE avec 2 logements 4½ (indépendants) pour location bigénérationnelle, plancher chauffant, Ste-Catherine-de-Hatley, 1400\$/mois. Références. 819 620-5569.

**60 APPARTEMENTS MAISONS À PARTAGER**

MAISON À PARTAGER, BROMPTON, sous-sol, 450\$/mois meublé, tout inclus. Tél.: 819 846-4559.

**66 CHAMBRES À LOUER**

GRANDE CHAMBRE, endroit sûr, meublée, tout inclus. Retraités ou travailleurs. À 5 min du CHUS. Non fum. Réf. 819 437-9820

**78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER**

CENTRE-VILLE, GRAND MAGASIN avec entrepôt et débarcadère niveau rue, grandes vitrines, env. 5200 pi ca ou 4000 pi ca sans entrepôt. Prix sur demande. 450 258-0681.

LOCAL 1200 à 2400 pi car, coin passant, près de l'autoroute. 819 821-2940.

LOCAL RUE GALT EST. à louer "body shop" 35'L x 34' P, avec "paint shop". Aussi autre local. Tél. : 819 347-1148.

LOCAUX À LOUER (2)  
1500 et 3000 pieds carrés  
Info. : 819 564-2171

**82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER**

ATELIER OU ENTREPOSAGE tout inclus: eau, électr., air comprimé, équipement disp., 2 000 à 4 000 pi ca, poss. pont roulant, parc industr. Magog. 10\$/pi. Steve: 819 620-3572

**104 AUTOS À VENDRE**

ACHAT DE VIEUX MÉTAUX  
AUTOS, CAMIONS, MACHINERIE LOURDE  
REMORQUE 53 PI. PRIX COMPÉTITIFS.  
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

ACHETONS TOUS GENRES  
D'AUTOS ET CAMIONS  
Tél.: 819 569-0733

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081  
www.automobilesbrisson.com

LE MEILLEUR PRIX  
Location et vente d'autos à bas prix  
Journée / semaine / mois. Autos récentes.  
Location d'autos Beaudoin  
819 845-4530

**106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS**

ACHAT, VENTE, AUTOS, CAMIONS, VTT,  
Motoneiges, en bonne ou mauvaise condition.

Remorquage gratuit. Payons comptant.  
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

HYUNDAI SONATA 2003,  
aut., 4 p., tout équipé, 208 000 km, 1400\$.  
Tél.: 819 846-4559.

**126 MOTONEIGES**

MOTONEIGE BOMBARDIER Grand Touring 2001, en bonne condition, 15 000 km, utilisée en 2012-2013. Tél.: 819 864-0430.

**151 PERSONNEL DEMANDÉ**

BRASSERIE LE JASPER  
SERVEUSE DEMANDÉE  
temps plein, avec expérience,  
ambiance dynamique. 819 564-0470.

**CAMELOT DEMANDÉ**

Jeune ou adulte pour  
le journal  
**LA TRIBUNE**  
à ROCK FOREST  
pour la rue Gaspé. (CO)  
819 564-5466

**CAMELOT DEMANDÉ**

Jeune ou adulte pour  
le journal  
**LA TRIBUNE**  
à COATICOOK  
pour le secteur des rues  
des Jonquilles, des Lilas,  
des Mugnets, des Oeillets,  
des Orchidées, Kennedy  
et May. (LD)  
819 835-5660  
(laisser message)

**151 PERSONNEL DEMANDÉ**

**CAMELOT MOTORISÉ-DEMANDÉ**  
le journal  
**LA TRIBUNE**  
à Rock Forest  
pour le secteur  
MI-VALLON (CO)  
819 564-5466

CONCIERGE pour édifice commercial voisin du Carrefour de l'Estrie environ 15 h semaine. Personne responsable aimant le travail bien fait. Idéal pour semi-retraité. Habileté manuelle pour petites réparations un atout. Apporter CV 2984 Des Chênes suite 201 par télécopieur : 819 566-7240 ou par courriel : jlach@videotron.ca

★ CONCIERGERIE / JUILLET 2014 ★  
Recherche couple retraité pour immeuble à logements. Clientèle adulte de qualité, édifice très bien entretenu et tout rénové. Devra demeurer sur les lieux. Inf. 819 823-1698.

CUISINIER (ÈRE) ET SERVEUSES  
Urgent, temps plein, avec expérience.  
Steve: 819 877-3888 .

CUISINIERS(ÈRES) RECHERCHÉS  
expérience sur déjeuners un atout,  
disponibles en tout temps, chez  
Stratos Pizzeria, 260 12e avenue nord

**151 PERSONNEL DEMANDÉ**

FORMATION DE CHARIOT ÉLÉVATEUR  
8 heures. Prix : 250\$. Samedi 18 janvier.  
Inscriptions à l'avance au  
175 Oleg-Stanek via rues Léger et Robitaille  
www.expert-routier.com 819 446-4640

**LIVREUR MOTORISÉ DEMANDÉ**

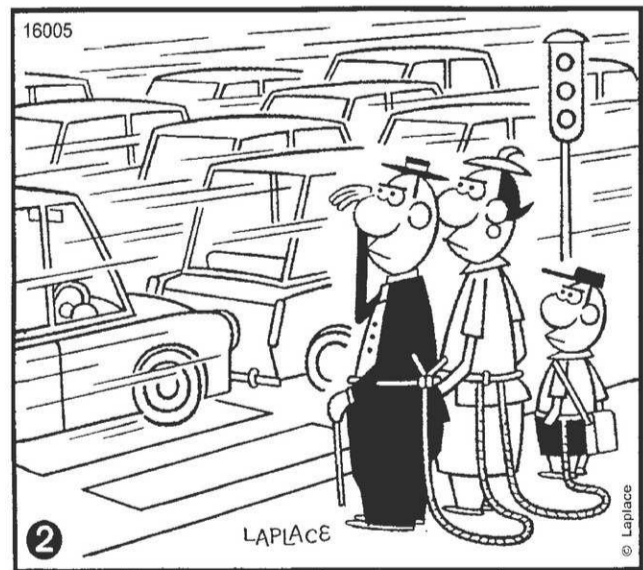
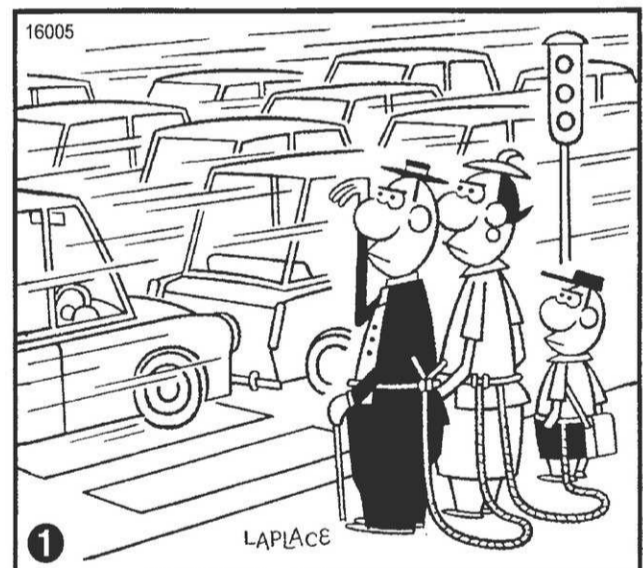
Pour le journal  
**LA TRIBUNE**  
pour les secteurs  
de Rock Forest  
et St-Élie.  
Travail tôt le matin.  
Doit posséder un petit  
véhicule. Livraison du  
lundi au samedi. (CO)  
819 564-5466

OPÉRATEUR À LA RÉPARTITION  
régulier à temps partiel et remplacements.  
Doit posséder une très bonne connaissance  
des rues de la ville. Bilingue. Pour travail de  
jour, soir et nuit. Idéal pour une personne  
semi-retraitée. Faites parvenir votre C.V. par  
courriel à: taxidesherbrooke@bellnet.ca  
ou par télécopieur au : 819 562-9771.

PERTE DE POIDS PERSONNALISÉE  
Consultation sans frais. Suivi, conseil et  
soutien assurés. Tél.: 819 820-4381

**ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?**

Ces deux dessins sont en apparence identiques.  
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



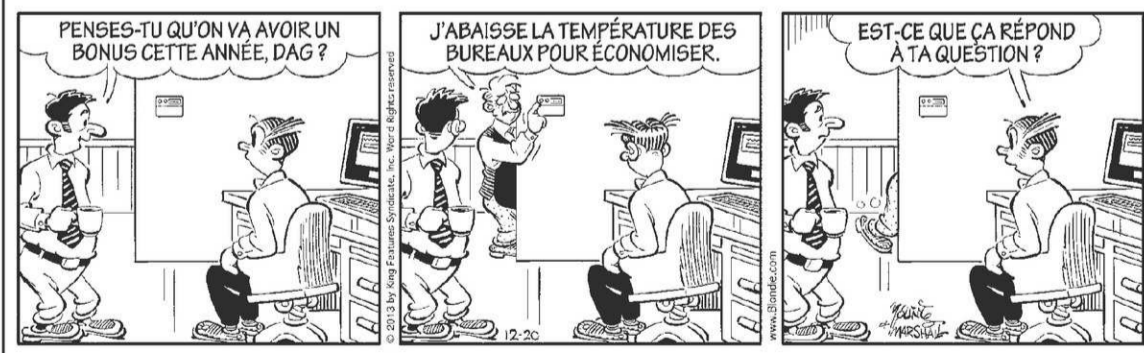
1 La main est plus basse sur le nez de l'homme. 2 Le gilet de l'homme est plus court sous la ceinture. 3 La canne est plus courte. 4 La jambe droite de la femme non indiquée. 5 Le nœud d'attache de la corde sur le dos de la femme. 6 Bretonne du sac du gosse. 7 Le siège de la voiture du milieu est moins large. 8 Une voiture incomplète derrière le poteau.

**NOIUTOS**

**BEN**



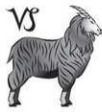
**BLONDINETTE**



**HAGAR L'HORRIBLE**



# VOTRE HOROSCOPE



CAPRICORNE

**DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER**  
Le Soleil, Vénus, Mercure et... Pluton visitent votre Signe, et des changements sont au menu. Car Jupiter rétrograde juste en face, en Cancer. Votre concentration sera plus difficile, mais cette étape anniversaire est importante. Votre taux de succès peut faire naître un complexe d'infériorité chez une personne que vous côtoyez; efforcez-vous de rester modeste.



TAUREAU

**DU 21 AVRIL AU 20 MAI**  
En ce début d'année, c'est le temps d'être pleinement vous-même et de vous moquer du "qu'en dira-t-on". D'autant plus avec la Lune en Taureau! Votre constance vous méritera la sympathie de nouvelles personnes. Les associations peuvent permettre à vos projets et à vos idées d'avoir davantage de portée. Il suffira de partager le succès qui en résultera...



VIERGE

**DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE**  
Le cycle de la Lune en Taureau, ami de votre Signe, peut créer un climat à l'intérieur duquel les choses évolueront plus facilement. Il ne sera pas nécessaire de vous acharner puisque vos désirs couleront de source, ou presque. Selon votre décan... Vos résolutions présent en début d'année devraient être maintenues, et l'avenir vous sourira.



VERSEAU

**DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER**  
Les aspects planétaires risquent de vous faire éprouver un besoin de nouveauté. Les petites modifications peuvent rapporter davantage de satisfaction que les transformations majeures. De plus, si vous changez quelque chose à l'intérieur de vous-même, le monde changera à son tour. N'attendez pas que les solutions proviennent de l'extérieur.



GÉMEAUX

**DU 21 MAI AU 21 JUIN**  
Le cycle de la Lune en Taureau qui arrivera demain en Gémeaux, augmentera votre détermination et votre volonté. Votre attitude influencera fortement les résultats que vous obtiendrez, alors entretenez des idées positives. A votre plus grand étonnement, vous pourriez vous apercevoir que quelqu'un partage plusieurs préférences ou affinités avec vous.



BALANCE

**DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE**  
La rivalité que vous ressentez à l'égard d'une personne de votre entourage est peut-être excessive. Assurez-vous de ne pas verser d'huile sur le feu. Rappelez-vous que le ressentiment est néfaste et que l'indifférence mutuelle est probablement plus souhaitable. Mars est en Balance et une nouvelle sera susceptible de modifier vos perceptions.



POISSONS

**DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS**  
L'influence de la Lune en Taureau devrait satisfaire les Poissons aujourd'hui. Alors accordez-vous le droit de remettre certaines choses à demain. Il vaudra mieux travailler lentement en s'attardant aux détails que de bâcler un projet en essayant d'aller trop vite. Établissez vos priorités et permettez-vous de relaxer afin de ressourcer votre énergie.



CANCER

**DU 22 JUIN AU 22 JUILLET**  
Avec cet amas d'astres en face de votre Signe, vous pourriez avoir tendance à évaluer une situation avant d'en avoir obtenu tous les détails. En ce vendredi, une nouvelle information sera susceptible de vous inciter à réfléchir davantage ou à modifier une opinion préconçue. Ne précipitez rien, surtout s'il s'agit d'affaires légales. Jupiter en Cancer... rétrograde.



SCORPION

**DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE**  
Si vous songez à corriger un défaut ou à vous débarrasser d'une mauvaise habitude, ce n'est pas le temps de baisser les bras. Au contraire! Avec la Lune en Taureau, face au Scorpion, puisez dans vos ressources en matière de bonne volonté pour persévérer. Votre entourage sera épaté par votre détermination. Tenez bon! Vous êtes capable de réussir.



BÉLIER

**DU 21 MARS AU 20 AVRIL**  
Les bons aspects de la Lune en Taureau devraient vous permettre de faire régner l'harmonie dans une situation complexe. Un nouveau lien durable pourrait se tisser avec quelqu'un que vous avez rencontré par le biais de votre passe-temps favori. Et les efforts que vous avez investis dans un projet sont sur le point de porter fruits. Alors gardez votre détermination!



LION

**DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT**  
Un vendredi peut-être plus complexe. La Lune en Taureau, angulaire à votre Signe, suggère d'attendre le cycle Lunaire en Gémeaux de la fin de semaine pour faire ce qui vous tient à cœur. Il sera alors possible d'acquiescer davantage de contrôle sur l'exécution d'un projet. Les prises de position impulsives seront les seules choses dont vous devrez vous méfier.



SAGITTAIRE

**DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE**  
Cette fin de semaine qui vient, avec l'arrivée alors de la Lune en Gémeaux, face au Sagittaire, peut marquer un tournant intéressant lié à un déplacement. Les projets relatifs aux communications devraient connaître des résultats situés au dessus de vos attentes. Alors sachez partager aussi votre plaisir avec la personne que vous appréciez...

## LE SUDOKU

7	5		8	3				
						3	4	2
		6	1					
	6						7	
		9	5		1		3	6
	1							
8			4		5	2		
		2						1
				9		4		7

Niveau de difficulté : MOYEN

2614

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

### Solution du dernier sudoku

7	4	5	1	3	6	2	9	8
3	8	2	4	7	9	6	5	1
9	1	6	2	8	5	7	3	4
5	6	9	3	2	4	1	8	7
1	3	7	6	5	8	4	2	9
8	2	4	7	9	1	5	6	3
4	7	3	9	6	2	8	1	5
2	5	1	8	4	3	9	7	6
6	9	8	5	1	7	3	4	2

Par Fabien Savary

2614

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

## LES MOTS CROISÉS

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

10 janvier 2014

No 3770

### HORIZONTALEMENT

- En grand nombre.
- Vivacité et énergie dans l'action de quelqu'un - Homère y serait mort.
- Dans l'alphabet grec - Empêche le cheval de voir de côté.
- Terme de politesse - Alphonse IX - Scandium.
- Ornement en forme d'œuf - Publier de nouveau.
- Négation - Claquer des dents - Résine.
- Insecte des eaux stagnantes - Sort d'une pompe.
- Vacarme - Est habitué d'avoir zéro.
- Organe de la préhension - Soulèvement populaire.
- Formuler - Rassemblement festif dansant.
- Dieu de la Mer - Généralement carrossables.
- Nattée - Cascade.

### VERTICALEMENT

- Action de murmurer entre ses dents d'une manière confuse.

- Accomplie - Fiel du bœuf et des poissons.
- On le baisse avant de se coucher - Demande instante.
- Hypothèse - Gigantesques.
- Substance osseuse - Possessif.
- Elle est opposée à la mort - Se soustraire adroitement.
- Distendue - Pas agréable.
- Drame populaire.
- Cinquante deux - Aurochs.
- Désavoué - Marque l'incrédulité.
- Troncs - Fils du frère.
- Mystérieuse - Le soleil s'y lève.

### SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	G	R	A	B	U	G	E	P	I	P	E
2	R	E	L	U	A	L	B	I	N	O	S
3	I	N	G	R	A	T	R	E	C	I	T
4	N	I	A	I	S	E	R	C	I	N	E
5	C	E	R	N	E	A	D	E	N	T	
6	A	A	S	P	I	R	E	E	U	T	
7	N	I	D	T	R	E	S	O	R		
8	T	R	E	M	I	E	S	T	E	L	E
9	O	A	S	S	A	U	T	A	S		
10	G	N	O	L	E	I	S	A	T	I	S
11	M	I	S	T	R	A	L	W	A	D	E
12	T	E	T	E	M	E	L	A	S	S	E

### SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

## LE MOT PERDU

### BIJOUTERIE - Un mot de 10 lettres

I	E	T	T	E	S	E	P	R	I	M	E	L	E	J
R	E	L	L	I	R	B	E	E	A	G	A	T	E	A
E	U	G	A	B	D	R	E	I	P	P	A	N	P	D
M	U	L	M	V	O	U	N	R	R	U	B	I	S	E
E	G	A	I	D	O	H	R	E	I	I	R	O	A	R
R	O	C	L	I	P	I	T	T	E	O	D	P	J	T
A	L	E	N	I	V	I	L	O	L	L	V	I	N	N
U	C	P	T	E	N	N	E	R	I	T	R	I	U	O
D	O	U	R	C	A	T	O	R	F	O	R	E	S	M
E	N	O	E	C	C	A	N	E	N	C	G	M	P	E
S	D	L	I	A	R	I	T	V	E	R	I	C	L	E
O	E	E	D	G	E	L	I	R	I	O	T	A	M	M
R	R	R	E	A	R	L	N	S	R	I	E	A	R	A
T	A	N	E	R	G	E	E	L	X	I	I	L	C	
N	T	E	E	S	I	R	G	E	C	L	A	T	L	E

### Solution du dernier problème : EPIGRAPHE

10 janvier 2014

No 3518

- ACIER
- AGATE
- AMBRE
- ARGENT
- BAGUE
- BRILLER
- CADRAN
- CAMEE
- CLIP
- CROIX
- DORER
- DUR
- ECLAT
- ECRIN
- EGRISÉE

- EGRISER
- EMAIL
- EMERAUDE
- EMERI
- ENFILE
- ETAU
- ETINCELER
- GLACE
- GOLCONDE
- GRENAT
- INTAILLE
- IRIDIUM
- IVOIRE
- JADE
- JASPE

- LEONTINE
- LOUPE
- MATOIR
- MELE
- MONTRE
- NACRER
- OEIL
- OLIVINE
- OSMIOR
- OVALE
- PERLE
- PESETTE
- POINT
- PRIME
- PUR

- RHODIAGE
- RIVER
- ROSE
- RUBIS
- TOC
- VERICLE
- VERROTERIE

## 151 PERSONNEL DEMANDÉ

### RESTAURANT

Cuisiniers(ères), aides-cuisiniers(ères) et caissiers(ères) demandé(e)s à temps plein et partiel. 819 572-2418 ou 819 864-1952.

**SERVEUR (EUSE)** avec 2 ans d'expérience sur plaque pour faire et servir les déjeuners et soupers. **BOSS GIRL.** Mélanie 819 564-8033

**SERVEUSE D'EXPÉRIENCE** demandée, bonne connaissance Maître D, emploi immédiat. Références, Demandez Nicole : 819 820-8816 ou 819 822-0698,

## 162 ANIMAUX

**LÉONBERG, CHIOTS PURS,**  
Prêts à partir, Parents sur place.  
819 397-2840

## 168 ORDINATEURS

### \* CONNECT-PC \*

Service à domicile pour réparation, entretien, installation, etc. Équipe certifiée.  
Tél.: 819 612-1135

## 180 ARTICLES DE SPORTS

**2 PAIRES DE RAQUETTES** 12 po & 42 po, en babiche, comme neuves, 125\$ la paire. 819 359-2794.

## 198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

**BOIS DE CHAUFFAGE**, très bonne qualité, 100% bois franc, 90% érable, semi-sec, 95\$ la corde livrée. 819 434-2788. Merci!

## 218 MACHINERIE ET OUTILLAGE

**20 MOTEURS ÉLECTRIQUES USAGÉS**, de ¼ h.p. à 1 h.p., à partir de 20\$ chacun. Spécial pour le lot. Tél: 819 346-5247.

## 222 MARCHANDISE POUR PAYSAGE ET JARDINAGE

### GRAVIÈRE EAST ANGUS

Épandage sable et sel, privé et commercial.  
819 832-1009, 819 837-2746

## 242 PERDU, TROUVÉ

**CHIENNE LABRADOR NOIRE** au nom de Mollie avec boucle de Noël rouge à son collier, perdue à Ste-Edwidge. 819 640-1772.

## 244 DIVERS À VENDRE

### LA CORDONNERIE!

#### Boutique western et amérindienne

**CORDONNERIE** Spécialités

- Fermeture éclair
- Réparations générales

**GRAPPE À GLACE 5\$** (plusieurs modèles)

**BOTTES WESTERN** pour femmes, Ne vendons pas sur le terrain.

**AUSSI MOCCASIN D'INTÉRIEUR**

175, rue Alexandre, Sherbrooke • 819 346-4141

## 246 DEMANDE À ACHETER OU ÉCHANGER

### ACHAT FOURRURE USAGÉE

**Vison, loup et lynx.** Payons 100\$ à 500\$ comptant. On se déplace.  
1 888 845-8586 laissez message

## 262 ASTROLOGIE

**10\$ de rabais L'HEURE DES RÉVÉLATIONS**  
Consulte moi, 38 ans de métier.  
Astrologue, tarologue. Fr. 819 563-3603

## 264 ESCORTES



1 204 206-0035

### DOUCE EXTASE

#### Nouvelles filles

7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +  
**819 575-1340**

[douce-extase.ca](http://douce-extase.ca)

**BELLE PRINCESSE**  
39 DE POITRINE, 24 / 24.  
Tél.: 819 578-2935

### LES JOLIES COQUINES

Se déplacent 24 hres  
TEL: 819 239-0747. Engageons.

## 264 ESCORTES

### POUR UN BON MOMENT...

40 ans, 7 jours  
819 239-5886

## 266 MASSAGES

### JOLIE CHINOISE

#### MASSAGE SPÉCIAL 30\$

[www.massage-asie.com](http://www.massage-asie.com)  
**819 348-0183**  
7/7, 9 h à 23 h  
460, rue King Est, Sherbrooke

**819 346-0406**  
BON MASSAGE SENSUEL XXX 24/24

**819 679-0028**  
**MASSAGE relaxation.** Endroit propre.  
Sur rendez-vous, lun.-sam. 9h à 21h

**JULIE, 48 ANS, 5'6, 145 lb**  
**7/7 819 791-3996**

**MASSAGE ÉROTIQUE**  
POUR HOMME, PAR HOMME  
24h/24h 7 jours/7. 819 342-6751.

**NOUVEAU! NOUVEAU!**  
JAPONAISE, avec excellent massage.  
TÉL: 819 300-0030.

## 312 DÉNEIGEMENT

**BRIS D'ARBRES SUITE AU VERGLAS?**  
Émondage, abattage d'arbres. Ramasse tout. Estimation gratuite. 819 345-8447

## 320 SERVICES DIVERS

**\*\*\* 20 ANS D'EXPÉRIENCE \*\*\***  
**TIRAGE DE JOINTS**  
Rénovations de tous genres, peinture, céramique, etc... **Salle de bains complète.**  
Daniel : 819 674-7254 ou 819 993-7254

**A PRIX TRÈS COMPÉTITIF**  
rénovation de tout genre, peinture, joints, céramique, travail minutieux. RBQ sur demande. Tél.: 819 861-3634, 819 812-4402

## 244 DIVERS À VENDRE

## 332 ARGENT À PRÊTER



[www.solutionpretsaaa.com](http://www.solutionpretsaaa.com)

**PRÊTS 500 \$ et +**  
SIMPLE, RAPIDE, SÉCURITAIRE  
**Réponse en 1 heure**  
**1 855 791-9552**

## ARGENTDIRECT.COM

Prêts de 500\$ et +  
Aucune enquête de crédit  
**1 888 374-5777**

**PRÊT DE 500\$**  
CC Express, 1-888-994-4054  
[www.courtageexpress.com](http://www.courtageexpress.com)

**PRÊT DE 500\$**  
Sans enquête de crédit. 1 866 482-0454  
[www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca)

## 336 OCCASION D'AFFAIRES

**CONCESSION DE RESTAURANT-DÉPANNEUR**  
Disponible au Camping Domaine Parc-Estrie situé au cœur de Magog. Location 6 mois (fin avril / fin octobre). **2200\$ + taxes.**  
Terrain saisonnier gratuit pour les locataires.  
Exigence : avoir travaillé dans un restaurant est un atout.  
Information : **Nelson Poulin au 819 868-6944.**

## 340 SERVICES FINANCIERS

**PROBLEMES DE DETTES**  
Vous êtes inquiets? Posez vos questions, nous avons une solution pour vous.  
**Consolidation, proposition, faillite**  
François Huot Syndic Ltée  
Sherbrooke, 819 821-3500  
Mégantic, 819 583-6100  
Granby, 450 776-3500

## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

### Avis public

**Arrondissement de Fleurimont**  
**Dégrogations mineures**  
Rue projetée à l'est de la rue Champêtre  
7, rue Allard

**À TOUS LES INTÉRESSÉS,**  
PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke, qui aura lieu le lundi 27 janvier 2014 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire du Cœur-Immaculé (salle du Parvis), situé au 987, rue du Conseil à Sherbrooke, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure concernant :

- la rue projetée à l'est de la rue Champêtre et pour trois lots, situés dans la zone résidentielle Rr-25 du Règlement n°532 de zonage de l'ancienne Ville de Fleurimont à l'effet d'autoriser une dérogation afin de permettre :

- que le tracé de la rue projetée (lots projetés 5 397 518 et 5 397 519, du cadastre du Québec), desservant le projet de développement résidentiel prévu à l'est de la rue Champêtre, ait une longueur de 397,2 m au lieu de 285 m, tel que prescrit par le Règlement n° 705 de lotissement;

- que les lignes latérales de terrain des lots projetés 5 397 515, 5 397 516 et 5 397 517 du cadastre du Québec, ne soient pas perpendiculaires à la ligne de rue jusqu'à la ligne arrière du terrain rue, tel que prescrit par le Règlement n° 705 de lotissement;

- que le rayon de courbure intérieur du lot projeté 5 397 519, du cadastre du Québec, localisé sur le coin nord est dudit lot et juxtaposé au lot 1 625 053, du cadastre du Québec, soit de 6,10 mètres alors que le Règlement n° 705 de lotissement prescrit un rayon de 20,0 m.

- l'immeuble sis au 7, rue Allard à Sherbrooke, lot 1 384 114 du cadastre du Québec, situé dans la zone résidentielle Ra-39 du Règlement n°532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont à l'effet d'autoriser une dérogation de 0,48 m à la cour avant minimale exigée de 6,1 m en vigueur dans la zone Ra-39 afin de régulariser l'implantation de la résidence.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

**DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10 janvier 2014.**

Marc Mongeau  
Secrétaire



## CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de Jacqueline Bibeau, le 15 novembre 2013, un inventaire a été fait en conformité des articles 794 et suivants du Code civil du Québec.

Cet inventaire peut être consulté par les personnes ayant un intérêt au bureau du notaire André Beauchesne, 2948, rue Nadeau, Sherbrooke (Québec) J1G 3S1.

## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



### APPEL D'OFFRES STS-13-04 ACQUISITION ET IMPLANTATION D'UN SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION EN TEMPS RÉEL POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ

Le consortium formé de la Société de transport de Sherbrooke (STSh), la Société de transport de Lévis (STL), la Société de transport de l'Outaouais (STO), la Société de transport de Saguenay (STSag) et la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) souhaite implanter un système d'aide à l'exploitation en temps réel pour soutenir le service de transport adapté des cinq (5) sociétés participantes.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles exclusivement au portail du SE@O à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca) sous le #707973 ou au 1 866 669-7326.

La réception et l'ouverture des soumissions se feront **au plus tard le 28 février 2014 à 11 heures** au bureau administratif de la Société de transport de Sherbrooke au 895, rue Cabana, Sherbrooke (Québec).

Le consortium ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Sherbrooke, le 10 janvier 2014

Pauline Véronneau  
Chef de l'approvisionnement

### Avis public

**Arrondissement de Fleurimont**  
**Dégrogations mineures**  
41, 11<sup>e</sup> Avenue Sud  
158, rue Dubé  
1655, rue Vénus

**À TOUS LES INTÉRESSÉS,**  
PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke, qui aura lieu le lundi 27 janvier 2014 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire du Cœur-Immaculé (salle du Parvis), situé au 987, rue du Conseil à Sherbrooke, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure concernant :

- l'immeuble sis au 41, 11<sup>e</sup> Avenue Sud à Sherbrooke, lot 1 330 428 du cadastre du Québec, situé dans la zone commerciale CC13 du Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke à l'effet d'autoriser une dérogation de 0,53 mètre à la marge arrière de 4,5 mètres requise dans la zone CC13 afin de régulariser l'implantation du garage.

- l'immeuble sis au 158, rue Dubé à Sherbrooke, lot 1 387 296 du cadastre du Québec, situé dans la zone résidentielle Ra-47 du Règlement no 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont à l'effet d'autoriser une dérogation de 0,1 mètre à la distance minimale exigée des limites de terrain de 0,9 mètre pour les bâtiments accessoires afin de régulariser l'implantation de l'abri d'auto.

- l'immeuble sis au 1655, rue Vénus à Sherbrooke, lot 1 625 777 du cadastre du Québec, situé dans la zone résidentielle Ra-7 du Règlement no 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont à l'effet d'autoriser :
  - une dérogation de 2,33 m à la distance minimale de 6,1 m afin de régulariser l'implantation de l'abri d'auto;
  - une dérogation de 0,22 m à la distance minimale de 6,1 m afin de régulariser l'implantation de la piscine;
  - une dérogation de 0,11 m à la distance minimale de 0,3 m afin de régulariser l'implantation de la clôture;
  - une dérogation de 4,64 m à la distance minimale de 6,1 m afin de régulariser l'implantation du pavillon de jardin.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

**DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10 janvier 2014.**

Marc Mongeau  
Secrétaire



## CLÔTURE D'INVENTAIRE

Suite au décès de M. René Sirois le 10 juillet 2013, un inventaire a été fait en conformité des articles 794, 795, 1327 et suivants du Code civil du Québec.

Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées à l'étude Liaison, Avocats d'affaires inc., 125, boul. Jacques-Cartier Sud, Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4.



### APPEL D'OFFRES

**MAÎTRE DE L'OUVRAGE : VILLE DE COOKSHIRE-EATON**  
220, rue Principale Est  
Cookshire (Québec) JOB 1M0

**OBJET :** Fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux - Construction d'une usine de traitement d'eaux usées avec la technologie des réacteurs biologiques membranaires.

La Ville de Cookshire-Eaton désire recevoir des offres de services professionnels pour des activités d'ingénierie nécessaires à la construction d'une usine d'épuration des eaux usées utilisant la technologie des réacteurs biologiques membranaires sur le chemin des Iris à Johnville.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus uniquement auprès du système électronique d'appel d'offres (SE@O) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca)

Seuls les cautionnements émis par les compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes du document d'appel d'offres.

Seules les offres présentées par les entrepreneurs qui auront commandé les documents d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionneront seront considérées.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de la Ville de Cookshire-Eaton, par M. Martin Tremblay, ing., directeur général, à l'adresse indiquée ci-dessus, **le ou avant le jeudi 6 février 2014 à 14 heures**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Ville de Cookshire-Eaton ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Martin Tremblay, ing.  
Directeur général / secrétaire-trésorier

10 janvier 2014

Prenez avis que **M<sup>e</sup> Matthias Béliveau**, notaire à Sherbrooke, est devenu cessionnaire du greffe et des dossiers de **M<sup>e</sup> Robert Bergeron**, notaire, suivant l'acceptation du Comité exécutif de la Chambre des notaires du Québec en date du 13 novembre 2013.

**Matthias Béliveau, notaire**  
1081, rue Galt Ouest,  
Sherbrooke, Québec J1H 2A2  
819 565-9767, du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 16 h 30

## IN MEMORIAM

**BEAULIEU (Rita (Couture))**  
82 ans, St-Joseph-de-Coleraine  
**CARRIER (Cécile (Dugrenier))**  
81 ans, Victoriaville  
**DION (Clara)**  
105 ans et 9 mois, Danville  
**DUFORD (Yvonne)**  
95 ans, Asbestos  
**DURETTE (Lorenzo)**  
88 ans, Sherbrooke  
**ERYOU (Darcy)**  
60 ans, Bury  
**HINSE (Benoit)**  
81 ans, Asbestos  
**JACQUES (Adrien)**  
70 ans, Disraeli  
**JACQUES (Dominik (Leblanc))**  
40 ans, Marston  
**LACHANCE (Jean-Claude)**  
79 ans et 1 mois, La Guadeloupe

**LAGUEUX (Charline (Bolduc))**  
57 ans, Westbury  
**MASSÉ (Stella)**  
80 ans, Valcourt  
**MORIN (Roger)**  
97 ans, Sherbrooke  
**QUINTAL (Thérèse (Dumas))**  
80 ans, Sherbrooke  
**ROBERT (Lucienne (Labrecque))**  
101 et 7 mois, Bishopton  
**ROY (Irénée)**  
78 ans, Coaticook

Nous offrons nos condoléances  
aux familles éplorées

LA TRIBUNE

## Thérèse (Dumas) QUINTAL (1933 - 2014)



À La Maison Aube-Lumière, le 5 janvier 2014, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Thérèse Dumas, fille de feu Joseph Dumas et de feu Rose-Anna Robidoux. Elle était l'épouse de feu Léo Quintal et demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 10 janvier 2014 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi 11 janvier 2014 de 9 h à 10 h 30. Suivra une cérémonie d'adieu à 10 h 30, en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. Suivra l'inhumation au Cimetière St-Michel.

Mme Dumas Quintal laisse dans le deuil ses enfants : Johanne (Paul Jolin), Sylvie et son ami Joseph et Guylaine (Roger Bernier); ses petits-enfants Patrick St-Pierre (Maude), Éric Quintal (Marlène), Mélanie Quintal (Stéphane), Kevin Quintal-Lacroix; ses arrière-petits-enfants

Jérémy, Éloi, Laurent et Elliot. Elle est la dernière de la lignée des Dumas.

Elle était la belle-soeur de Louise, Thérèse (feu Gaston Raby, Jean-Marc Duplessis), Denise (Raynald Gonthier), Yolande (Donald Martel), feu Gertrude (feu Robert Couture), feu Jeanne (feu Gérard Donahue), Roland (Annette Blanchette), Jean (Lise Côté), feu Jacques (Lucienne Guillemette), Roméo (Georgette Loubier), feu Roger (feu Simone Huot), feu Maurice (Marie-Paule Boulanger), Gaston (Pauline Roy).

Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ses nombreux amis de la Villa de l'Estrie.

La famille tient à remercier tout le personnel de La Maison Aube-Lumière, pour les bons soins prodigués à Mme Dumas Quintal, ainsi que Dre Charline Cormier et le personnel de la Villa de l'Estrie.

En guise de sympathie des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 3071, 12e avenue Nord, Sherbrooke J1H 5H3, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie  
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc  
info@coopfuneraire.com  
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles  
Alain Custeau, directeur des opérations  
François Fouquet, directeur général  
www.coopfuneraire.com

## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

### Avis public

**Arrondissement de Fleurimont**  
**Dégrogations mineures**  
2680, rue King Est  
641 à 659, rue des Coquelicots  
701 à 721, rue des Fleurs-de-Mai

### À TOUS LES INTÉRESSÉS,

**PRENEZ AVIS** que lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke, qui aura lieu le lundi 27 janvier 2014 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire du Cœur-Immaculé (salle du Parvis), situé au 987, rue du Conseil à Sherbrooke, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure concernant:

- l'immeuble sis au 2680, rue King Est à Sherbrooke, lot 1 386 058 du cadastre du Québec, situé dans la zone commerciale Cc-6 du Règlement de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont à l'effet d'autoriser:
  - une dérogation de 6,3 mètres à la largeur maximale de 11,0 mètres comme accès à la rue pour un usage commercial, tel qu'exigé par le Règlement de zonage en vigueur;
  - une dérogation pour que les premiers 3,0 mètres de profondeur à partir de l'emprise de la rue ne soient pas entièrement gazonnés ou paysagés, tel qu'exigé par le Règlement de zonage en vigueur.
- l'immeuble sis au 641 à 659, rue des Coquelicots à Sherbrooke, lot 4 598 493 du cadastre du Québec, situé dans la zone résidentielle HK19 du Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke à l'effet d'autoriser:
  - une dérogation pour permettre l'aménagement de cases de stationnement dans la marge de recul;
  - une dérogation pour permettre l'aménagement d'une entrée charretière à moins de six mètres d'une intersection.
- l'immeuble sis au 701 à 721, rue des Fleurs-de-Mai à Sherbrooke, lot 4 598 486 du cadastre du Québec, situé dans la zone résidentielle HK19 du Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke à l'effet d'autoriser une dérogation pour permettre l'aménagement de cases de stationnement dans la marge de recul.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

**DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10 janvier 2014.**  
Marc Mongeau  
Secrétaire



## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

### Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

**FOURNITURE ET LIVRAISON  
DE CONDUITES, DE PUISARDS,  
DE REGARDS ET DIVERS  
PRODUITS DE BÉTON**  
**APPEL D'OFFRES N° 13135**

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante: www.seao.ca sous le numéro 714571 ou en communiquant au 1 866 669-7326. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au bureau de la Division de l'approvisionnement situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke **avant le 6 février 2014 à 14 heures.**

La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pierre Plourde  
Chef Division de l'approvisionnement



## 403 PRIÈRES



**REMERCIEMENTS**  
à  
**MARIE-LÉONIE**

pour faveur  
obtenue

**Roxanne et Ghislain**

### Prière infaillible à la vierge Marie

Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de la mer, aidez-moi et montrez-moi ici même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formulez ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance, Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devrez ensuite la publier. La faveur demandée vous sera accordée.  
**P.P.**

## Rita (Couture) BEAULIEU (1931 - 2014)



Au CSSS résidence René Lavoie de Disraeli, le 5 janvier 2014, est décédée madame Rita Couture à l'âge de 82 ans, épouse de feu Léopold Beaulieu, demeurant autrefois à St-Joseph-de-Coleraine.

La famille accueillera les parents et ami(e)s, directement à l'église, samedi, le jour des funérailles, à compter de 9 h 30. Les funérailles seront célébrées le samedi 11 janvier 2014 à 11 h, en l'église St-Joseph-de-Coleraine.

Madame Rita Couture Beaulieu laisse dans le deuil sa filleule Brigitte Beaulieu (Denis Roy); sa petite-fille Stéphanie Roy; sa filleule Judith Beaulieu et ses 3 soeurs: Aurore Couture (feu Robert Cyr), Lucienne Couture (feu Léo Lemay) et Lina Couture (feu Lucien Payeur). Elle était la soeur de feu Bertha Couture (feu Gérard Lemay), de feu Jeanne d'Arc (feu Fernand Routhier), de feu Ernest Couture et de feu Léopold Couture (feu Lucille Couture). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs : Roland Beaulieu (Jeannine Dallaire), Marcel Beaulieu, Marie-Rose Beaulieu (Gérard Goulet), Françoise Ruel (feu Robert Beaulieu) et Bernadette Gagné (feu Léo Beaulieu), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s.

En guise de sympathie, des offrandes de messe seraient grandement appréciées de la famille.

La famille remercie sincèrement tout le personnel de la résidence René Lavoie de Disraeli, ainsi que son neveu Martin Payeur, pour l'attention et les bons soins prodigués à Mme Rita Couture Beaulieu.

La maison funéraire Audet Itée  
457, avenue Jacques-Cartier  
Disraeli (Québec) G0N 1E0  
Tél.: 418 449-2500



Télé.: 418 449-1773  
Pierre Dupuis, président  
Symon Audet, directeur  
www.maisonfuneraireaudet.com

## Cécile (Dugrenier) CARRIER



À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 1er janvier 2014, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Cécile Dugrenier, épouse de M. Camille Carrier, domiciliée à Victoriaville.

Outre son époux, M. Camille Carrier, elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérard et Claude conjoint de Bibiane Houle; ses petits-enfants: Karine, Francis, Jimmy, Janik et Kevin; son arrière-petit-fils Charlie et son frère Jean-Maurice Dugrenier époux de Renée Archambeault. L'a précédé, son fils feu René Carrier conjoint de Nathalie Desbiens.

Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Adrien Carrier conjoint de Marielle Blanchette, Lucille Carrier amie de Guy Montembeault, Robert Carrier, feu Gérard Bilodeau époux de Martine Bernier, Maurice Bilodeau époux de Diane Croteau, Lise Bilodeau épouse de Yves Pépin, André Bilodeau époux de Carole Levasseur, ainsi que ses cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le dimanche 12 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, le lundi 13 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le mardi, jour des funérailles, à compter de midi, au Complexe funéraire Grégoire & Desrochers, 1300, Notre-Dame Est, à Victoriaville. Les funérailles seront célébrées le mardi 14 janvier 2014 à 14 h, en l'église Notre-Dame de l'Assomption.

Pour témoigner votre sympathie, la famille apprécierait des dons à la **FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA** ou à la **Fondation des maladies du coeur et de l'AVC**. Des formulaires seront disponibles au bureau de la maison funéraire ou sur le site Internet du complexe funéraire.

Complexe funéraire  
Grégoire et Desrochers  
1300, rue Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 0B4



Téléphone : 819 752-5131  
Télécopieur : 819 752-2322  
www.gregoiredesrochers.com  
info@gregoiredesrochers.com

**Clara DION (1908 - 2013)**

Au CSSS des Sources, le 31 décembre 2013, est décédée Mme Clara Dion à l'âge de 105 ans et 9 mois, épouse de feu Emérite Boutin, demeurant à Danville.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire Dupuis, 550, 1<sup>re</sup> avenue, Asbestos, le samedi 11 janvier 2014 à compter de 10 h, jusqu'à la cérémonie d'adieu qui sera célébrée à 14 h au salon même. Suivra l'inhumation au cimetière d'Asbestos.

Madame Dion laisse dans le deuil: sa fille Pauline (Raymond Pellerin); ses petits-enfants Hélène (Yvon Pelletier), Christiane (Gaétan Ménard) et Pierre; ses arrière-petits-enfants; Anouk Pelletier (Steve Latraverse), Vicki Pelletier (Yannick Paquette), Charles Bherer (Sarah), Valérie Bherer, Kathi Rivard Pellerin, Gaëlle Pellerin Bessette; ses arrière-arrière-petits-enfants; Louka et Christophe. Elle laisse aussi sa belle-soeur Berthe (feu Edgar Boutin), ainsi que plusieurs autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES**, 475 3<sup>e</sup> avenue, Asbestos (Québec) J1T 1X6, seraient grandement appréciés de la famille.

La famille aimerait remercier sincèrement Mme Hélène Gardiner de la résidence Le Fleuron ainsi que son personnel, pour l'attention, les bons soins et la gentillesse éprouvée à son égard.

Centre funéraire Dupuis  
550, 1<sup>re</sup> avenue  
Asbestos (Québec) J1T 3X4  
www.salonsdupuis.com



Tél.: 819 879-2424  
Télé.: 819 879-4406  
Pierre Dupuis, président  
Jean-Guy Dupuis, directeur

**Benoit HINSE**

Au CSSS des Sources, Asbestos le 2 janvier 2014, est décédé M. Benoit Hinse à l'âge de 81 ans, époux de Mme Lucille Caron, fils de feu Yvonne Hinse et feu Wilfrid Hinse, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera au salon des Résidences funéraires Fréchette, 560, 1<sup>re</sup> avenue, Asbestos, le vendredi 10 janvier 2014 de 19 h à 21 h, le jour de la liturgie, le samedi 11 janvier 2014, ouverture à 9 h 30. La cérémonie d'adieu suivra à 11 h, au salon funéraire. Il y aura crémation et les cendres seront déposées à une date ultérieure.

Outre son épouse, M. Hinse laisse dans le deuil ses frères et sœurs : feu Jean-Marc (Emma Martin), Dolorès (feu Honorius Daigle), feu Louis-Georges (feu Charlotte Dumais), feu Bertrand (Estelle Bellerose), Réal (feu Réjeanne Morin), Huguette (feu Camille Diotte), Jules-André (Rachel Bérubé), Réjean (Denise Sévigny), Charlotte (Jack MacAllister), Louise; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Caron : feu Fernand (feu Marie-Marthe Jutras), feu Marcel (Rita Fréchette), feu Yvette (feu Peter Nault), feu Lucien (Carmen Nault), feu Simone (feu Lionel Lacerte), feu Jeannette (feu Réginald Fortier), feu Aurore, feu Yolande, ses nombreux neveux et nièces des familles Hinse et Caron, de même que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du CHUS Fleurimont et du CSSS des Sources, pour les bons soins prodigués à M. Hinse.

Les Résidences funéraires Fréchette  
560, 1<sup>re</sup> avenue C.P. 113  
Asbestos (Québec) J1T 3M9  
Tél.: 819 879-2233 - Télé.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue  
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice  
deces@funerairefrechette.com  
Affiliée à la C.T.Q.

**Yvonne DUFORD (1918 - 2014)**

Au CSSS des Sources d'Asbestos le 2 janvier 2014 est décédée Mme Yvonne Duford à l'âge de 95 ans, épouse en 1<sup>res</sup> noces de feu René Leroux et 2<sup>es</sup> noces feu Antonio Lachance, demeurant à Danville. Elle était la fille de feu Ferdinand Duford et de feu Clara Bédard.

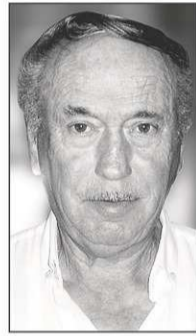
La famille recevra les condoléances au Centre Nouvel Horizon (coopérative funéraire), 240 rue du Roi Asbestos, le vendredi 10 janvier 2014 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi 11 janvier 2014 de 9 h, jusqu'au départ du salon. Funérailles à 11 h en l'église St-Isaac Jogues, Asbestos. Inhumation au cimetière de Danville.

Mme Duford laisse dans le deuil ses enfants : Yvon (Denyse Boissonneault), Réjean (Claire Maloin), Carmen (feu Firmin Bernier), Adrien (Cécile Courtemanche), Nicole (Francesco Natola), Marguerite (Lesli Zsajnovits); elle était la mère de feu Sylvio, feu Claire, feu Fernand, feu Yolande, feu Denis; ses petits-enfants: Sonya (Irwin), Christine (Martin), François (Sandra), Mylène, Ghislain (Nathalie), Émilie (Marc), Marjolaine (Joël), Christian (Karine), Karine (Dave), Renée (Yves); ses arrière-petits-enfants: Olivia (Maxime), Leslie, Alexandre, Nicolas, Jossy, Zacharie, Maude, Camille, Sabrina, Coralie, Emily, Samuel, Mathilda, Sativa, Kamaily; ses frères et sœurs : Léona (feu Gilbert Fréchette); ses beaux frères et belles-soeurs : Rita (feu Adrien), Gérard (Catherine), Thérèse (feu Condad), Yvette (feu Lionel). Elle laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et autres parents et amis. La famille tient à remercier les centre d'hébergement Le Fleuron et Le Ferland de Danville, ainsi que le CSSS des Sources D'Asbestos, pour les bons soins apportés à Mme Yvonne Duford.

Coopérative funéraire de l'Estrie  
Centre Nouvel Horizon  
240, rue du Roi, Asbestos  
819 879-4842 - Télé.: 819 879-7582



François Fouquet, directeur général  
Aline Richer, coordonatrice  
info@coopfuneraire.com  
www.coopfuneraire.com

**Adrien JACQUES (1943 - 2014)**

Au CSSS des Sources à Asbestos, le 7 janvier 2014, est décédé monsieur Adrien Jacques à l'âge de 70 ans, fils de feu Paul Jacques et de feu Rose-Éva Matteau, demeurant à Disraeli.

La famille accueillera les condoléances des parents et ami(e)s, à La Maison funéraire Audet Ltée, 496, avenue Jacques-Cartier, Disraeli, le samedi 11 janvier à compter de 11 h 30. Suivra une cérémonie d'adieu à 13 h 30 au salon funéraire.

Monsieur Adrien Jacques laisse dans le deuil ses 3 enfants : Jean-Pierre Jacques (Linda), Julie Jacques (Éric Guimond) et Martin Jacques; ses 2 petits-enfants : Yannick et Cédéric St-Cyr.

Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : Marie-Ange Jacques (François Roy), Monique Jacques (Gérard Savard), Gérard Jacques (Lise St-Louis) et Denis Jacques, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s.

La maison funéraire Audet Itée  
496, avenue Jacques-Cartier  
Disraeli (Québec) G0N 1E0  
Tél.: 418 449-2500



Télé.: 418 449-1773  
Pierre Dupuis, président  
Symon Audet, directeur  
www.maisonfuneraireaudet.com

**Lorenzo DURETTE (1925 - 2014)**

À l'UGS Pavillon d'Youville, le 6 janvier 2014, à l'âge de 88 ans, est décédé monsieur Lorenzo Durette, fils de feu Joseph Epiphane Durette et de feu Marie-Anne Marquis. Il est allé rejoindre sa douce moitié Thérèse Seminario. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le dimanche 12 janvier 2014 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le lundi 13 janvier 2014 de 9 h à 10 h. Funérailles le lundi 13 janvier 2014 à 10 h 30, en l'église Saint-François-d'Assise, 1145, rue des Quatre-Saisons, Sherbrooke. Suivra l'inhumation au Cimetière St-Michel.

M. Durette laisse dans le deuil ses enfants Diane (Jacques), Denis, Alain (Suzanne), Johanne (Daniel), André (Josée), Richard, Réjean, Lucie (feu Rosaire), Gilles (Lucie), Yvon (Marie-France); ses petits-enfants Adrien, Mélanie, Claude, Vicky, Éric, Tony, Jean, David, Sébastien, Danny, Priscilla, Vanessa, Marie-Ève, Stéphanie, Vincent et Francis; ses arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs feu Estelle (feu Donat Minville), Marie-Paule (Raymond Émond), Jeanne d'Arc, feu Yvette (feu Maurice Lavoie), Benoît (Louise Bouffard), Lucille (feu Roméo Lapierre), Marthe (feu Antonio Blouin), Rosaire (Dolorès Vézina), Paul Roger (Lise Portier), feu Rachel (feu Roger Bouffard). Il laisse également dans le deuil toute sa belle-famille Seminario ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 4<sup>e</sup> étage du Pavillon Youville, pour les bons soins prodigués à M. Durette ainsi qu'à tout le personnel de la Résidence Soleil.

Coopérative funéraire de l'Estrie  
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc  
info@coopfuneraire.com  
Tél.: 819 565-7646 - Télé.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles  
Alain Custeau, directeur des opérations  
François Fouquet, directeur général  
www.coopfuneraire.com

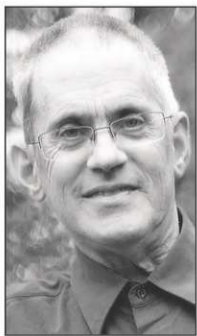
**Jean-Claude LACHANCE (1934 - 2013)**

Au CSSS de Beauce, le 29 décembre 2013 à l'âge de 79 ans et 1 mois est décédé M. Jean-Claude Lachance, époux de Mme Jacqueline Boulanger, fils de feu M. Victor Lachance et de feu Mme Alberta Pouliot, demeurant à La Guadeloupe.

La famille vous accueillera à la résidence Jacques et Frères (565, 13<sup>e</sup> Avenue La Guadeloupe) le dimanche de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30 et le lundi de 9 h à 10 h 35. Le service religieux sera célébré le lundi 13 janvier 2014 à 11 h à l'église de Notre-Dame de La Guadeloupe. Outre son épouse, M. Jean-Claude Lachance laisse dans le deuil ses enfants : Chantal (Réjean Hamel), Francine (Robert Grégoire), Josée (Cléo-Sylvain Fortin) et Sylvain (Annie Prévost); ses petits-enfants Danny, Cindy et Brian Dubord, David Hamel, Michaël, Anne-Marie, Myriam et Ann-Sarah Grégoire, Patrick et Chloée-Mitsou Fortin, Noémie et Thomas Lachance; ses arrière petits-enfants : Brytanie, Cédéric, William, Alexis, Rosalie, Kelly et Benjamin. Il était le frère de : Yvon (Céline Boulanger), Irénée (Anne-Marie Poulin), Irène (Sébastien Lapierre), feu Huguette (Marius Bélanger), Rita (Robert Tardif), Ghislaine (Laurent Boutin), Charlotte (Albert Benoit), Paul-Émile (Huguette Lapierre), Rosaire (Reina Pépin), Réjean (Rita Vachon), Denise (Fernand Lachance), Raymonde (Benoit Longchamps), feu Alain (Monique Rodrigue), Diane (Normand Perreault), Louise (Jacques Rodrigue) et Sylvie (Claude Roy). Il était le beau-frère de Marius (Rose-Hélène Bernier), Carmen (feu François Talbot), Céline (Yvon Lafrance), Luce (feu Emmanuel Labrecque), feu Paul-Henri (feu Antonia Cyr), feu Louis-Marie (CSV) et feu Roger. Il laisse également dans le deuil plusieurs tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, et amis. Des dons seraient appréciés pour la **FABRIQUE DE ST-EVARISTE**.

Résidence funéraire Jacques et frères Inc.  
565, 13<sup>e</sup> avenue  
La Guadeloupe (Québec)

Tél.: 418 459-3534  
Télé.: 418 459-6570  
www.jacquesetfreres.com  
jacquesetfreres@lino.com

**Darcy ERYOU**

Au CHUS Fleurimont, Sherbrooke, le mercredi 8 janvier 2014, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Darcy Eryou, époux de Doris Ells et fils de feu Milton Eryou et de feu Ona Howes, demeurant à Bury.

La famille vous accueillera à l'église Baptiste Greenridge, 47 rue Queen Sud, Sherbrooke (Lennoxville), le samedi 11 janvier 2014 de 13 h 30 à 15 h 30. Le service funéraire suivra à 15 h 30.

Outre son épouse, Darcy laisse dans le deuil ses enfants Philip (Lisa) et Sabrina-Kate (Victor Almeida); ses petites-filles Chanelle, Lacey et Fancy Eryou et Sofia Almeida. Il laisse aussi ses sœurs Brenda (Austin Bailey) et Charlene (Gilles Gosselin). Il était le beau-frère de Karen (Hube Start), feu Barbara, Rosemary (Ray Walker), Nancy (Robert Bedard) et feu Marilyn. Il laisse également Osborne Lowe, Hope Coleman Kutney et Robert Coleman ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la charité de votre choix seraient appréciés.

Résidence funéraire Cass  
3006, rue Collège  
Sherbrooke (Québec) J1M 1T9



Tél.: 819 564-1750  
Condoléances à :  
www.salonscass.ca

**Charline (Bolduc) LAGUEUX (1956 - 2014)**

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, après un dur combat inégal contre le cancer, est décédée madame Charline Bolduc, le 5 janvier 2014, à l'âge de 57 ans. Elle était l'épouse de Michel Lagueux, fille de feu Paul-Eugène Bolduc et de feu Laurette Bouffard ainsi que de son père biologique Raynard Gravel. Elle demeurait à Westbury.

La famille sera présente à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, (118, rue Jamieson, East Angus), le jour des funérailles, afin de recevoir les condoléances des parents et amis, le samedi 11 janvier 2014, à compter de 10 h. Un service religieux y sera célébré à 11 h. Les cendres seront mises en terre au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Outre son époux, madame Bolduc-Lagueux laisse dans le deuil ses enfants: Patrick (Catherine Audet), Yanick (Annick Boisvert) et Véronique (David Jacques); ses petits-enfants: Makéa, Naïmé, Malorie, Jacob, Angélique, Thomas, Samuel; Lydia et Kelly Ann. Elle laisse également ses sœurs Lizette, Nicole (Pierre Giroux), Suzanne. Elle fut précédée par son frère Jean-Guy. Elle laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Lagueux: Jean-Guy (Gervaise), Donald (Rachel), Réjeanne (feu François), Gaétane (Fernand), Jocelyn (Marjolaine), Diane (Émile), Mario (France), Carole (Marcel) et Hélène et belle-soeur de feu Richard, feu Pierre et feu Marc. Elle laisse plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille remercie sincèrement le personnel soignant du CHUS de Sherbrooke, le Dr Vézina, le Dr Marco Sirois et Dr Lord et leur équipe, ainsi que celui de la Clinique médicale d'East Angus Dr Jean-Paul Abel, pour les bons soins prodigués à madame Bolduc-Lagueux.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke (Québec) J1L 1C9.

Coopérative funéraire de l'Estrie  
146, rue Angus Nord, East Angus, Qc  
info@coopfuneraire.com  
Tél.: 819 565-7646 - Télé.: 819 832-1030



Manon Thibodeau, dir. services familles  
Alain Custeau, directeur des opérations  
François Fouquet, directeur général  
www.coopfuneraire.com

**Dominik LEBLANC (1973 - 2014)**

À la Maison Cinquième Saison de Lac-Mégantic, le 5 janvier 2014, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Dominik Leblanc, épouse de M. François Jacques, demeurant à Marston.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Jacques & Fils Inc., 3750, rue du Québec-Central, Lac-Mégantic, le jeudi 9 janvier 2014 de 15 h à 17 h et de 19 h à 21 h et le vendredi 10 janvier 2014 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 10 janvier 2014 à 15 h, en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic. Le corps sera déposé en crypte dans le mausolée de la famille Jacques au cimetière Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Outre son époux, Mme Dominik Leblanc laisse dans le deuil son fils Louis-Charles; ses parents Jacques Leblanc et Bernadette Dubois; ses soeurs et son frère Louise (René-Paul Lacombe), Linda (Maurice Lemieux), René (Doris St-Hilaire); ses beaux-parents Jean-Pierre Jacques et Carole Bégin; ses neveux et nièces Alexandre Lacombe (Andréanne Vachon), Élise Lacombe (Jean-François Godin),

Alice Leblanc (Guillaume Dallaire), Frédéric Leblanc, Gabriel Lemieux; ses arrière-petits-neveux Victor et Rose Godin. Elle laisse également plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, parent et amis.

Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la **FONDATION DU CSSSG**, 3569, rue Laval, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5 ou à la **MAISON CINQUIÈME SAISON**, C.P. 53, Lac-Mégantic (Québec) G6B 2S5.

La famille tient à remercier le personnel du 1er étage et des soins à domicile du CSSSG de Lac-Mégantic ainsi que le personnel de la Maison Cinquième Saison.

Complexe funéraire Jacques et Fils Inc.  
3800 du Québec-Central, Lac-Mégantic  
(Québec) G6B 2C5  
www.jacquesetfils.com



Tél.: 819 583-0444  
Télé.: 819 583-0908  
Jean-Pierre Jacques, pdg.  
François P. Jacques, directeur

**Lucienne (Labrecque) ROBERT (1912 - 2014)**

Entourée des siens, à l'IUGS Pavillon St-Vincent, le 2 janvier 2014, à l'âge de 101 ans et 7 mois, est décédée madame Lucienne Labrecque Robert, épouse de feu Ernest Robert, autrefois de Bishopton.

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis précédant les funérailles le samedi 11 janvier 2014 à 11 h, célébrées en l'église Saint-Clément de Bishopton, 73, rue Principale, Bishopton.

Madame Lucienne Labrecque Robert laisse dans le deuil ses enfants : Monique (feu Raymond Bissonnette), Jacques (Dora Lepore), Francine (Florent Gagnon), Carole (Serge Dugal) et elle était la mère de feu Michel. Ses petits-enfants; Johanne, Denis, et Maryse Bissonnette, Anny, Valérie et Marie-Ève Perron, Geneviève, Nadia et Marie-Michèle Dugal et Nicolas et Gabrielle Robert. Elle laisse également 20 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant plusieurs neveux, nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 3eA de IUGS St-Vincent de Paul pour les excellents soins prodigués à leur maman. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION VITAE** (375, rue Argyll, Sherbrooke J1J 3H5) seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie  
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc  
info@coopfuneraire.com  
Tél.: 819 565-7646 – Télé.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles  
Alain Custeau, directeur des opérations  
François Fouquet, directeur général  
www.coopfuneraire.com

**Stella MASSÉ (1933 - 2013)**

À la Maison Au Diapason de Bromont, le 17 décembre 2013, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Stella Massé, demeurant à Valcourt.

Elle laisse dans le deuil son frère Hervé (Claudette), ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Maison Au Diapason, pour les bons soins prodigués à madame Massé.

Une messe commémorative aura lieu à l'église de Ste-Anne-de-la-Rochelle, le samedi 11 janvier 2014 à 11 h.

Les Jardins funéraires Bessette  
1112, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2L0  
Tél.: 450 532-2200  
1 888 730-6666

Télé.: 450 777-4393  
www.famillebessette.com  
affilié à la C.T.Q.

**Irénée ROY**

À Coaticook, le 2 janvier 2014, est décédé M. Irénée Roy, à l'âge de 78 ans. Il était l'époux de Mariette Veilleux et demeurait à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon funéraire Charron et fils, le vendredi 10 janvier 2014 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles, de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 35. Les funérailles seront célébrées le samedi 11 janvier à 14 h, à l'église St-Wilfrid de Kingscroft. Suivra l'inhumation au cimetière paroissial du même nom.

M. Roy laisse dans le deuil, outre son épouse Mariette Veilleux, ses enfants: Diane, Daniel (Sylvie Dolbec), Sylvie (Richard D'Amour); ses petits-enfants: Michael (Mélinda Aubé), Stéphanie (Pier-Luc Nadeau), Marc-Antoine et Marie-France; ses frères et soeurs: feu Léon (Thérèse Paquette), feu Antonio (Marie-Claire Audet), feu Gérard (feu Mariette Audet), Anita, Aurore (Raoul Tardif), feu Marcel (Adrienne Lefebvre), feu Émile (Cécile Madore), Jules (Bernadette Leroux); ses beaux-frères et belles-soeurs: Juliette (feu Gérard Létourneau, Waldon Dustin), Fernande (feu Gilles Charron), feu Raoul (Gabrielle Morin), Roland (Yvette Charest), Ronald (Carmen Charest), Simone (feu Yvon Charron), Robert, Réal, feu Rémi (Jeanne Whipple), Monique (Jean-Marie Morin), ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement les médecins et le personnel du Pavillon Ste-Catherine 2 du centre de santé de Coaticook pour les bons soins.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE COATICOOK** seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.  
228, rue Child  
Coaticook (Québec) J1A 2B6  
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président  
Claude Charron, directeur  
info@charronnetfils.com  
Site Web: www.charronnetfils.com

**Roger MORIN (1916 - 2014)**

À Sherbrooke, le 2 janvier 2014, à l'âge de 97 ans, est décédé monsieur J.-H. Roger Morin, époux de feu Jeannette Fortier, fils de feu Joseph Morin et de feu Ernestine Lemieux.

La famille recevra les condoléances à compter de 9 h 30 le jour des funérailles, le samedi 11 janvier 2014, en l'église Immaculée-Conception, 1085, Adélar-Collette, Sherbrooke. Le service religieux y sera célébré à 10 h 30. Les cendres seront mises en terre au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Monsieur Morin laisse dans le deuil ses enfants et leur conjoint(e): Jean-Pierre et Marie-Claire, Louise, feu Francine et Warren, Bertrand et Claire, François et Johanne, Françoise, de même que ses petits-enfants et conjoint(e): Marie-Joëlle, Antoine, Alexandre, Anne, Élise et Éric, Philippe, Olivier et Debbie, Maxime, Laurent, Vincent et Valérie, Simon; ses arrière-petits-enfants: Sacha, Mikaël, Gabriel, Noémie, Mathieu, Éloïse, Chloé et Olivia-Rose. Il laisse également dans le deuil son beau-frère Clermont Fortier; ses belles-soeurs Laurette Fortier, Clémence Leblanc et Thérèse Fortier, sa cousine Rose-Aimée Morin, de même que de nombreux neveux, nièces et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DU CHUS**, 530, 10e avenue Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2R9.

Coopérative funéraire de l'Estrie  
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc  
info@coopfuneraire.com  
Tél.: 819 565-7646 – Télé.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles  
Alain Custeau, directeur des opérations  
François Fouquet, directeur général  
www.coopfuneraire.com

**Remerciements**

« Tout comme  
une source vive,  
la vie suit son cours, mais  
son souvenir restera  
à jamais gravé dans  
nos cœurs. »

Notre merci sincère  
à tous les parents  
et amis qui nous  
ont témoigné leur  
sympathie sous toutes  
ses formes lors du  
décès de

**GUY ARGUIN**

survenu le 10 janvier 2013

Son épouse Juliette,  
son fils Steve, sa bru Vicky  
et sa petite-fille Bianca

Veillez considérer ces remerciements  
comme personnels.



« Les morts sont  
invisibles, ils ne sont  
pas absents »

LA TRIBUNE

**Il réussit à distraire le caissier et à repartir avec son 100 \$**

**SHERBROOKE** — Le Service de police de Sherbrooke (SPS) possède de bonnes images d'un suspect dont la main semble plus vite que l'œil quand vient le temps de faire changer un billet de 100 \$ pour de plus petites coupures.

Le tour de prestidigitation a eu lieu le 3 août dernier, vers 14 h 50, alors que l'individu s'est présenté dans une pharmacie de la rue King Ouest et y faire des achats. Il demande au caissier de la monnaie pour 10 \$. Par la suite, il redemande de la monnaie, mais cette fois pour

un billet de 100 \$.

Le suspect a réussi à distraire le caissier afin de garder son billet de 100 \$ et se fait remettre le change pour le même montant.

Après son tour de passe-passe, il a quitté.

Après son tour de passe-passe, le suspect a quitté.

On recherche un homme de race blanche, âgé entre 45 et 50 ans, mesurant environ

cinq pieds et dix pouces et pesant 200 livres. Un peu grassouillet, il a les cheveux courts de couleur blond ou roux.

Il portait une paire de jeans pâle, un chandail foncé aux manches longues, une casquette foncée et des lunettes fumées.

L'homme recherché a parlé anglais avec quelques mots en français, ajoute le communiqué du corps de police.

On peut contacter le SPS au 819 821-5544 ou au 821-5555 poste 4411.

— Claude Plante

**Violence conjugale à Magog en présence de deux enfants**

**SHERBROOKE** — Une violente chicane de couple qui s'est soldée par une arrestation s'est déroulée mercredi soir à Magog en présence d'enfants en bas âge.

Un peu avant minuit, la querelle entre l'homme et la femme s'est transformée en violence conjugale, rapporte la Régie de police de Memphrémagog (RPM). Après la chicane verbale, le conjoint aurait poussé la femme violemment à quelques reprises et causé des méfaits dans

l'appartement.

« La victime a réussi à faire le 9-1-1 et les policiers ont procédé à l'arrestation du suspect qui s'appropriait à partir », mentionne Paul Tear, porte-parole de la RPM.

L'homme de 27 ans doit maintenant faire face à des accusations de voies de fait et de méfaits.

« Les deux enfants se trouvaient dans l'appartement au moment de l'incident », ajoute l'agent Tear.

— Claude Plante

# Grenier et Deschamps partis pour la gloire

JEROME GAUDREAU

jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Vanessa Grenier a mis une croix sur sa carrière solo en patinage artistique l'an dernier pour miser sur les épreuves en couple afin de participer aux Jeux olympiques de 2018. Mais avant de vivre le rêve olympique, son partenaire Maxime Deschamps et elle devront s'attaquer la semaine prochaine aux Championnats canadiens de patinage artistique.

Vanessa Grenier a dû prendre la décision la plus difficile de sa jeune carrière en ne visant plus les Jeux olympiques de Sochi pour ainsi se concentrer sur sa carrière en couple. Et ce, même si elle avait obtenu le 7<sup>e</sup> rang aux nationaux peu après avoir fait le grand saut chez les seniors.

L'ancienne championne québécoise devra maintenant s'attaquer à sa plus importante compétition de la saison ce mardi à Ottawa.

Son but? Améliorer son pointage obtenu lors des qualifications aux nationaux, là où elle a terminé sur la plus haute marche du podium.

« Ça fait à peine huit mois que Maxime et moi dansons ensemble et déjà, on réussit à se classer parmi les meilleurs couples juniors du pays. On a peut-être gagné l'or durant les qualifications, mais le meilleur couple canadien chez les juniors, Julianne Séguin et Charlie Bilodeau, n'était pas présent. Cette fois, ils seront de la compétition. On essaiera de leur voler le titre. On souhaite par contre peaufiner avant tout nos chorégraphies. »

Chose sûre, Vanessa Grenier ne regrette pas du tout le choix qu'elle a pris il y a un an.

« J'ai peut-être abandonné mon objectif de Sochi 2014, mais je sens que j'ai plus de chances d'accéder aux Jeux olympiques en couple même si je devrai peut-être attendre quatre ans de plus. Les gens ont de la misère à croire que ça ne fait que huit mois que Maxime et moi sommes ensemble! » affirme l'athlète de 20 ans.

## Faire bonne impression

Maxime Deschamps est le premier à se réjouir de sa rencontre avec Vanessa Grenier. Car il n'y a pas si longtemps,

jamais il n'aurait pu rêver à une présence aux Olympiques.

« Dès qu'on a patiné ensemble pour la première fois, on sentait une certaine chimie entre nous, indique le patineur de 21 ans provenant de Vaudreuil. Nos prestations sont au-dessus de mes attentes. On a encore beaucoup de chemin à parcourir, mais disons que c'est bien parti! »

Pour lui, le but premier de leur présence à Ottawa mardi est de tout simplement faire bonne impression.

« On doit éviter les petites erreurs que nous avons commises lors de la qualification et on souhaite se bâtir un nom sur la scène nationale », dit-il.

Même s'il patine chez les juniors, le tandem Grenier/Deschamps connaît déjà sa valeur chez les seniors.

« On n'a qu'à comparer notre pointage à celui des seniors. Aux qualifications pour les nationaux, notre prestation nous aurait menés vers le premier rang chez les seniors », confie Vanessa Grenier.

Mardi soir, le couple effectuera son programme court pour ensuite réaliser le programme long le lendemain.



COLLABORATION SPÉCIALE

Maxime Deschamps et sa partenaire Vanessa Grenier s'attaqueront aux Championnats nationaux de patinage artistique ce mardi à Ottawa.

## David Grégoire délaissera la compétition de haut niveau

**SHERBROOKE** — L'espoir olympique en biathlon David Grégoire, recyclé en fondeur pour l'équipe du Rouge et Or de l'Université Laval, a remporté ses deux dernières compétitions universitaires en ski de fond. Malgré ses bons résultats, l'athlète de Chartierville avoue qu'il en est à ses derniers mois de compétition de haut niveau et d'entraînement.

Samedi dernier, David Grégoire a terminé au premier rang de sa catégorie au sprint classique de 1,5 km de la Coupe Québec présentée au Mont-Sainte-Anne pour ensuite monter sur la plus haute marche du podium au 15 km en battant les 44 autres fondeurs universitaires membres du circuit canadien et américain.

## La retraite

Même s'il a l'opportunité de poursuivre sa carrière en biathlon après sa saison de ski de fond, Grégoire optera pour la retraite.

« Je continuerai probablement de pratiquer le biathlon, mais ce ne sera pas dans l'optique de prendre part aux grandes compétitions internationales. Après mes études universitaires, je devrai me concentrer davantage sur mon travail ».

Malgré ses bons résultats sur la scène internationale en biathlon et sur le circuit universitaire en ski de fond, David Grégoire accrochera donc ses



ARCHIVES LA TRIBUNE

David Grégoire abandonnera dès la fin de la saison les compétitions de haut niveau en ski de fond et en biathlon, et ce, même s'il connaît encore du succès sur la scène universitaire de ski de fond.

skis.

## Choix définitif?

« Je ne sais pas si c'est définitif comme choix, mais chose sûre, c'est qu'il s'agit de ma dernière saison avec le Rouge et Or. J'aurai encore la passion pour le biathlon, mais puisque j'aurai terminé mes études universitaires, je ne pourrai plus porter les couleurs du Rouge et Or. Reste à voir ce qui se présentera à moi », souligne celui qui pratique le biathlon

depuis l'âge de 11 ans.

David Grégoire souhaite ainsi devenir planificateur financier et admet qu'il gardera toujours un lien avec le ski de fond et le biathlon.

« J'aimerais ça devenir entraîneur », précise-t-il.

Avant de tirer sa révérence, il souhaite obtenir un top 30 aux nationaux question de terminer en beauté son long parcours dans le milieu sportif.

— Jérôme Gaudreau

## Les Spartans à la maison pour leur 16<sup>e</sup> Tournoi annuel invitation

JEAN-GUY RANCOURT

jrancour@latribune.qc.ca

**MAGOG** — C'est en fin de semaine à l'aréna Pat-Burns de Stanstead que se déroulera le 16<sup>e</sup> Tournoi annuel invitation des Spartans du Collège de Stanstead. Un retour à la maison qui se faisait attendre et qui est pleinement apprécié de la part du personnel des Spartans.

C'est que l'équipe a disputé 20 de ses 23 premières rencontres sur des patinoires étrangères. Pas surprenant que les Spartans aient connu une baisse de régime après un excellent départ composé de huit victoires en 10 parties. Ça s'est gâté avec une seule victoire dans les 13 rencontres suivantes.

« Nous sommes toujours dans le coup et plusieurs de nos défaites l'ont été par un but. C'est certain que tous ces déplacements en autocar commencent à peser lourd. Je pense que je connais maintenant par cœur les routes de la Nouvelle-Angleterre aux États-Unis », confie l'entraîneur des Spartans, James Rioux.

Ce tournoi à domicile arrive donc à point. « Ça fera du bien à tout le monde. D'ailleurs, nous serons plus souvent à la maison d'ici la mi-février », d'enchaîner Rioux qui est loin d'avoir perdu confiance en ses protégés.

« Cette édition possède autant de potentiel et de caractère que les quatre ou cinq

précédentes. On va tous s'en sortir ensemble et on va tenter de faire amende honorable lors de notre tournoi invitation en fin de semaine. »

## Joueurs locaux

Quelques joueurs de la région ont percé l'alignement des Spartans cette saison. Il s'agit de Cédric Charbonneau (Bromont), Cody Lapenna (Ogden), Cody Bean (North Hatley) et Anthony Ré, de Sherbrooke.

Avec la vocation internationale du collège de Stanstead, les Spartans ont également réussi à attirer des patineurs, non seulement des Maritimes et de l'Ontario, mais aussi des États-Unis et de la Suède. Parmi eux David Jankowski, frère de Mark qui avait été un choix de première ronde des Flames de Calgary au terme de la saison 2011-2012 alors qu'il portait les couleurs des Spartans.

Pour en revenir au tournoi, huit équipes du Canada et des États-Unis y participent, dont les champions défendants, le CEGEP de Ste-Foy. [Toutes les équipes ont des chances de soulever le gros trophée. La compétition s'annonce intéressante], prévoit James Rioux dont l'équipe disputera ses trois premières parties vendredi et samedi. Samedi à 15 h 45, les Bruins jr de Boston seront les adversaires des Spartans.

Tous les détails au [www.stansteadcollege.com/](http://www.stansteadcollege.com/).

**LNH**

**ASSOCIATION DE L'EST**

**SECTION ATLANTIQUE**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Boston	43	28	13	0	2	126	94	58	18-4-0-2	10-9-0-0	6-4-0-0	P-1
Tampa Bay	44	26	14	2	2	126	106	56	14-5-1-1	12-9-1-1	6-3-0-1	P-1
<b>Montréal</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>115</b>	<b>106</b>	<b>55</b>	<b>13-7-1-2</b>	<b>12-8-1-1</b>	<b>5-3-2-0</b>	<b>P-1</b>
Detroit	43	19	14	3	7	114	121	48	6-10-3-4	13-4-0-3	4-5-0-1	G-1
Toronto	45	21	19	1	4	123	138	47	14-10-0-1	7-9-1-3	4-4-0-2	P-3
<b>Ottawa</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>129</b>	<b>145</b>	<b>46</b>	<b>11-10-1-3</b>	<b>8-8-2-2</b>	<b>5-3-2-0</b>	<b>P-1</b>
Floride	44	17	21	1	5	104	137	40	9-9-1-3	8-12-0-2	5-4-0-1	G-1
Buffalo	43	12	26	3	2	75	120	29	12-9-2-1	3-14-1-1	5-3-0-2	P-1

**ASSOCIATION DE L'OUEST**

**SECTION CENTRALE**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Chicago	46	29	8	3	6	169	127	67	15-3-1-5	14-5-2-1	5-1-1-3	P-2
St. Louis	42	30	7	3	2	155	97	65	17-3-2-0	13-4-1-2	8-1-0-1	G-6
Colorado	43	27	12	1	3	127	111	58	16-6-1-1	11-6-0-2	5-2-1-2	G-1
Minnesota	45	23	17	1	4	108	114	51	16-5-1-1	7-12-0-3	4-6-0-0	G-3
Dallas	43	20	16	3	4	123	132	47	9-6-2-3	11-10-1-1	4-4-1-1	P-4
Nashville	45	19	20	2	4	108	135	44	11-9-1-2	8-11-1-2	3-4-2-1	P-1
Winnipeg	46	19	22	1	4	125	139	43	10-9-0-4	9-13-1-0	4-6-0-0	P-4

**SECTION PACIFIQUE**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Anaheim	46	33	8	1	4	155	116	71	18-0-1-1	15-8-0-3	9-1-0-0	G-5
San Jose	44	27	11	1	5	144	114	60	15-1-0-3	12-10-1-2	6-4-0-0	P-1
Los Angeles	44	26	13	2	3	114	91	57	14-5-2-1	12-8-0-2	4-5-0-1	P-1
Vancouver	45	23	13	3	6	121	113	55	11-6-2-3	12-7-1-3	3-3-1-3	P-5
Phoenix	42	21	12	5	4	129	127	51	12-5-2-1	9-7-3-3	3-3-2-2	G-1
Calgary	43	15	22	4	2	100	137	36	7-11-3-0	8-11-1-2	2-7-1-0	P-1
Edmonton	46	14	27	3	2	119	161	33	7-12-1-1	7-15-2-1	3-5-1-1	P-1

**NOTE:** les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

**CALENDRIER**

**Mercredi 8 janvier**  
**Montréal** 1 Philadelphie 3  
 N.Y. Rangers 3 Chicago 2  
**Ottawa** 3 Colorado 4 (P)  
**Jeuvi 9 janvier**  
 Dallas 0 New Jersey 1  
 Toronto 1 Caroline 6  
 Floride 2 Buffalo 1 (F)  
 Washington 4 Tampa Bay 3  
 Anaheim 4 Nashville 3  
 St. Louis 5 Calgary 0  
 Minnesota 4 Phoenix 1  
 Boston 0 Los Angeles 3 (2e)  
 Detroit 1 San Jose 3 (2e)  
**Vendredi 10 janvier**  
 Dallas à N.Y. Rangers, 19h.  
 Toronto à Washington, 19h.  
 Caroline à Columbus, 19h.  
 N.Y. Islanders au Colorado, 21h.  
 Pittsburgh à Edmonton, 22h.  
 St. Louis à Vancouver, 22h.  
**Samedi 11 janvier**  
 Tampa Bay à Philadelphie, 13h.  
 Chicago à Montréal, 19h.  
**Ottawa** à Nashville, 19h.  
 Columbus à Winnipeg, 19h.  
 Floride au New Jersey, 19h.  
 Colorado au Minnesota, 20h.  
 Anaheim à Phoenix, 20h.  
 Pittsburgh à Calgary, 22h.  
 Detroit à Los Angeles, 22h30.  
 Boston à San Jose, 22h30.

**MARQUEURS**

**NOTE:** en date du 8 janvier.

	B	A	PTS
Crosby, Pit.	24	41	65
Kane, Chi.	23	31	54
Tavares, NYI	20	34	54
Kutzelaf, Ana.	20	29	49
Getzlaf, Pit.	23	25	48
Thornton, SJ	5	43	48
Sharp, Chi.	25	22	47
Perry, Ana.	24	22	46
Backstrom, Wash.	10	36	46
Toews, Chi.	16	29	45
Malkin, Pit.	12	33	45

**LHJMQ**

**SECTION OUEST TELUS**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-B.	42	27	8	4	3	156	115	61
R.-N.	41	25	11	3	2	166	151	55
Gatineau	42	27	14	1	0	158	133	55
Val-d'Or	43	27	15	1	0	187	143	55
Drum.	43	26	15	1	1	153	128	54
Sherbrooke	43	14	25	2	2	124	182	32

**SECTION EST TELUS**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	43	25	11	3	4	159	131	57
B.-Com.	41	25	12	1	3	146	108	54
Québec	42	23	13	3	5	149	134	54
Chi.	43	21	21	1	0	122	138	43
Victoriaville	41	16	19	4	2	121	141	38
Shawinigan	42	10	27	3	2	102	159	25

**SECTION MARITIMES TELUS**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	42	26	15	0	1	163	121	53
Moncton	43	22	19	0	2	131	132	46
Cap-Breton	41	21	17	0	3	150	147	45
Charlottetown	42	21	1	4	126	150	37	45
A.-Bathurst	42	16	22	2	2	102	149	36
St-Jean	40	11	26	0	3	97	150	25

**Mercredi 8 janvier**

Halifax 5 Charlottetown 2  
 Québec 6 Victoriaville 2  
 B.-B. 3 Sherbrooke 4  
 Chicoutimi 0 Gatineau 5  
 Drummondville 2 R.-N. 4  
**Jeuvi 9 janvier**  
 Shawinigan 4 A.-Bathurst 5 (P)  
 Saint-Jean 0 Rimouski 5  
 Drummondville 1 Val-d'Or 4  
**Vendredi 10 janvier**  
 Shawinigan à Charlottetown, 18h.  
 Moncton à Halifax, 18h.  
 Sherbrooke à Chicoutimi, 19h.  
 Rimouski à Québec, 19h.  
 Cap-Breton à B.-B., 19h30.  
 Victoriaville à Gatineau, 19h30.  
 B.-Com. à Val-d'Or, 19h30.  
**Samedi 11 janvier**  
 Cap-Breton à Victoriaville, 16h.  
 Shawinigan à Moncton, 18h.  
 A.-Bathurst à Halifax, 18h.  
 Saint-Jean à Québec, 19h.  
 B.-Com. à R.-N., 19h.

**MARQUEURS**

**NOTE:** en date du 8 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Mantha, Val-d'Or	33	37	38	75
Duclair, Québec	40	35	28	63
Power, R.-N.	40	20	43	63
DeLuca, Rimouski	42	31	31	62
Marcoite, Val-d'Or	42	22	38	60
Gélinas, Val-d'Or	43	18	40	58
Gaudreau, Drum.	43	27	29	56
Poirier, Gatineau	38	27	29	56
Ehlers, Halifax	38	23	33	56
Gazzola, Val-d'Or	43	12	41	53
Darcy, Cap-Breton	40	22	29	51
Verrier, Drum.	43	30	20	50
Drouin, Halifax	23	17	33	50
Audette, Sherbrooke	43	11	37	48

**MARQUEURS**

**NOTE:** en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Mantha, Val-d'Or	33	37	38	75
Duclair, Québec	40	35	28	63
Power, R.-N.	40	20	43	63
DeLuca, Rimouski	42	31	31	62
Marcoite, Val-d'Or	42	22	38	60
Gélinas, Val-d'Or	43	18	40	58
Gaudreau, Drum.	43	27	29	56
Poirier, Gatineau	38	27	29	56
Ehlers, Halifax	38	23	33	56
Gazzola, Val-d'Or	43	12	41	53
Darcy, Cap-Breton	40	22	29	51
Verrier, Drum.	43	30	20	50
Drouin, Halifax	23	17	33	50
Audette, Sherbrooke	43	11	37	48

**COLLÉGIAL AAA**

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	23	16	5	2	116	84	34
Saint-Laurent	23	16	5	2	81	58	34
A-Laur.	23	16	7	0	100	74	32
St-Lawrence	23	11	8	4	88	79	26
Alma	24	13	11	0	106	94	26
Dawson	25	11	11	3	88	100	25
Theford	23	10	12	1	73	94	21
Lafleche	23	8	14	1	98	119	17
Sorel-Tracy	23	4	17	2	67	115	10

**Vendredi 10 janvier**  
 Thetford à Lafleche, 19h45  
**Samedi 11 janvier**  
 St-Laurent à Lafleche, 14h15  
 Sorel-Tracy à Lionel Groulx, 15h30  
 St-Lawrence à A.-Lauréndeau, 19h30

**MIDGET AAA**

**SECTION LA COOP**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	33	22	10	1	0	107	80	45
T.-Rivières	34	18	12	1	3	105	84	40
St-François	34	17	14	1	2	94	93	37
C.N.-Dame	33	17	14	0	2	92	93	36
Jonquière	32	13	15	0	4	76	94	30

**SECTION REEBOK**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Chât.	34	21	12	1	0	137	112	43
Magog	33	19	11	0	3	79	76	41
C.C.-LeMoy.	33	18	13	2	0	114	111	38
C.A.-Gir.	34	17	13	1	3	104	96	38
Lac-St-Louis	31	10	15	4	2	89	116	26

**SECTION C.C.M.**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
C.E.-Blondin	33	22	11	0	0	104	84	44
L.-Montréal	33	19	10	2	2	97	83	42
Amos	33	15	14	2	2	88	100	34
Gatineau	32	10	17	1	4	104	138	25
St-Eustache	32	9	20	2	1	80	110	21

**Vendredi 10 janvier**  
 C.A.-Gir. à Magog, 19h.  
 St-Eustache à Gatineau, 19h30.  
 T.-Rivières à Lévis, 19h30.  
 L.-St-Louis au C.C.-LeMoy., 19h30.  
 Magog au S. St-François, 18h30.  
**Samedi 11 janvier**  
 Chât. au S. St-François, 14h.  
 C.N.-Dame à Jonquière, 14h.  
 Amos au C.E.-Blondin, 17h.  
**Dimanche 12 janvier**  
 L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 13h30.  
 Gatineau à L.-Montréal, 13h30.  
 Amos à Saint-Eustache, 13h45.  
 Chât. à Jonquière, 14h.  
 C.N.-Dame au S. St-François, 14h.  
 C.C.-LeMoy. à Magog, 14h.  
 C.A.-Gir. à T.-Rivières, 14h30.

**JUNIOR AAA**

**SECTION PERRON-BURROWS**

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	35	28	6	0	1	223	140	57
Princeville	3							

# LE DEFI HOCKEY

## LA TRIBUNE

## sports experts<sup>MD</sup>

Carrefour de l'Estrie

### Voici les 200 meilleurs au classement général

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
1	Manon Beaudoin	289	392	681	74	51	Colette Lafleur	266	376	642	111	101	Steve Kent	258	372	630	44	151	Vincent Bergeron-Kipling	277	343	620	51
2	Stephen Gauley	283	396	679	83	52	Anne-Marie Gingues	290	350	640	116	102	Francis Poisson	254	376	630	53	152	Steve Grimard	271	349	620	113
3	Samuel Dion-Lessard	297	379	676	91	53	Kevin Roy	287	353	640	114	103	Manuel Paradis	252	378	630	82	153	Jacelyn Pomerleau	271	349	620	97
4	Serge Jacques	300	373	673	64	54	Sylvain Castonguay	285	355	640	87	104	Jean-François Plante	276	353	629	84	154	Patrick Donovan	263	357	620	80
5	Sylvain Bélanger	273	397	670	97	55	Luce Labelle	279	361	640	54	105	John Langevin	271	358	629	53	155	Claude Jutras	263	357	620	65
6	Johanne Dubé	291	378	669	74	56	Daniel Dugal	279	361	640	42	106	Normand Labelle	278	350	628	120	156	Yvan Corriveau	262	358	620	60
7	Yves Lafolte	312	352	664	106	57	Charles-Benoît Dubé	276	364	640	53	107	Martin Lévesque	278	350	628	17	157	Simon Fecteau	259	361	620	67
8	Gilles Soucy	281	383	664	36	58	Mark Digby	275	365	640	143	108	Jean-Pierre Asselin	265	363	628	43	158	Rena Halsall	258	362	620	102
9	Steve Guay	262	401	663	53	59	Charlotte Goulet	272	368	640	113	109	Sylvain Cloutier	284	343	627	83	159	Suzanne Lévesque	252	368	620	50
10	Hélène Letellier	290	372	662	89	60	Lucie Beaudry	269	371	640	61	110	Normand Turcotte	278	349	627	93	160	Denis Forgues	251	369	620	30
11	Yves Dion	278	383	661	63	61	Gilles Nault	264	376	640	134	111	Frank Bergeron	267	360	627	86	161	Daniel Lacasse	250	370	620	21
12	France Ashby	277	383	660	101	62	René St-Louis	296	343	639	115	112	Olivier Couture	263	364	627	47	162	Angèle Turgeon	287	332	619	82
13	Pierre Blais	279	378	657	46	63	Richard Roy	286	353	639	27	113	Sylvain Grenier	260	367	627	81	163	Luc McClish	270	349	619	56
14	Michel Tremblay	277	380	657	38	64	Daniel Bouthot	263	376	639	32	114	Robert Barnes	254	373	627	36	164	Denis Roberge	266	353	619	58
15	Alain Bergeron	297	359	656	85	65	Vincent Auger	288	350	638	110	115	Yves Letarte	251	376	627	57	165	Sylvaine Gosselin	232	387	619	56
16	Christiane Lemay	284	372	656	69	66	Daniel Bergeron	268	370	638	87	116	David Rheault	282	344	626	103	166	Richard Doyon	284	334	618	65
17	Germain Beaudry	278	378	656	56	67	Karine Martin	267	371	638	20	117	Bruno Cabana	281	345	626	102	167	Patrick Grieve	278	340	618	126
18	Julie Boulanger	266	390	656	110	68	André Noël	285	352	637	73	118	Jean-Guy Laverdière	280	346	626	54	168	François Camirand	271	347	618	40
19	Jacelyn Paradis	268	387	655	99	69	Stephen Ratté	283	354	637	55	119	Christian Pelchat	278	348	626	84	169	Pierre Goulet	268	350	618	15
20	Marc David	265	390	655	113	70	Roger Poulin	262	375	637	130	120	Pierre Nadeau	266	360	626	111	170	Marc Beaudry	267	351	618	38
21	Stéphane Boulé	277	377	654	86	71	Gaëtan Audette	281	355	636	70	121	Rolande Gilbert	258	368	626	51	171	Jade Nolet	264	354	618	13
22	Nathalie Fillion	263	391	654	40	72	Yvan David	280	356	636	72	122	George Harkins	280	345	625	77	172	Richard Grandin	262	356	618	78
23	Camille Aubert	293	359	652	105	73	Normand Fredette	279	357	636	70	123	Alain Fortin	272	353	625	74	173	Hélène Morin	237	381	618	62
24	Alexandre Dugal	291	361	652	63	74	Claude Gilbert	271	365	636	60	124	Christian Marchand	266	359	625	51	174	Luc Delage	286	331	617	36
25	Josée Lafontaine	280	372	652	162	75	Sylvain Shank	280	355	635	31	125	Richard Langlois	265	360	625	84	175	Alain Faucher	276	341	617	76
26	Luc Lafolte	274	378	652	98	76	Yvan Jolin	271	364	635	76	126	Pauline Wilson	253	372	625	125	176	Maude Nolet	274	343	617	38
27	Éric Lahaie	275	376	651	53	77	Yvan Guillemette	269	366	635	16	127	Jacques Boudreau	261	363	624	70	177	Éric Leclerc	270	347	617	94
28	Bruno Lafolte	286	364	650	186	78	Simon Marcoux	260	375	635	78	128	Jonathan Ayotte	260	364	624	115	178	Mario Lafrance	265	352	617	22
29	Bertrand Boisvert	281	369	650	61	79	Denis Pageau	267	367	634	136	129	France Gilbert	251	373	624	73	179	Martin Bildeau	263	354	617	61
30	Francis Blais	280	370	650	8	80	Fernande Goulet	267	367	634	100	130	Éric Garneau	238	386	624	137	180	Daniel Soucy	262	355	617	125
31	Michel Marcoux	277	373	650	48	81	Nathalie Tardif	273	360	633	31	131	Bruno Guillemette	257	366	623	75	181	Donald Viger	259	358	617	10
32	Linda Beaudoin	265	385	650	46	82	Cynthia Blais	266	367	633	118	132	Marc Grimard	252	371	623	60	182	Roger Guay	256	361	617	106
33	Denis Ouellette	287	362	649	62	83	Gaston Couture	262	371	633	43	133	Jean-Pierre Cuerrier	288	334	622	28	183	Steve Sanders	247	370	617	30
34	Denis Provost	281	368	649	80	84	Nicolas Roy	257	376	633	-8	134	Jacques Tessier	286	336	622	85	184	Léopold Dubé	244	373	617	5
35	Mélanie Villeneuve	272	377	649	51	85	Hélène Lafolte	255	378	633	112	135	Carole Kipling	273	349	622	66	185	Simon Paradis	284	332	616	60
36	Daniel Viger	286	362	648	67	86	Sylvain Francis	251	382	633	117	136	Louis Deslauriers	271	351	622	63	186	Alexandre Deslauriers	267	349	616	72
37	Jean-Claude Craig	271	377	648	68	87	Yves Bernard	271	361	632	58	137	Thomas Phaneuf	269	353	622	45	187	Denis Boudreau	266	350	616	29
38	Jean Charest	265	383	648	68	88	Brian Juby	289	342	631	69	138	Nicole Lacasse	264	358	622	91	188	Georges Laurent	265	351	616	24
39	Diana Audet	280	367	647	79	89	Paul Gingues	272	359	631	119	139	Gratia Lacasse	264	358	622	86	189	Karl Vincent	260	356	616	72
40	Marc-André Gingues	276	371	647	56	90	Mario Marquis	272	359	631	60	140	Gilles Cantin	262	360	622	78	190	Pierre Mercier	251	365	616	31
41	Carl Beaugregard	286	360	646	93	91	Jessy Doyon	258	373	631	127	141	Annie Boulanger	260	362	622	39	191	Jean-Philippe Garant	271	344	615	89
42	Marilyn Breton	283	363	646	83	92	Ghyslaine Gendron	258	373	631	19	142	Benoît Rouleau	259	363	622	121	192	Georges Reid	270	345	615	27
43	Luc Rodrigue	267	378	645	93	93	Steve Toussaint	285	345	630	64	143	Earl Stanley	259	363	622	40	193	Patrice Desmarais	269	346	615	52
44	Chantale Simard	302	342	644	88	94	Brendon Page	283	347	630	97	144	Stéphane Hottin	276	345	621	23	194	Daniel Veilleux	264	351	615	66
45	Louis Ellement	289	355	644	88	95	Jean-Paul Pouliot	275	355	630	108	145	Christian Lussier	272	349	621	54	195	Carole Lessard	258	357	615	3
46	Jo-Ann Noble	279	365	644	116	96	Marc Bergeron	273	357	630	111	146	Alain Fortier	271	350	621	68	196	Jean-Charles Dubé	256	359	615	18
47	Michael Chaloux	275	369	644	58	97	Myriam Label	268	362	630	116	147	Myriam Morin	260	361	621	46	197	Pierre Blais	242	373	615	99
48	Michael Blouin	276	367	643	37	98	Stephan Cyr	268	362	630	114	148	Léo Provencher	251	370	621	36	198	Yvan Jutras	230	385	615	74
49	Jean Dion	275	368	643	72	99	Ian Provost	265	365	630	59	149	Donald Gilbert	283	337	620	28	199	Jeanne Gagnon	276	338	614	73
50	Vincent Pigeon	271	372	643	69	100	Richard Nadeau	263	367	630	28	150	Bernard Laroche	281	339	620	76	200	André Perreault	271	343	614	65

### SOMMAIRE DES JOUERS

CUMULATIF		SEMAINE DERNIÈRE				CUMULATIF		SEMAINE DERNIÈRE				CUMULATIF		SEMAINE DERNIÈRE																						
NOMS	ÉQUIP.	B	P	+/-	PTS	NOMS	ÉQUIP.	B	P	+/-	PTS	NOMS	ÉQUIP.	B	P	+/-	PTS																			
RONDE 1																																				
SIDNEY CROSBY	PIT	23	40	63	11	4	5	RONDE 7										JONATHAN HUBERDEAU	FLO	7	10	17	-2	0	2	2										
EVGENI MALKIN	PIT	11	33	44	5	2	1	3	BRAD RICHARDS	NYR	10	18	28	-7	1	0	1	RONDE 13										NAIL YAKUPOV	EDM	8	8	16	-25	2	0	2
STEVEN STAMKOS	TAM	14	9	23	11	0	0	0	MAX PACIORETTY	MTL	19	6	25	2	4	2	6	RONDE 14										PATRICK BERGERON	BOS	10	15	25	17	1	2	3
CLAUDE GIROUX	PHI	12	26	38	2	2	1	3	JORDAN EBERLE	EDM	14	21	35	-7	2	1	3	RONDE 15										JAMES VAN RIEMSDYK	TOR	15	10	30	-3	1	0	1
JOHN TAVARES	NYI	17	29	46	-4	3	3	6	MATT MOULSON	BUF	14	13	27	-6	1	0	1	RONDE 16										EVANDER KANE	WPG	14	11	25	1	3	2	5
RONDE 2																																				
ERIC STAAL	CAR	10	25	35	-15	1	4	5	RONDE 8										LOUI ERIKSSON	BOS	5	9	14	8	0	0	0									
MARTIN ST-LOUIS	TAM	17	21	38	12	0	4	0	ERIK KARLSSON	OTT	10	29	39	-12	0	2	2	RONDE 17										PATRICK MARLEAU	SAN	19	22	41	9	2	3	5
ALEXANDER OVECHKIN	WSH	31	12	43	-17	1	1	2	KRIS LETANG	PIT	6	6	12	-5	0	1	1	RONDE 18										TOMAS PLEKANEK	MTL	13	13	26	9	0	2	2
PATRICK KANE	CHI	23	31	54	10	0	1	1	P.K. SUBBAN	MTL	7	26	33	13	2	4	6	RONDE 9										DEREK ROY	STL	8	20	28	3	0	1	1
TAYLOR HALL	EDM	16	25	41	-12	1	5	6	DEREK STEPAN	NYR	7	19	26	-4	0																					

# Hécatombe chez les Tigres

JAMAIS DEPUIS LA CRÉATION DE LA FRANCHISE EN 1987 L'INFIRMERIE DES TIGRES DE VICTORIAVILLE N'A ÉTÉ BONDÉE DE CAS AUSSI GRAVES. AVANT MÊME LE PREMIER MATCH DE LA SAISON RÉGULIÈRE, ON SAVAIT QUE TOMMY VEILLEUX ET JONATHAN DIABY ALLAIENT RATER PLUSIEURS MOIS D'ACTIVITÉS. DEPUIS, ALEX FILIATRAULT, TOMMY VEILLEUX (ENCORE) ET, PLUS RÉCEMMENT, TRISTAN POMERLEAU ET BRANDON WHITNEY ONT VU LA MALCHANCE S'ABATTRE. DEUX D'ENTRE EUX ONT MÊME FRÔLÉ LA MORT.

## Un réflexe a sauvé la vie de Whitney



YANICK  
POISSON

yanick.poisson@latribune.qc.ca

**VICTORIAVILLE** — La séance d'entraînement de mardi matin a bien failli se transformer en drame pour la famille des Tigres de Victoriaville lorsqu'un lancer anodin lors de la période d'échauffement s'est logé juste sous le masque du gardien de but Brandon Whitney. Ce dernier a reçu la rondelle en pleine gorge et s'est retrouvé en détresse respiratoire.

« Il s'est mis à paniquer pendant peut-être 20 ou 30 secondes, il n'arrivait plus à respirer », a raconté l'entraîneur-chef de la formation, Yanick Jean, qui se trouvait à proximité.

Le cerbère a alors eu le réflexe de porter sa main à sa gorge et est parvenu à déplacer les os qui obstruaient son système respiratoire. « Il a entendu un clic et c'est à partir de ce moment qu'il a recommencé à respirer », a enchaîné l'instructeur. Selon le médecin qui a ausculté Whitney, c'est ce réflexe, de porter sa main à sa gorge et de faire les bons mouvements, lui aurait sauvé la vie.

Même s'il allait visiblement mieux, le cerbère a alors été placé en observation pour une période de 24 heures et les spécialistes de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska lui ont fait subir une batterie de tests. À la consultation des radiographies, on s'est aperçu qu'il avait quatre fractures dans la région du larynx et qu'il devait

être opéré.

Le joueur de 19 ans est passé sous le bistouri en fin d'après-midi, mercredi. Même si l'opération a été couronnée de succès, on lui a administré d'importantes doses de sédatifs afin de s'assurer qu'il demeure immobile pour au moins les trois prochains jours. Il pourra recommencer à bouger au cours de week-end. C'est également à ce moment qu'on en saura davantage sur sa période de convalescence.

Les parents de Whitney ont fait le trajet depuis Kentville en Nouvelle-Écosse afin de se porter à son chevet. Étant donné son état de santé, les visites sont toutefois limitées. Le thérapeute des Tigres, Étienne Fallu, prend de ses nouvelles deux fois par jour.

C'est la première fois en plus de 30 ans de carrière en tant que joueur et entraîneur que Yanick Jean assiste à pareille situation. Lors de l'incident, rien ne laissait présager que son protégé puisse se retrouver dans un pareil état. « Je ne m'attendais pas à ça. Ce n'est qu'un malencontreux accident. C'est la première fois que je vois ça », a-t-il dit.

Cet incident est similaire à celui qui a coûté la carrière de Trent McCleary au tournant de l'an 2000. Ce dernier avait reçu une frappe de Chris Therrien des Flyers de Philadelphie en pleine gorge alors qu'il tentait de bloquer le lancer. Les médecins avaient dû pratiquer une trachéotomie d'urgence afin de corriger sa détresse respiratoire. Force est d'admettre que Whitney a eu plus de chances et de bons réflexes.



ARCHIVES LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Le gardien de but des Tigres de Victoriaville, Brandon Whitney, a reçu la rondelle en pleine gorge et s'est retrouvé en détresse respiratoire.



TIGRES DE VICTORIAVILLE

Tristan Pomerleau a frôlé la mort.

## Tristan Pomerleau a vu la mort de près

**VICTORIAVILLE** — Tristan Pomerleau était loin de se douter qu'il frôlerait la mort, le 15 décembre dernier, lorsqu'il a chaussé les patins face aux Foreurs de Val-d'Or. Aux prises avec des crampes abdominales, il a disputé une rencontre avec l'appendice sur le point d'éclater.

« On pensait que c'était une gastro. J'avais les mêmes symptômes : je vomissais, j'avais mal au ventre. J'ai décidé de jouer pareil. Après le match, j'étais plié en deux », a raconté le défenseur de 17 ans.

À la fin de la partie, la douleur est devenue à ce point intense qu'il a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où on lui a diagnostiqué une péritonite. Il a été opéré d'urgence quelques jours plus tard afin de retirer l'excédent de pus. Il a ensuite été transporté à l'hôpital de Rivière-du-Loup afin de passer le temps des Fêtes près de sa famille. Après deux semaines et demie d'hospitalisation, il a enfin pu regagner le domicile familial la semaine dernière.

Pomerleau est maintenant au repos forcé. Les médecins lui ont dit qu'il ne pourra pas faire de grands efforts au cours des prochaines six à huit semaines afin de ne pas endommager les sutures et les muscles affectés lors

de l'opération. Ceci signifie qu'il pourrait manquer le restant de la saison régulière.

« Je me sens bien, je sens que je récupère bien. Je commence à réaliser ce qui m'est arrivé. Je vois les choses différemment. J'apprécie plus la vie », a ajouté le patineur.

Le défenseur espère bien déjouer les pronostics et être de retour plus tôt que prévu afin de disputer quelques rencontres et d'être fin prêt pour les séries éliminatoires. Il n'entend toutefois pas brûler les étapes. Il écouterait sagement les conseils des spécialistes et verra comment répond son corps.

### Une source d'inspiration

Le directeur général des Félines, Jérôme Mésonéro, estime que Tristan Pomerleau est devenu une source d'inspiration pour ses coéquipiers. Ils l'auront certainement en tête pour le reste de la saison.

« De voir le corps de Pomerleau branché sur quatre ou cinq machines, ça m'a donné le goût de persévérer. Les gars ont vu leur coéquipier se battre pour sa vie. Ça va être une source d'inspiration pour nous autres tantôt. Je suis convaincu qu'il va déjouer les diagnostics. Même les plus pessimistes », a-t-il conclu.

— Yanick Poisson

# Lagacé impressionne Thibault

## Le vétéran gardien affrontera les Saguenéens, ce soir

PIERRE TURGEON  
pturgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Il est vraiment talentueux et en plus il a une bonne taille pour un gardien », commentait Jocelyn Thibault après avoir eu une première occasion de travailler avec son gardien Maxime Lagacé, hier à l'entraînement. »

Le vétéran gardien que le Phoenix a dû aller chercher à Shawinigan à la fermeture de la période de transaction dans la LHJMO pour seconder la recrue Gabriel Parent, avait une raison de plus de se réjouir après sa victoire de la veille : non seulement avait-il trouvé une équipe pour compléter son stage dans les rangs juniors, mais on lui donnait aussi l'occasion de travailler avec Jocelyn Thibault. « Il est vraiment fort », notait-il de son nouvel entraîneur en envalant une gorgée d'eau entre deux exercices.

Contre un choix de 9<sup>e</sup> ronde, le Phoenix a peut-être acquis les services d'un vétéran qui pourra les aider à se frayer un chemin jusqu'aux séries éliminatoires. Il a disputé ses trois premières saisons juniors à Charlottetown avec le défunt Rocket (devenu cette année les Islanders) où il a suffisamment bien fait pour participer à la Super Série Subway à l'automne 2011.

Pourtant, cette saison, Lagacé en est à sa troisième équipe après des séjours au Cap-Breton et à Shawinigan. « À l'Île-du-Prince-Édouard,

le Rocket n'avait pas une très bonne équipe et je pense qu'on l'a brûlé », explique un Thibault heureux de ce qu'il a vu de son nouveau protégé.

Impliqué dans une transaction avec le Cap-Breton au dernier repêchage, les Screaming Eagles comptaient sur lui pour seconder le jeune Alex Bureau, mais une blessure subie à la mi-octobre lui a finalement coûté son poste et on l'a échangé à Shawinigan à la fin novembre. Les Cataractes recherchaient un gardien pour remplacer Marvin Cüpper, appelé par l'équipe nationale suisse pour le championnat mondial. Le retour de Cüpper a rendu Lagacé disponible.

À Sherbrooke, Lagacé pourrait bien se motiver avec la citation peinte sur l'arrière de son masque qui, en anglais, dit à peu près ceci : « Dites-moi que j'en suis incapable et je vous montrerai que je peux réussir. » « Je ne tiens pas nécessairement à la dédier aux Cataractes ou aux Screaming Eagles. Il s'agit simplement d'une phrase que j'ai trouvée sur l'Internet et qui me représente pas mal bien, explique Lagacé. Je suis simplement heureux d'être à Sherbrooke et je veux uniquement prendre ma place dans l'équipe. »

### Face aux Saguenéens

Il aura donc la chance d'offrir une autre solide performance ce soir puisque c'est lui qui devra affronter les tirs des Saguenéens au moment où le



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

**Le nouveau gardien du Phoenix, Maxime Lagacé, est bien déterminé à aider son équipe à atteindre les séries.**

Phoenix effectue son premier voyage à Chicoutimi. Les deux équipes se sont affrontées une première fois au début d'octobre et le Phoenix l'avait emporté 5-3 dans un match où Vincent Deslauriers avait inscrit ses deux premiers buts de la saison.

Deslauriers s'est blessé à la cheville au début de novembre et il a raté près de deux mois. À son retour au jeu, l'entraîneur Judes Vallée lui confie

de nouvelles responsabilités, celles de patrouiller le centre de son deuxième trio, entre Chase Harwell et Jean-François Lavoie. Ce très jeune trio, composé de deux joueurs de 17 ans et d'un de 16 ans, a bien fait contre l'Armada et s'est même offert un but. « Ils ont travaillé fort. On sait que tout passe par le travail et l'attitude », a commenté Vallée satisfait de leur jeu.

## EN BREF

Au lendemain de la victoire contre l'Armada, l'entraîneur Judes Vallée se gardait bien de s'emballer : « Il nous faut d'abord apprendre à gagner en évitant le piège de la facilité et en sachant conserver la même intensité à l'entraînement. Ce n'était pas si pire aujourd'hui, mais je veux plus d'intensité encore... »

////

Sans être totalement détentue, l'atmosphère était agréable hier chez le Phoenix qui a mis fin à une série de six revers et qui est en mesure d'affirmer que la course aux séries demeure son principal objectif d'ici la fin de la saison. De leur côté, les entraîneurs se réjouissaient surtout du petit nombre de chances de marquer que l'équipe avait données à l'Armada mercredi soir : 11 seulement, comparativement à la vingtaine et plus que le Phoenix accordait à ses derniers matchs...

////

Deux nouveaux visages étaient à l'entraînement hier : l'attaquant Justin Vachon et le défenseur Mathieu Leclerc. Vachon s'est présenté à l'entraînement hier en se disant qu'il avait atteint l'objectif qu'il s'était fixé lorsqu'on l'a retransché du camp d'entraînement à la fin de l'été : « Mon but a toujours été de revenir avec le Phoenix après la période des Fêtes. »

////

Entre temps, Vachon n'a pas perdu son temps avec les Cougars du Collège Champlain dans la LHJAAO où l'entraîneur Pascal Réhaume lui répétait : « Ce n'est pas en voulant marquer 50 buts que tu joueras dans la LHJMO, mais en faisant preuve d'intensité et de robustesse. »

— Pierre Turgeon

## Les chevaliers sans peur

JEAN-GUY RANCOURT

jrancourt@latribune.qc.ca

### COMMENTAIRE

Honte à moi, homme de peu de foi! Je me confesse. L'édition 2013-2014 des Cantonniers de Magog me laissait de glace. Or, voilà que je viens de tomber sous leur charme.

Je n'ai jamais cru, pas même une fraction de seconde, que les Cantonniers parviendraient à s'élever au rang des meilleures formations du circuit Gaston Therrien. Pourtant, les voilà en train de chauffer les fesses des premiers de classe. Malgré leur belle séquence fructueuse à la fin de l'année 2013, je me suis toujours gardé une petite gêne.

La dernière performance des adolescents de Félix Potvin face aux Commandeurs de Lévis samedi dernier à l'aréna de Magog avait de quoi me convaincre du contraire. Une domination totale sur les meneurs au classement géné-

ral pendant presque 60 minutes.

Rapides, presque toujours les premiers sur la rondelle, exécution parfaite dans les trois zones, les Cantonniers ont donné toute une exhibition de leur savoir-faire contre Lévis. Peut-être la meilleure performance par la troupe magogoise depuis trois ans minimum.

Les Cantos, comme on se plaît à les nommer parfois, ne dérogissent plus depuis presque deux mois. Cessons de parler d'un feu de paille. Vous ne l'avez probablement pas remarqué, mais hormis Lévis, Magog représente l'équipe avec le plus grand nombre de victoires en temps réglementaire dans la ligue.

Les Magogois ressemblent à des chevaliers sans peur toujours prêts à conquérir et anéantir les forteresses adverses. Ce n'est jamais une bonne idée de jouer du hockey de rattrapage, mais les Cantonniers jouent avec une telle assurance, sans faire preuve d'arrogance, qu'aucun obstacle ne semble les ébran-

ler et leur faire perdre leurs moyens.

La mauvaise nouvelle pour les autres équipes, c'est que la formation magogoise touche de plus en plus régulièrement la cible tout en se montrant toujours aussi pingre en matière de lancers et de buts accordés. Combien de fois cette saison avons-nous vu les Cantonniers contenir leurs rivaux à moins de 20 tirs au but? Et plus souvent qu'autrement sur les patinoires étrangères. C'est peut-être là leur statistique la plus impressionnante.

Les Cantonniers n'ont encore rien gagné et le plus difficile est devant eux. Félix Potvin le rappelle régulièrement à ses ouailles. Mais si les séries débutaient demain matin, il faudrait placer les Cantonniers, tout comme les Estacades de Trois-Rivières, parmi les favoris pour atteindre la finale. C'est juste pour vous dire les progrès immenses réalisés par la troupe magogoise depuis le jour un de la campagne en septembre dernier.



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

**Pour les amateurs qui boudent les Cantonniers cette saison, il serait grand temps de les redécouvrir.**

Félix Potvin est en train de se bâtir toute une réputation comme entraîneur et les Cantonniers forment peut-être le groupe le plus uni de la ligue. La vie est belle comme dirait l'autre.

En fin de semaine (ce soir et dimanche), les Cantos ont rendez-vous devant leurs

partisans contre Antoine-Girouard et Charles-Lemoine, deux équipes coriaces qui sont à leurs trousses. Ensuite, ils seront chassés de leur domicile jusqu'au 7 février. Pour les amateurs qui boudent les Cantonniers cette saison, il serait grand temps de les redécouvrir.



ARCHIVES THE ASSOCIATED PRESS

Les Ducks d'Anaheim connaissent une bonne saison, notamment grâce à Mathieu Perreault et Teemu Selanne.



ARCHIVES THE ASSOCIATED PRESS

Le rendement de l'Avalanche du Colorado en a surpris plus d'un. Sur la photo, on aperçoit Paul Stastny, Gabriel Landeskog et Tyson Barrie.



LA PRESSE CANADIENNE

Malgré un nouveau D.G. et un nouvel entraîneur-chef, les Oilers d'Edmonton ont régressé. Sur la photo, Ilya Brizgalov contre l'attaque de David Backes, des Blues.

# Surprises et déceptions dans la LNH

FRÉDÉRIC DAIGLE

LA PRESSE CANADIENNE

**MONTRÉAL** — Si certains clubs répondent aux attentes placées en eux à mi-chemin de la saison 2013-14, les derniers mois ont souvent été mentionnés dans un sondage mené par *La Presse Canadienne* auprès de quelques dépisteurs et dirigeants d'équipes de la Ligue nationale.

Parmi les équipes qui dépassent les attentes, les noms du Lightning de Tampa Bay et de l'Avalanche du Colorado ont souvent été mentionnés dans un sondage mené par *La Presse Canadienne* auprès de quelques dépisteurs et dirigeants d'équipes de la Ligue nationale.

Selon un haut dirigeant d'une formation de l'Est, c'est l'Avalanche de l'entraîneur recrue Patrick Roy qui représente la plus grosse surprise jusqu'ici.

« Je ne pensais pas qu'ils allaient être aussi compétitifs, a-t-il déclaré au cours d'un entretien téléphonique. Ils ont bien fait malgré une défensive douteuse. »

« L'Avalanche joue dans une association très difficile et malgré une défensive bien ordinaire, elle réussit à se tirer d'affaire, a ajouté un dépisteur professionnel. Leurs gardiens ont très bien joué et il faut dire qu'ils sont bien nantis à l'avant, ayant pu profiter de quelques bons choix au

repêchage au cours des dernières années. »

« Mes deux surprises à moi, ce sont Colorado et (les Ducks d') Anaheim, a pour sa part indiqué un dépisteur professionnel d'un club de l'Ouest. Je suis surpris que les Ducks dominent de la sorte. »

Le Lightning a aussi retenu l'attention de certains, surtout après avoir maintenu le cap à la suite de la perte de Steven Stamkos.

« Qu'ils aient maintenu le rythme, ça peut surprendre. Mais je m'attendais à ce qu'ils connaissent une bonne campagne, a dit l'un d'eux. Le seul point d'interrogation dans leur cas était leurs jeunes joueurs : allaient-ils être prêts? »

Par contre, l'un des intervenants les voyait connaître une bonne saison.

« L'an passé, ça a été une erreur de parcours, a jugé ce dépisteur. Ils croyaient tellement que (Dwayne) Roloson allait connaître la même saison que l'année précédente, mais c'est comme s'il avait vieilli tout d'un coup. Il a connu une saison bien ordinaire après les avoir menés loin en séries. »

« Moi, le succès de leurs jeunes ne me surprend pas. J'avais vu ce dont ils étaient capables de

faire dans la Ligue américaine. »

## Bonnet d'âne aux Oilers

À l'autre bout du spectre, notre panel est unanime : les Oilers d'Edmonton doivent porter le bonnet d'âne.

« Normalement, avec tous les premiers choix dont ils ont bénéficié au cours des dernières années, ils devraient montrer une progression, a dit un panéliste. Cette saison, ils sont moins bons que l'an dernier; ils ont trouvé le moyen de régresser! Je n'aurais jamais pensé ça, surtout avec l'engouement créé par l'arrivée d'un nouveau D.G. et d'un nouvel entraîneur-chef. »

« Ils ont du talent à l'attaque, mais c'est à la défense qu'ils souffrent, a précisé un autre dirigeant. Ils n'ont rien obtenu en retour de Ladislav Smid, tandis que Justin Schultz, qui a montré de beaux « flashes » l'an dernier, ne connaît pas une bonne saison. »

Les Islanders de New York et les Sénateurs d'Ottawa ont aussi déçu. Selon un de nos intervenants, les Sens ont sous-estimé l'impact qu'allait avoir le départ de Daniel Alfredsson, « une décision qui a pesé lourd sur leurs succès en début de saison », selon lui.

« Ils sont revenus « dans le mix », mais c'est peut-être

trop tard, comme pour les Islanders, qui se sont replacés dernièrement. »

Un autre dirigeant a même placé dans la colonne des déceptions tous les clubs de la section Métropolitaine.

« À part les Penguins, ils connaissent tous une saison en deçà des attentes. »

Et le Canadien?

Impossible de ne pas demander à ces têtes de hockey leur opinion des 45 premiers matchs du Tricolore. Le verdict? Personne n'est surpris de le voir au quatrième rang dans l'Est.

« Je les voyais en séries. Jusqu'ici, ils sont là où je les voyais, a dit un premier. »

« Il a le meilleur gardien dans l'Est en Carey Price et compte sur quatre solides défenseurs et deux bonnes lignes d'attaque, a ajouté un deuxième. L'équipe a amélioré ses joueurs de soutien et elle travaille fort sous les ordres de Michel Therrien. Ce n'est pas surprenant du tout. »

« Je sais qu'à Montréal, Tomas Plekanec essuie plusieurs critiques. Ce n'est peut-être pas un centre no 1, mais c'est tout un joueur de hockey. »

## Steen et Fleury

Au niveau individuel, Alexander Steen, des Blues de

St. Louis, et Marc-André Fleury, des Penguins de Pittsburgh, sont les deux noms qui ont le plus souvent été mentionnés.

Steen a déjà égalé sa marque personnelle avec 24 buts cette saison, mais il n'a eu besoin que de 35 parties pour ce faire, comparativement à 68 en 2009-10.

« Il a atteint un autre niveau de jeu, a dit un dépisteur. Il faut dire qu'il est bien entouré à St. Louis. Mais avant de dire que c'est rendu un marqueur de 30 buts, attendons de voir s'il pourrait conserver le même rythme sur une saison complète ou deux d'affilée. Ce n'est pas facile d'être un marqueur régulier dans cette ligue. »

« Il affiche une plus grande confiance on dirait, a dit un autre intervenant. Il joue à un niveau qu'il n'avait jamais atteint auparavant, même si tout laissait croire qu'il le pouvait. »

Quant à Fleury, écarté des séries à la faveur de Tomas Vokoun l'an dernier, son retour en force expliquerait en partie les succès des Penguins cette saison.

« Oui, ils comptent sur (Sidney) Crosby et (Evgeni) Malkin, mais les Penguins ne seraient pas où ils sont présentement si Fleury n'avait pas retrouvé son niveau de jeu. »

# Wade Redden accroche ses patins

LA PRESSE CANADIENNE

**TORONTO** — Wade Redden a annoncé sa retraite de la LNH, mettant fin à une carrière de 14 saisons entreprise avec les Sénateurs d'Ottawa.

Redden a disputé 1023 matchs au total avec quatre clubs : les Sénateurs, les Rangers de New York, les Blues de St. Louis et les Bruins de Boston. Il a totalisé 109 buts,

348 aides et 457 points en saison régulière, et ajouté 49 points en 106 matchs éliminatoires. Il a présenté un différentiel de plus-160 et pris part à un match des étoiles, en 2002.

« J'aimerais d'abord remercier ma famille et mes amis pour leur amour et leur appui inconditionnels, a dit Redden dans un communiqué émis par l'Association des joueurs de la LNH. J'aimerais remercier mes

coéquipiers, mes entraîneurs et tout le personnel pour les beaux souvenirs que je garderai de mes années passées dans la ligue. Aux partisans, j'ai apprécié votre appui tout au long de ma carrière.

## Plus de 1000 matchs

« Jouer dans la Ligue nationale de hockey fut un rêve devenu réalité, et je suis très fier et me sens privilégié d'avoir

disputé plus de 1000 matchs en 14 saisons dans la LNH. »

À l'échelle internationale, Redden a notamment aidé le Canada à remporter la médaille d'or aux championnats du monde juniors de 1995 et 1996, ainsi qu'à la Coupe du monde de 2004. Il a représenté son pays aux championnats du monde de 1999, 2001 et 2005, ainsi qu'aux Jeux olympiques de Turin en 2006.

Au Mondial de 2005, la formation canadienne a décroché la médaille d'argent et Redden a été proclamé meilleur défenseur du tournoi.

L'athlète originaire de Lloydminster, en Saskatchewan, a été repêché au premier tour, deuxième au total, par les Islanders de New York en 1995. Il a été échangé aux Sénateurs le 23 janvier 1996.

# Therrien joue avec le feu

PHILIPPE CANTIN

CHRONIQUE

**M**ichel Therrien poursuit son jeu dangereux avec P.K. Subban. Cette attitude trouble est de mauvais augure pour le Canadien.

Disons les choses franchement : pour que l'équipe ait une chance de remporter la Coupe Stanley au cours des prochaines années, la présence de Subban est beaucoup plus importante que celle de Therrien.

Un défenseur de son calibre, gagnant du trophée Norris et membre d'Équipe Canada, est une denrée rare dans la LNH. Dénicher un joueur aussi efficace et spectaculaire est nettement plus difficile que de trouver un entraîneur capable de diriger une équipe de la LNH.

Or, Therrien a manifestement des comptes à régler avec Subban. Et cela lui fait prendre de mauvaises décisions. Au fil des incidents survenus depuis le début de la saison se dessine peu à peu une tendance lourde.

Au fil des semaines, Therrien a directement — et fort injustement — fait porter à Subban la responsabilité d'une défaite au Colorado. Il a refusé de se prononcer clairement pour sa sélection au sein d'Équipe Canada et il l'a gardé sur le banc dans des fins de matchs serrés.

Tout cela était déjà beaucoup. Assez pour qu'en novembre dernier, j'interroge Therrien sur sa relation avec Subban. « Coacher, c'est coacher, m'avait-il répondu. Il faut s'assurer de tirer le maximum des joueurs. Je suis très conscient de son talent

et je sais exactement où ce gars-là est capable d'aller. On prend les moyens pour qu'il s'y rende. »

Le laisser de longues minutes sur le banc, dans la troisième période d'un match où le Canadien a besoin de générer de l'attaque, fait, semble-t-il, partie de ces « moyens ». On se croirait de retour dans les années 1970, où il fallait « casser » les jeunes joueurs talentueux.

Ce qui s'est produit à Philadelphie, mercredi, n'est pas banal. En punissant Subban de la sorte, Therrien ne lui a pas simplement montré son insatisfaction. Il l'a aussi humilié à la face de toute la LNH, 24 heures après sa sélection au sein de l'équipe olympique canadienne.

L'entraîneur du Canadien connaît assez le tabac pour savoir exactement ce qu'il faisait. Au moment où les doutes étaient enfin levés sur l'évaluation de Subban par les dirigeants d'Équipe Canada, Therrien a bêtement voulu lui rappeler qui était son vrai patron.

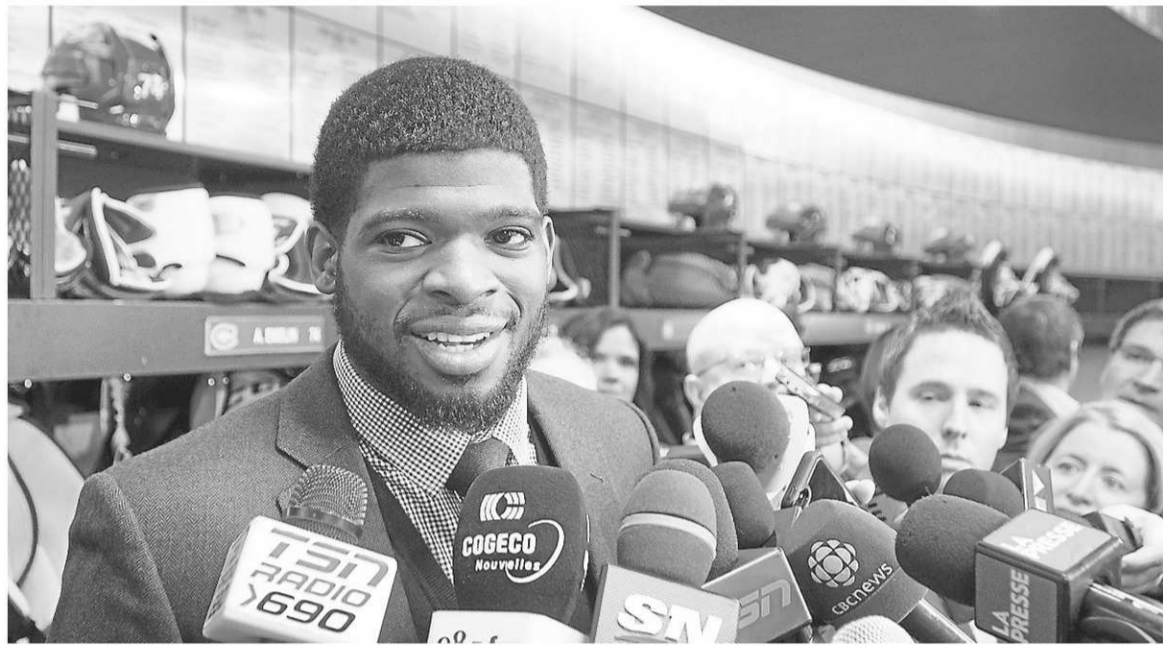
Sans surprise, le Canadien n'a pas menacé en troisième période. Grosse stratégie du coach.

////

Revenons sur la punition reprochée à Subban. En lançant son poing au visage d'un joueur des Flyers, le jeune homme a commis une erreur.

Cela dit, il n'est ni le premier ni le dernier à agir de la sorte lorsqu'une mêlée survient. Les joueurs explosifs — et Subban en est un — commettent parfois des fautes d'indiscipline. Ils ont les défauts de leurs qualités.

L'affaire étant survenue à la toute fin de la deuxième période, Therrien aurait pu régler le problème dans le



LA PRESSE CANADIENNE

**Le défenseur P.K. Subban vient d'être sélectionné par Équipe Canada en vue des Jeux de Sotchi. Et pourtant Michel Therrien le traite comme une recrue.**

vestiaire en lui disant sa façon de penser. Mais il n'a pas résisté à la tentation de faire du spectacle.

On a revu là l'ancien Michel Therrien, cet homme impulsif parfois trop prompt à presser la gâchette. Cette attitude, faut-il le rappeler, lui a fait mal chez les Penguins de Pittsburgh.

Les erreurs venant rarement seules, Therrien n'a pas retiré son gardien de but au profit d'un sixième attaquant, en fin de match. Cette décision est rare. Une défaite de 3-1 ou de 4-1, c'est du pareil au même. Voilà pourquoi les entraîneurs tentent leur chance, même lorsque le déficit est de deux buts.

Après le match, Therrien a justifié son choix en expliquant que son équipe n'avait pas assez de « rythme » pour agir ainsi, ayant réussi quatre petits lancers jusque-là en troisième période.

J'ai beau fouiller dans ma mémoire, je ne me souviens pas d'une explication aussi bizarre de la part d'un entraîneur du Canadien. Au hockey, lorsque les possibilités de revenir dans le match demeurent réalistes, il faut croire en ses chances jusqu'au bout.

D'autre part, Therrien ne devrait pas oublier que si Subban avait joué plus souvent en troisième, le Canadien aurait sans doute eu plus de quatre tirs au filet.

////

Subban n'a sûrement pas apprécié la façon dont Therrien l'a traité. Il y a quelque chose de malsain lorsque le souffre-douleur d'un entraîneur est le premier pointeur de l'équipe et le meneur au chapitre des plus et des moins. Par-dessus tout, Subban joue avec énergie match après match.

Il faudra, d'une manière

ou d'une autre, rétablir les ponts. Voilà pourquoi Marc Bergevin ne peut rester les bras croisés après ces événements. Le rôle du directeur général est essentiel afin d'éviter que la situation s'envenime davantage.

Si Subban en vient à penser que son entraîneur n'attend que sa prochaine erreur pour le traiter comme un joueur recrue, son rendement en souffrira. Improbable de jouer à un haut niveau dans ce contexte.

Les négociations en vue de renouveler le contrat de Subban ne seront pas facilitées par cette dernière affaire. Ses conseillers voudront sûrement savoir pourquoi il est victime de ce traitement. Pas sûr que les réponses seront très convaincantes.

Michel Therrien joue avec le feu dans ce dossier. S'il continue dans cette veine, il finira par se brûler. (La Presse)

# Tim Murray devient DG des Sabres de Buffalo

JOHN WAWROW

THE ASSOCIATED PRESS

**BUFFALO, N.Y.** — Tim Murray a quitté son poste d'adjoint au directeur général chez les Sénateurs d'Ottawa afin de devenir DG des Sabres de Buffalo.

« Je voulais le candidat qui se mariait le mieux à notre équipe, et il a un bon œil pour repérer les joueurs de talent », a commenté le président des Sabres Pat LaFontaine, hier, lorsqu'il a officiellement présenté Murray en conférence de presse.

« Il l'a mérité. Il a occupé tous les postes possibles pour en arriver à ce stade. Il a eu du succès partout où il est passé. Et il aura du succès ici à Buffalo. »

Murray a passé les sept

dernières saisons à travailler pour les Sénateurs et il a 20 ans d'expérience dans la LNH après avoir fait ses débuts comme dépisteur avec les Red Wings de Detroit en 1993. L'homme de 50 ans est le neveu du DG des Sénateurs Bryan Murray, qui lui a servi de mentor au fil de sa carrière.

« Le moment était bien choisi pour voler de mes propres ailes et essayer de mettre mon empreinte sur le monde du hockey », a déclaré Murray, qui s'est retrouvé un des quatre finalistes pour le poste de D.G., le week-end dernier, deux mois après que LaFontaine eut entrepris ses recherches pour remplacer Darcy Regier.

Celui-ci a été congédié en novembre en compagnie de l'entraîneur Ron Rolston, alors que



THE ASSOCIATED PRESS

**Le nouveau directeur général des Sabres, Tim Murray.**

les Sabres montraient une fiche de 4-15-1, la pire de la ligue - et la pire de l'histoire de la concession en début de saison.

Bien que l'équipe ait amélioré ses résultats avec une fiche de 8-11-3 depuis l'arrivée de l'entraîneur par intérim Ted Nolan, Murray a souligné qu'il aura beaucoup de travail à faire au cours des prochains mois.

Le nouveau DG entend mener à terme la transformation entreprise par Regier en bâtissant son club par la voie du repêchage. Mais il n'aura rien contre les échanges impliquant les joueurs du noyau qui restent - y compris le gardien Ryan Miller.

« Cette équipe est en dernière place en ce moment, a-t-il dit. Tout le monde peut être sujet à être échangé. »

Miller, tout comme le capitaine Steve Ott et le nouveau venu Matt Moulson, en sont à leur dernière année de contrat.

Murray a indiqué qu'il est ouvert à la possibilité de travailler avec Nolan au-delà de la saison actuelle, même s'il dit ne pas avoir peur de brasser la cage.

« Je ne crois pas qu'on a nécessairement besoin de deux jours ou de deux semaines pour prendre une décision », a-t-il affirmé.

LaFontaine ne s'est pas arrêté avec Murray dans ses efforts pour bonifier son secteur hockey. Outre leur nouveau DG, les Sabres ont embauché le dirigeant membre du Panthéon du hockey Craig Patrick pour agir comme adjoint spécial et conseiller.



# Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix



# FAITES VITE!

C'EST LA GRANDE LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:  
Si votre solde quotidien moyen est de:  
100\$ 1500\$ 1000\$  
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de: 1,60\$ 8,01\$ 16,03\$

Offres en vigueur du lundi 6 janvier au dimanche 12 janvier 2014. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. \*EcoFrais inclus. \*\*Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. \*\*\*A l'achat de ce téléviseur. Détails en magasin.

\*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt »: achat minimum requis de 499 \$ avant taxes pour les appareils électroniques et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.



### Mobilier de salon

De style moderne, revêtu de cuir laminé gris résistant, appuis-tête réglables

Livraison gratuite

- Causeuse ..... 16,36 \$\*/mois ou 589 \$
- Fauteuil ..... 13,58 \$\*/mois ou 489 \$
- Table de centre ..... 11,08 \$\*/mois ou 399 \$
- Table de bout ..... 7,19 \$\*/mois ou 259 \$
- Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 7,75 \$\*/mois ou 279 \$

PRIX DE LIQUIDATION

1664\$  
/36 mois  
ou  
**599\$**  
Sofa



### Mobilier de chambre

De style contemporain, de couleur ébène

Livraison gratuite

- Commode 5 tiroirs 8,31 \$\*/mois ou 299 \$
- Armoire ..... 9,42 \$\*/mois ou 339 \$

PRIX DE LIQUIDATION  
3053\$  
/36 mois  
ou  
**1099\$**

Comprend: bureau double, miroir, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit



**Plan BM™**: Service de livraison flexible et gratuit\*\*

► Plage horaire de 4 heures



Téléviseur à écran DEL de 32 po

Gratuite!  
CETTE TABLETTE ÉLECTRONIQUE\*\*\*

Mode jeu  
Livraison gratuite

PRIX DE LIQUIDATION

1108\$  
/36 mois  
ou  
**399\$**  
Écran 32 po



### Ensemble matelas et sommier COBALT

Matelas avec plateau Euro Top/Ressorts interactifs/Sommier rigide de 9 po

Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible

Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place 13,58 \$\*/mois ou 489 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 16,08 \$\*/mois ou 579 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 21,36 \$\*/mois ou 769 \$

PRIX DE LIQUIDATION

1386\$  
/36 mois  
ou  
**499\$**  
matelas sommier 2 PLACES



PRIX DE LIQUIDATION

1664\$  
/36 mois  
ou  
**599\$**

### Réfrigérateur de 176 pi<sup>3</sup>

Poignées intégrées réversibles, bacs à légumes à humidité contrôlée, tablettes en verre SpillGuard®, 4 balconnets de porte réglables  
Livraison, ramassage et service gratuits

PRIX DE LIQUIDATION

1247\$  
/36 mois  
ou  
**449\$**

### Laveuse de 4,2 pi<sup>3</sup> C.E.I.

9 programmes, essorage de 700 tr/min, 4 réglages de température, cuve en porcelaine, agitateur  
Livraison, ramassage et service gratuits

Payez jusqu'à **36 versements sans intérêt\***  
sur les meubles\*\*, matelas\*\*, accessoires de décoration\*\*, électroménagers\*\* et appareils électroniques\*\*

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

**SHERBROOKE** 819 562-4242 • 1 800 267-4240  
braultetmartineau.com

3950, BOUL. JOSAPHAT-RANCOURT, SHERBROOKE J1L 3C6

Suivez-nous sur  
**facebook**

